



# Information financière

au 31 décembre 2008

**Rexel**

ELECTRICAL SUPPLIES



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital social de 1 279 969 135 euros  
Siège social : 189-193, boulevard Malesherbes  
75017 Paris  
479 973 513 R.C.S. Paris

## **Information financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008**

I. Rapport d'activité.....	page 2
II. Etats financiers consolidés .....	page 29
III. Rapport des commissaires aux comptes .....	page 104

# I. Rapport d'activité

# 1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

Rexel est une société holding constituée en décembre 2004 qui a acquis Rexel Distribution et ses filiales, par l'intermédiaire de sa filiale Ray Acquisition S.C.A., le 16 mars 2005. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007.

A l'issue d'une offre publique aux Pays-Bas, close le 25 mars 2008 et réalisée dans le cadre d'un accord conclu le 22 novembre 2007 entre Rexel, Sonepar, et Hagemeyer, Rexel a pris le contrôle de la société Hagemeyer N.V., société de droit néerlandais, opérateur international principalement dans le secteur de la distribution de matériel électrique.

Concomitamment à cette opération, Rexel a conclu avec Sonepar des accords portant sur la cession à cette dernière des actifs, entités et activités de Hagemeyer (autres que ceux de sa division *Agencies / Consumer Electronics*, « ACE ») situés aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Australie, en Suisse, en Autriche, en Suède, en Chine et en Asie du Sud-est (Malaisie, Thaïlande et Singapour) ainsi que six agences situées en Allemagne (les « Entités Sonepar »). Par ailleurs, Rexel s'est engagé à céder à Sonepar l'intégralité de ses activités existantes situées en Allemagne et Sonepar s'est engagé à céder à Rexel l'intégralité de ses activités existantes situées en Suède. L'ensemble de ces opérations étaient réalisées au 30 juin 2008.

Les entités conservées de Hagemeyer ont été consolidées à compter du 31 mars 2008. En conséquence, les actifs et passifs de ces entités sont inclus dans le bilan consolidé du Groupe tandis que leurs flux ne sont inclus dans le compte de résultat consolidé et le tableau de variation de trésorerie qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2008. L'activité antérieurement détenue par le Groupe en Allemagne, cédée à Sonepar au cours du deuxième trimestre, est exclue du périmètre de consolidation depuis le 31 mars 2008. Les activités en Suède acquises auprès de Sonepar ne sont consolidées qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Par ailleurs, un compte de résultat pro forma est présenté dans le paragraphe 1.3 afin de traduire les effets de l'ensemble de ces opérations comme si elles avaient été réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Ce compte de résultat pro forma traduit également l'effet de la cession des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande en raison de l'engagement pris par Rexel envers les autorités européennes de la concurrence de procéder à cette cession.

Les chiffres et pourcentages sont calculés à partir de chiffres exprimés en milliers d'euros ou d'autres devises et peuvent, en conséquence, être différents des chiffres et pourcentages calculés à partir des chiffres présentés.

## 1.1 | Situation financière du Groupe

### 1.1.1 | Présentation générale du Groupe

Le Groupe est l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles en chiffre d'affaires et nombre d'agences. Il organise son activité autour de trois zones géographiques principales : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée en fonction des tendances économiques à long terme, des caractéristiques des marchés, des standards techniques, des produits et des fournisseurs propres aux pays appartenant à chacune de ces zones géographiques ainsi que de la proximité des marchés qui la composent. Les marchés qui sont peu significatifs au regard de l'ensemble consolidé, ou dans un secteur différent de l'activité principale du Groupe, sont réunis et présentés dans la rubrique intitulée « Autres marchés & activités », telle que décrite ci-dessous, qui inclut également les frais de siège non alloués.

Au cours de l'année 2008, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 12 861,6 millions d'euros, dont 7 166,6 millions d'euros dans la zone Europe (soit 56 % du chiffre d'affaires), 4 404,8 millions d'euros dans la zone Amérique du Nord (soit 34 % du chiffre d'affaires), 881,9 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 7 % du chiffre d'affaires) et 408,3 millions d'euros pour les Autres marchés & activités (soit 3 % du chiffre d'affaires).

La zone Europe comprend la France (qui représente environ 35 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone), l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas, la Suède, l'Italie, la Belgique, l'Espagne et le Portugal, ainsi que plusieurs pays d'Europe Centrale (la Slovénie, la Hongrie, la Slovaquie, la République Tchèque, la Pologne et la Russie). Suite à l'acquisition de Hagemeyer, la zone comprend également la Finlande, la Norvège et les pays baltes depuis le deuxième trimestre 2008.

La zone Amérique du Nord comprend les Etats-Unis et le Canada. Les Etats-Unis représentent environ 77 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et le Canada environ 23 %.

La zone Asie-Pacifique comprend l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Chine, ainsi que certains pays de l'Asie du sud-est (Inde, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Vietnam). L'Australie représente environ 70 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et la Nouvelle-Zélande près de 15 %.

Les Autres marchés & activités incluent ACE, la division *Agencies / Consumer Electronics* acquise dans le cadre de la transaction Hagemeyer, à partir du deuxième trimestre 2008, qui représentait 3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur cette période, le Chili, qui représentait moins de 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur la même période et certaines activités commerciales pilotées par le Groupe (Bizline, Citadel et Conectis). Les frais généraux non affectés du Groupe (principalement les frais de personnel et les loyers relatifs au siège) sont également inclus dans ce segment, de même que l'élimination des opérations intervenues entre les zones géographiques.

Dans la présente analyse, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces trois zones géographiques ainsi que pour le segment Autres marchés & activités.

### **1.1.2 | Saisonnalité**

Malgré une faible saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie avec, en règle générale, environ la moitié du flux net de trésorerie disponible généré au premier semestre, le troisième trimestre étant plus faible en raison d'une augmentation du besoin en fonds de roulement résultant de ventes élevées en septembre, et le quatrième trimestre étant plus fort.

### **1.1.3 | Effets liés aux variations du prix du cuivre**

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent 18 % du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 58 % de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix du câble à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires ;
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix du câble à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute), diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10 % de la variation de la marge brute).

### **1.1.4 | Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe**

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. Les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une

incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

### **Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions**

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

En 2007, le Groupe a acquis NCA (Australie), APPRO 5 (France), Clearlight Electrical (Royaume-Uni), Tri-Valley Electric Supply (Etats-Unis), Boutet (Belgique), EIW (Australie) et 51 % de la société Huazhang Electric Automation (Chine). Le montant total de ces investissements s'est élevé à 116,8 millions d'euros pour l'année 2007, y compris ajustement de prix sur des acquisitions antérieures, et correspondant à la somme décaissée pour l'acquisition des titres ou actifs diminuée de la trésorerie acquise. Sur la même période, le Groupe a cédé les activités de la société Kontakt Systeme en Suisse, considérées comme non stratégiques, pour un montant de 4,9 millions d'euros.

En 2008, le Groupe a réalisé l'acquisition de la société Beacon Electric Supply, distributeur de matériel électrique opérant dans la région de San Diego aux Etats-Unis, des activités de la société ABK Electrical Wholesale Pty.Ltd, distributeur de matériel électrique en Australie, d'Egley's Electrical en Nouvelle-Zélande, d'Espace Elec et NFM SA en France et de B.V. Electrotechnische Groothandel J.K. Busbroek aux Pays-Bas. Le montant de ces acquisitions s'est élevé à 59,0 millions d'euros net de la trésorerie acquise, y compris les ajustements de prix sur les acquisitions antérieures.

Enfin, le Groupe a réalisé l'acquisition de Hagemeyer au terme d'une offre close le 25 mars 2008. Au 31 décembre 2008, Rexel, via sa filiale Kelium, détient 99,13 % des actions émises en circulation ainsi que la totalité des obligations convertibles acquises pour un montant d'environ 3,2 milliards d'euros. La cession des activités convenues à Sonepar a été réalisée au mois de juin pour un montant d'environ 1,6 milliard d'euros. Rexel a également cédé à Sonepar ses activités en Allemagne pour un montant de 177 millions d'euros et acquis de Sonepar ses activités en Suède pour un montant de 86 millions d'euros. Au total, les cessions à Sonepar ainsi que l'échange d'actifs se sont traduits par une réduction de l'endettement net du Groupe d'environ 1,7 milliard d'euros.

### **Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change**

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

### **Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre**

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.3 – « Effets liés aux variations du prix du cuivre » ci-dessus, est éliminé dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

### **Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires**

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

### **Retraitement de l'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation provisoire du prix d'acquisition de Hagemeyer**

Depuis la réalisation de l'Offre Hagemeyer et afin de maintenir la comparabilité avec les exercices antérieurs, l'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition de Hagemeyer est exclu des données ajustées. Ce retraitement prend effet à partir de la réalisation de l'Offre Hagemeyer, soit à partir du deuxième trimestre de l'exercice 2008. Seul l'EBITA, défini ci-dessous, est affecté par ce retraitement et l'EBITA ainsi retraité est qualifié d'« EBITA Ajusté ».

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe telle que décrite ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- en données comparables, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires et les effectifs ;
- en données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- en données comparables ajustées, qui signifie en données comparables et retraitées des deux éléments suivants :
  - de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du câble à base de cuivre ;
  - de l'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition de Hagemeyer.

Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA).

Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'« EBITA », défini par Rexel comme le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges. L'EBITA n'est pas un agrégat comptable normé répondant à une définition unique et généralement acceptée. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA)</b>	<b>120,1</b>	<b>157,9</b>	<b>630,0</b>	<b>648,4</b>
Croissance externe		29,8		80,7
Effet de change		(0,1)		(21,5)
Effet non récurrent lié au cuivre	56,1	15,7	60,9	1,5
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition de Hagemeyer	2,7	3,0	8,5	9,0
<b>EBITA en données comparables ajustées</b>	<b>178,9</b>	<b>206,3</b>	<b>699,4</b>	<b>718,1</b>

## 1.2 | Comparaison des résultats aux 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

Rexel a enregistré un chiffre d'affaires annuel de 12 861,6 millions d'euros, en croissance de 20,2 % en données publiées. Les variations de périmètre y ont contribué pour 2 592,0 millions d'euros, tandis que les fluctuations monétaires défavorables, principalement la dépréciation du dollar US contre l'euro, l'ont réduit de 402,7 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, les ventes de l'exercice 2008 s'inscrivent en retrait de 0,8%. Alors qu'au 30 septembre 2008, elles affichaient une croissance de 1,6 %, le ralentissement économique mondial s'est traduit par un recul sensible au quatrième trimestre (-6,7 %) dont environ un tiers résulte de la forte baisse de prix des câbles en cuivre.

En dépit de ventes en recul, Rexel a réalisé une marge d'EBITA Ajusté de 5,4 % :

- le taux de marge brute Ajustée a progressé de 20 points de base en données comparables, en excluant les éléments non récurrents du premier trimestre 2007, grâce à la mise en œuvre réussie des leviers opérationnels, notamment l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, à un mix produit favorable et aux premières synergies d'achat résultant de l'intégration de Hagemeyer ;
- les frais administratifs et commerciaux ont été contenus (+0,6 %) grâce à une politique de strict contrôle des coûts, montrant une forte réactivité aux évolutions rapides des conditions de marché.

Au quatrième trimestre, le recul de 6,7 % des ventes, atténué par une progression de 10 points de base du taux de marge brute Ajustée, s'est traduit par une baisse de 50 points de base de la marge d'EBITA Ajusté en données comparables. Les frais administratifs et commerciaux ont été réduits de 3,3% grâce à une accélération des mesures de réduction de coûts mises en œuvre depuis le début de l'année. Les effectifs du Groupe ont diminué de 6,0 % au cours de l'exercice 2008, en données comparables.

Le résultat net part du Groupe de l'exercice a progressé de 61,0 % pour s'établir à 230,2 millions d'euros :

- le résultat opérationnel avant amortissement et autres produits et charges a été diminué d'un montant estimé à 60,9 millions d'euros par l'effet non récurrent sur les stocks de la baisse du prix des câbles à base de cuivre ;



- les autres produits et charges représentent une charge nette de 76,6 millions d'euros : en 2008, les plus-values de cession (119,9 millions d'euros) ont été masquées par des coûts de restructuration (75,6 millions d'euros dont 27,7 millions liés à l'intégration de Hagemeyer) et par la dépréciation de *goodwill* et d'actifs (97,1 millions d'euros) ;
- les frais financiers nets se sont élevés à 210,2 millions d'euros contre 319,2 millions d'euros en 2007, exercice au cours duquel avaient été comptabilisés des coûts de refinancement de la dette réalisé après l'introduction en bourse.

Au quatrième trimestre, 125 millions d'euros de charges non récurrentes net d'impôts (comprenant l'effet sur les stocks des variations du prix des câbles à base de cuivre, des dépréciations de *goodwill* et d'actifs, notamment en Espagne, et des coûts de restructuration) se sont traduites par une perte nette de 62,8 millions d'euros.

Le flux net de trésorerie disponible avant intérêts et impôts a progressé de 17,7 % à 789,1 millions d'euros pour l'exercice 2008, reflétant :

- une nouvelle réduction du besoin en fonds de roulement exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires à 12,6 %, contre 13,0 % au 31 décembre 2007 en données comparables, en excluant l'effet récurrent des variations du prix des câbles à base de cuivre ;
- des investissements opérationnels à hauteur de 96,8 millions d'euros en 2008, en partie diminués par 88,1 millions de cessions, soit un décaissement net de 8,7 millions d'euros contre 20,6 millions d'euros en 2007.

Après 186,7 millions d'euros d'intérêts et 109,8 millions d'euros d'impôts versés, le flux net de trésorerie disponible de l'exercice s'est établi à 492,6 millions d'euros, en hausse de 19,9 % par rapport à 2007.

Au 31 décembre 2008, l'endettement net a été réduit à 2 932,0 millions d'euros contre 3 213,2 millions d'euros au 30 septembre 2008, grâce au flux net de trésorerie disponible élevé du quatrième trimestre (235,6 millions d'euros).

En décembre 2008, Rexel a conclu un nouveau programme de cession de créances commerciales en vue d'optimiser ses sources de financement, en terme de coût et de maturité. Ce financement remboursable en décembre 2013 couvre les créances commerciales des activités conservées de Hagemeyer et s'inscrit dans le cadre de leur intégration au sein du Groupe. Il est destiné à refinancer la tranche D du Crédit Senior 2008 conçue initialement comme un financement relais. Le tirage maximum s'élève à 600 millions d'euros dont 266 millions étaient tirés au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, la liquidité du Groupe s'élevait à 1,3 milliard d'euros, dont 716 millions d'euros de trésorerie nette des découverts et 585 millions d'euros non tirés sur les lignes de crédits. La liquidité de Rexel est donc largement supérieure aux échéances de remboursement du Crédit Senior d'ici fin 2011 dont le montant cumulé s'élève à 790 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, le ratio de levier financier calculé selon les termes du Contrat de Crédit Senior 2008 s'établit à 3,60x pour un engagement bancaire de 4,75x.

## 1.2.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour les années et quatrièmes trimestres 2008 et 2007, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 423,6	2 722,6	25,7%	12 861,6	10 704,4	20,2%
Marge brute	775,1	654,2	18,5%	3 062,3	2 615,6	17,1%
Frais administratifs et commerciaux <sup>(1)</sup>	(655,0)	(496,3)	32,0%	(2 432,3)	(1 967,2)	23,6%
EBITA <sup>(2)</sup>	120,1	157,9	(23,9)%	630,0	648,4	(2,8)%
Autres produits et charges	(102,7)	(27,2)		(76,6)	(77,9)	
Résultat opérationnel	17,4	130,7		553,4	570,5	
Frais financiers	(69,3)	(26,2)		(210,2)	(319,2)	
Impôt sur les bénéfices	(10,6)	(47,9)		(111,7)	(107,8)	
Résultat net	(62,5)	56,6		231,5	143,5	
en % du chiffre d'affaires	(1,8)%	2,1%		1,8%	1,3%	

<sup>(1)</sup> Dont amortissements (28,0) (24,0) 16,7% (102,5) (77,0) 33,1%

<sup>(2)</sup> EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre Rexel + Hagemeyer <sup>(3)</sup>			Période close le 31 décembre Hagemeyer <sup>(3)</sup> à partir du 1 <sup>er</sup> avril		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 423,6	3 636,7	(5,9)%	12 861,6	12 893,7	(0,2)%
Variation à nombre de jours constant			(6,7)%			(0,8)%
Marge brute	831,9	881,4	(5,6)%	3 124,1	3 129,1	(0,2)%
en % du chiffre d'affaires	24,3%	24,2%		24,3%	24,3%	
Frais administratifs et commerciaux	(653,0)	(675,1)	(3,3)%	(2 424,7)	(2 411,0)	0,6%
en % du chiffre d'affaires	(19,1)%	(18,6)%		(18,9)%	(18,7)%	
EBITA <sup>(2)</sup>	178,9	206,3	(13,3)%	699,4	718,1	(2,6)%
en % du chiffre d'affaires	5,2%	5,7%		5,4%	5,6%	
EBITA Ajusté excluant les éléments non récurrents du T1 2007 <sup>(4)</sup>	178,9	206,3	(13,3)%	699,4	702,1	(0,4)%
en % du chiffre d'affaires	5,2%	5,7%		5,4%	5,4%	

<sup>(3)</sup> Activités conservées de Hagemeyer.

<sup>(4)</sup> Effet favorable non récurrent résultant d'actions commerciales spécifiques.

### Chiffre d'affaires

En 2008, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est établi à 12 861,6 millions d'euros, en progression de 20,2 % par rapport à 2007 et en repli de 0,8 % en données comparables et à nombre de jours constant. Les acquisitions, nettes de cessions, ont représenté une augmentation du chiffre d'affaires de 2 592,0 millions d'euros, essentiellement liée à la transaction Hagemeyer, tandis que l'effet des variations de taux de change était négatif, à hauteur de 402,7 millions d'euros, essentiellement lié à la dépréciation du dollar US par rapport à l'euro. Au quatrième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a reculé de 6,7 % en données comparables et à nombre de jours constant.

Le tableau ci-dessous analyse l'évolution de la croissance du chiffre d'affaires entre les exercices 2007 et 2008 en données réelles et celle en données comparables et à nombre de jours constant :

	Croissance 2008 vs. 2007					
	T1	T2	S1	T3	T4	Année
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	3,1%	1,7%	2,3%	0,4%	(6,7)%	(0,8)%
Effet du nombre de jours	(1,9)%	1,8%	0,2%	0,7%	0,8%	0,6%
<i>Croissance organique</i>	(a) 1,2%	3,5%	2,5%	1,1%	(5,9)%	(0,2)%
Croissance externe	1,3%	29,2%	15,7%	32,2%	33,1%	24,2%
Change	(4,7)%	(6,2)%	(5,5)%	(4,7)%	0,5%	(3,8)%
<i>Total des effets périmètre et change</i>	(b) (3,4)%	23,1%	10,2%	27,4%	33,6%	20,5%
Croissance réelle (a) x (b) <sup>(1)</sup>	(2,3)%	27,3%	12,9%	28,8%	25,7%	20,2%

<sup>(1)</sup> Croissance organique composée avec les effets de périmètre et de change

La baisse des prix des câbles à base de cuivre a représenté une baisse d'environ 0,3 % dans la baisse de 0,8 % du chiffre d'affaires du Groupe en données comparables et à nombre de jours constant. Sur le quatrième trimestre, cette part était de 2,0 % dans le repli de 6,7 % du chiffre d'affaires du Groupe.

### Marge brute

En 2008, le taux de marge brute s'est établi à 23,8 % du chiffre d'affaires contre 24,4 % en 2007. En données comparables ajustées, le taux de marge brute est resté stable à 24,3 % du chiffre d'affaires. Retraité de l'effet favorable non récurrent du premier trimestre 2007, le taux de marge brute était en progression de 20 points de base, reflétant ainsi la mise en œuvre d'initiatives opérationnelles relatives, notamment, à l'optimisation des approvisionnements et de la logistique ainsi qu'aux synergies achats dégagées avec Hagemeyer.

Au quatrième trimestre 2008, le taux de marge brute Ajustée s'est amélioré de 10 points de base par rapport au quatrième trimestre 2007 en données comparables.

### Frais administratifs et commerciaux

Le Groupe a poursuivi l'optimisation de sa structure de coûts durant cette période afin de s'adapter aux tendances actuelles d'activité. Ramenés au chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté, passant de 18,4 % en 2007 à 18,9 % en 2008, notamment en raison d'un effet mix lié à l'intégration depuis le deuxième trimestre des activités conservées de Hagemeyer. En données comparables ajustées, ces frais ont augmenté de 0,6 % entre 2007 et 2008. Les charges de personnel ont été réduites de 0,8 % en données comparables ajustées grâce aux mesures de réduction des effectifs, notamment en Amérique du Nord et en Europe (principalement au Royaume-Uni et en Espagne). Au 31 décembre 2008, les effectifs du Groupe s'élevaient à 32 967 personnes contre 35 085 au 31 décembre 2007 en données comparables, soit une diminution de 6,0 %. Au cours du quatrième trimestre 2008, Rexel a continué à adapter sa structure de coûts aux Etats-Unis, dans la zone Asie-Pacifique et en Europe afin de répondre aux baisses d'activité dans certains pays. Les frais administratifs et commerciaux ont ainsi été réduits de 3,3 % au quatrième trimestre 2008 par rapport au quatrième trimestre 2007 en données comparables ajustées.

### Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA)

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est élevé à 630,0 millions d'euros en 2008, en repli de 2,8 % par rapport à 2007 en données publiées. En données comparables ajustées, après retraitement de l'effet favorable non récurrent sur le premier trimestre 2007, l'EBITA Ajusté a reculé de 0,4 % et la marge d'EBITA Ajusté est restée stable à 5,4 %. Sur cette même base, l'EBITA Ajusté a reculé de 13,3 % au quatrième trimestre 2008, soit 5,2 % du chiffre d'affaires et une dégradation de 50 points de base par rapport à l'année précédente.

## **Autres produits et autres charges**

En 2008, les autres produits et autres charges se sont élevés à une charge nette de 76,6 millions d'euros. Ils incluent à hauteur de 104,9 millions d'euros la plus-value de cession des activités en Allemagne à Sonepar et une plus-value de 10,1 millions d'euros sur la cession de centres logistiques en France. Ils incluent également des dépréciations de *goodwill* pour un montant de 87,4 millions d'euros enregistrées au titre des activités du Groupe en Espagne, République Tchèque, Italie, Nouvelle-Zélande, Finlande et Pologne ainsi que 9,7 millions d'euros de pertes de valeur sur des immobilisations. Les coûts de restructuration se sont élevés à 75,6 millions d'euros, dont 27,7 millions d'euros au titre de l'intégration de Hagemeyer. Enfin, les charges relatives à l'attribution gratuite d'actions réalisée au mois d'avril 2007 concomitamment à l'introduction en Bourse de Rexel, se sont élevées à 19,7 millions d'euros et n'ont pas eu d'impact sur la trésorerie du Groupe.

## **Résultat financier**

En 2008, les charges financières nettes se sont établies à 210,2 millions d'euros contre 319,2 millions d'euros en 2007. Les charges financières nettes incluent 11,0 millions d'euros de charges non récurrentes liées aux opérations de refinancement du Groupe en 2008 et 7,8 millions d'euros de gains de change liés au remboursement des comptes courants des entités Hagemeyer cédées à Sonepar. En 2007, les charges financières nettes incluaient 165,9 millions d'euros liés à la restructuration de la dette du Groupe suite à son introduction en bourse. A partir du deuxième trimestre 2008, les charges financières reflètent essentiellement les conditions du nouveau Contrat de Crédit Senior mis en place pour la transaction Hagemeyer ainsi que l'augmentation de la dette correspondante. Au quatrième trimestre 2008, les charges financières nettes se sont en conséquence élevées à 69,3 millions d'euros contre 26,2 millions d'euros au quatrième trimestre 2007.

## **Impôt**

Le taux effectif d'impôt était de 32,5 % au 31 décembre 2008 contre 42,9 % au 31 décembre 2007.

En 2007, le taux d'impôt effectif incluait l'effet des charges non récurrentes liées à l'introduction en bourse de Rexel, notamment les charges non déductibles relatives au plan d'attribution gratuite d'actions. En 2008, en excluant principalement les effets de la plus value non imposable liée au transfert à Sonepar de l'activité de Rexel en Allemagne, de la dépréciation de *goodwill* mentionnée ci-dessus, des actions gratuites et des pertes fiscales non reconnues, le taux d'impôt effectif aurait été de 31 %.

## **Résultat net**

Le résultat net s'est élevé à 231,5 millions d'euros en 2008, dont 230,2 millions d'euros en part du Groupe, contre 143,5 millions d'euros en 2007. Au quatrième trimestre 2008, après une perte de valeur de 52,0 millions d'euros enregistrée sur le *goodwill* et des charges de restructuration de 39,1 millions d'euros (avant impôt), le résultat net était une perte de 62,5 millions d'euros contre un profit de 56,6 millions d'euros au quatrième trimestre 2007.

## 1.2.2 | Europe

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 954,5	1 338,3	46,0%	7 166,6	5 041,9	42,1%
Marge brute	451,5	347,6	29,9%	1 773,7	1 343,5	32,0%
Frais administratifs et commerciaux	(392,9)	(244,6)	60,6%	(1 420,0)	(968,8)	46,6%
EBITA <sup>(1)</sup>	58,6	103,0	(43,1)%	353,7	374,7	(5,6)%
en % du chiffre d'affaires	3,0%	7,7%		4,9%	7,4%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre Rexel + Hagemeyer <sup>(2)</sup>			Période close le 31 décembre Hagemeyer <sup>(2)</sup> à partir du 1 <sup>er</sup> avril		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 954,5</b>	<b>2 093,5</b>	<b>(6,6)%</b>	<b>7 166,6</b>	<b>7 175,6</b>	<b>(0,1)%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(6,5)%</i>			<i>(0,7)%</i>
Marge brute	495,6	527,7	(6,1)%	1 823,8	1 819,5	0,2%
en % du chiffre d'affaires	25,4%	25,2%		25,4%	25,4%	
Frais administratifs et commerciaux	(391,5)	(391,8)	(0,1)%	(1 414,9)	(1 384,3)	2,2%
en % du chiffre d'affaires	(20,0)%	(18,7)%		(19,7)%	(19,3)%	
<b>EBITA<sup>(1)</sup></b>	<b>104,1</b>	<b>135,9</b>	<b>(23,4)%</b>	<b>408,9</b>	<b>435,2</b>	<b>(6,1)%</b>
en % du chiffre d'affaires	5,3%	6,5%		5,7%	6,1%	
<b>EBITA Ajusté excluant les éléments non récurrents du T1 2007</b>	<b>104,1</b>	<b>135,9</b>	<b>(23,4)%</b>	<b>408,9</b>	<b>427,2</b>	<b>(4,3)%</b>
en % du chiffre d'affaires	5,3%	6,5%		5,7%	6,0%	

<sup>(1)</sup> EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

<sup>(2)</sup> Activités conservées de Hagemeyer.

En 2008, le chiffre d'affaires en Europe a progressé de 42,1 % par rapport à 2007 et s'est ainsi établi à 7 166,6 millions d'euros. Les acquisitions ont représenté une augmentation de 2 508,8 millions d'euros, essentiellement liée à l'acquisition de Hagemeyer, et les cessions une diminution de 341,7 millions d'euros, liée à celles de l'activité de Rexel en Allemagne et de la société Kontakt Systeme en Suisse. L'effet défavorable de la variation des taux de change s'est élevé à 33,4 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a reculé de 0,7 % en 2008 et de 6,5 % sur le quatrième trimestre, quasiment tous les pays enregistrant une baisse sur ce trimestre.

En France, le chiffre d'affaires s'est établi à 2 483,0 millions d'euros en 2008, en progression de 2,5 % en données comparables et à nombre de jours constant. Le Groupe estime avoir eu une progression supérieure à celle du marché sur l'année. Cette croissance a été particulièrement forte dans les segments des petits et moyens installateurs (environ 30 % du chiffre d'affaires). Les ventes à ces clients ont augmenté d'environ 5 % en 2008. Par famille de produits, la croissance a été tirée plus particulièrement par les équipements d'installation électrique et la climatisation, qui ont crû respectivement d'environ 5 % et 10 % au cours de l'année. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a progressé de 1,3 % en données comparables et à nombre de jours constant.

Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires s'est établi à 943,2 millions d'euros en 2008, en recul de 3,1 % en données comparables et à nombre de jours constant. Les enseignes historiques de Rexel ont enregistré un repli de 0,4 % sur l'année malgré des conditions de marché défavorables, principalement grâce au développement des projets commerciaux de petite et moyenne tailles et à l'ouverture de nouvelles agences. Les enseignes acquises de Hagemeyer ont souffert de la dégradation du marché de la construction et du gel de projets, enregistrant un recul de 4,2 % de leur chiffre d'affaires sur l'année. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a diminué de 9,7 % en données comparables et à nombre de jours constant, toutes les enseignes présentant un recul.

En Allemagne, le chiffre d'affaires s'est établi à 771,3 millions d'euros en 2008, une progression de 0,5 % en données comparables et à nombre de jours constant. Cette performance traduit l'activité historique de Rexel en Allemagne pour le premier trimestre et celle acquise de Hagemeyer pour les trois derniers trimestres de 2008. Au premier trimestre 2008, Rexel a enregistré une baisse de 1,1 % de son chiffre d'affaires en données comparables et à nombre de jours constant en raison d'un environnement difficile dans le sud du pays et d'une évolution négative des ventes de câbles. Sur les trois derniers trimestres de 2008, l'activité de Hagemeyer a enregistré une progression de 0,7 % de son chiffre d'affaires en données comparables et à nombre de jours constant. Le marché de la construction résidentielle continuait à perdre de la vitesse alors que le marché industriel commençait à ralentir, notamment dans le secteur automobile. Les ventes aux clients industriels, qui représentent environ 30 % du chiffre d'affaires total, affichaient néanmoins toujours une progression sur la période. Cette performance est le résultat du développement de services à valeur ajoutée pour ce segment, à travers vingt centres de compétence industrielle en Allemagne, totalement dédiés à l'assistance aux clients industriels. Au quatrième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a reculé de 4,1 % en données comparables et à nombre de jours constant.

En Scandinavie, le chiffre d'affaires s'est établi à 707,2 millions d'euros en 2008, soit une progression de 3,1 % en données comparables et à nombre de jours constant, tirée par la Norvège. Dans ce pays, le chiffre d'affaires a progressé de 9,2 % en 2008 en données comparables et à nombre de jours constant, une croissance supérieure à celle du marché, essentiellement avec les grands installateurs et les clients du secteur de la maintenance, et malgré le ralentissement sur les segments résidentiel et industriel. En Suède, la croissance du chiffre d'affaires s'est élevée à 1,7 % mais a commencé à ralentir avec des ventes plus faibles sur les grands projets et les grands comptes. Cette croissance est estimée supérieure à celle du marché. Les activités en Finlande ont enregistré un recul de 1,5 % et sont sur une tendance à la baisse, mais elles restent orientées sur les segments à forte valeur ajoutée. Au quatrième trimestre 2008, le chiffre d'affaires en Scandinavie a diminué de 4,1 % en données comparables et à nombre de jours constant, le ralentissement général de l'économie commençant à faire sentir ses effets.

En 2008, la marge brute s'est établie à 1 773,7 millions d'euros, en progression de 32,0 % par rapport à 2007. En données comparables ajustées, le taux de marge brute est resté stable par rapport à 2007, à 25,4 % du chiffre d'affaires. Les améliorations structurelles ont été masquées par les effets favorables non récurrents du premier trimestre 2007. Retraitée de ces effets, la progression a été estimée à 20 points de base entre 2007 et 2008. Au quatrième trimestre 2008, le taux de marge brute s'est amélioré de 20 points de base en données comparables ajustées par rapport au quatrième trimestre 2007, à 25,4 % du chiffre d'affaires. Cette performance est le fruit de mix produits et clients plus favorables et de meilleures conditions d'achat, y compris du fait des synergies réalisées avec Hagemeyer.

En 2008, les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 1 420,0 millions d'euros, soit 19,8 % du chiffre d'affaires contre 19,2 % en 2007. En données comparables ajustées, ils ont augmenté de 2,2 %. Les synergies entre Rexel et Hagemeyer avancent conformément aux attentes. Afin d'adapter les coûts à la situation économique et au niveau d'activité, des mesures spécifiques de réduction des coûts ont été prises, qui ne produiront leur plein effet que dans les mois à venir. Les charges de loyer et de maintenance des locaux ont crû au-delà de l'inflation du fait d'initiatives dans les domaines logistique et commercial. Dans le domaine logistique, la mise en place en Autriche d'un centre logistique national, le déménagement et l'amélioration de certains centres logistiques en France ainsi que la cession de sept plates-formes logistiques d'une surface de 125 000 m<sup>2</sup> en France, reprises partiellement en location, ont contribué à l'augmentation des charges. Les frais de personnel sont restés stables en données comparables ajustées. Les effectifs ont été réduits de 5,9 % en données comparables par rapport au 31 décembre 2007, à 19 831 personnes au 31 décembre 2008, principalement en Espagne et au Royaume-Uni. En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont été réduits de 0,1 % au quatrième trimestre.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est établi à 353,7 millions d'euros, en retrait de 5,6 % par rapport à 2007. En données comparables ajustées et retraité de l'effet des éléments non récurrents du premier trimestre 2007, l'EBITA a diminué de 4,3%, soit une dégradation de 30 points de base du taux d'EBITA Ajusté. Au quatrième trimestre 2008, l'EBITA Ajusté a reculé de 23,4 % en données comparables ajustées par rapport au quatrième trimestre 2007

et le taux d'EBITA s'est dégradé de 120 points de base, passant de 6,5 % à 5,3 % du chiffre d'affaires. Bien que des plans de réduction des coûts aient été mis en œuvre en 2008, le plein effet des actions du quatrième trimestre ne sera sensible que dans la performance de 2009.

### 1.2.3 | Amérique du Nord

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 142,6	1 153,1	(0,9)%	4 404,8	4 806,1	(8,3)%
Marge brute	236,0	245,1	(3,7)%	946,8	1 043,9	(9,3)%
Frais administratifs et commerciaux	(189,2)	(192,8)	(1,9)%	(735,8)	(808,3)	(9,0)%
EBITA <sup>(1)</sup>	46,8	52,3	(10,5)%	211,0	235,6	(10,4)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	4,1%	4,5%		4,8%	4,9%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 142,6</b>	<b>1 205,8</b>	<b>(5,2)%</b>	<b>4 404,8</b>	<b>4 490,2</b>	<b>(1,9)%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(7,9)%</i>			<i>(2,2)%</i>
Marge brute	248,0	262,5	(5,5)%	958,8	981,6	(2,3)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	21,7%	21,8%		21,8%	21,9%	
Frais administratifs et commerciaux	(189,2)	(202,9)	(6,7)%	(735,7)	(756,0)	(2,7)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(16,6)%</i>	<i>(16,9)%</i>		<i>(16,7)%</i>	<i>(16,9)%</i>	
EBITA <sup>(1)</sup>	58,8	59,6	(1,4)%	223,1	225,6	(1,1)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,1%	4,9%		5,1%	5,0%	
<b>EBITA Ajusté excluant les éléments non récurrents du T1 2007</b>	<b>58,8</b>	<b>59,6</b>	<b>(1,4)%</b>	<b>223,1</b>	<b>217,6</b>	<b>2,5%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,1%	4,9%		5,1%	4,8%	

<sup>(1)</sup> EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

En 2008, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 4 404,8 millions d'euros, en retrait de 8,3 % par rapport à 2007. Ce recul résulte essentiellement de l'évolution défavorable des taux de change entre l'euro et les dollars US et canadien, laquelle a eu un impact défavorable de 315,9 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a reculé de 2,2 %. Au quatrième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a reculé de 7,9 % en données comparables et à nombre de jours constant, notamment en raison du ralentissement de l'économie.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires s'est établi à 3 401,5 millions d'euros en 2008, un recul de 3,9 % en données comparables et à nombre de jours constant. Le ralentissement du marché résidentiel c'est poursuivi tandis que d'autres marchés finaux commerciaux faiblissaient et que certains segments industriels poursuivaient leur ralentissement au quatrième trimestre. La crise bancaire et du crédit a globalement provoqué l'annulation ou le report de projets. Malgré la conjoncture économique, Rexel a mis en œuvre des initiatives qui ont contribué à la progression du chiffre d'affaires sur certains projets publics et sur certains marchés finaux industriels, tels que l'énergie et le pétrochimique. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a reculé de 11,5 % en données comparables et à nombre de jours constant, traduisant le ralentissement plus marqué de l'environnement économique global aux Etats-Unis.

Au Canada, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 003,3 millions d'euros en 2008, en progression de 4,2 % en données comparables et à nombre de jours constant. Le chiffre d'affaires a été affecté par une économie en ralentissement, particulièrement dans le secteur industriel, notamment en Ontario et au Québec, mais aussi dans les exploitations forestières de British Columbia. Les équipes commerciales ont pu se repositionner sur les secteurs en croissance au niveau régional, tels que ceux des sables pétrolifères dans l'Alberta et les projets institutionnels et commerciaux dans l'est du Canada et l'Ontario. Au quatrième trimestre 2008, le chiffre d'affaires a ainsi progressé de 7,1 % en données comparables et à nombre de jours constant, confirmant la tendance du troisième trimestre et le succès des initiatives mises en œuvre.



En 2008, la marge brute a atteint 946,8 millions d'euros, soit un recul de 9,3 % par rapport à 2007, essentiellement imputable aux variations des cours de change contre l'euro. En données comparables ajustées, le taux de marge brute était en retrait de 10 points de base par rapport à 2007 et représentait 21,8 % du chiffre d'affaires. Ce retrait s'explique notamment par les effets favorables non récurrents du premier trimestre 2007. Retraité de ces effets, la progression a été estimée à 10 points de base. Elle a pour origine un meilleur contrôle et une discipline renforcée dans l'application des politiques tarifaires du Groupe et une amélioration de ses conditions d'achats. Au quatrième trimestre 2008, le taux de marge brute s'est dégradé de 10 points de base en données comparables ajustées, de 21,8 % au quatrième trimestre 2007 à 21,7 % au quatrième trimestre 2008, en raison de la pression du marché et d'une augmentation de la part des ventes directes, mais démontrant la capacité du Groupe à protéger sa marge dans un contexte de forte baisse de l'activité.

Les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 735,8 millions d'euros en 2008, soit 16,7 % du chiffre d'affaires contre 16,8 % en 2007. En données comparables ajustées, ils ont été réduits de 2,7 %. Les frais de personnel étaient en recul de 3,6 % en données comparables ajustées en raison des réductions d'effectifs débutées en 2007 et qui se sont poursuivies en 2008 afin de s'adapter aux tendances actuelles de chiffre d'affaires. Les effectifs ont été réduits de 9 707 personnes au 31 décembre 2007 à 8,817 personnes au 31 décembre 2008 en données comparables, soit une réduction de 9,2 %. Sur le quatrième trimestre 2008, les frais administratifs et commerciaux ont été réduits de 6,7 % par rapport au quatrième trimestre 2007 en données comparables ajustées.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est ainsi établi à 211,0 millions d'euros en 2008, en retrait de 10,4 % par rapport à 2007, retrait essentiellement lié aux évolutions des taux de change. En données comparables ajustées et retraitée de l'effet des éléments favorables non récurrents du premier trimestre 2007, la croissance de l'EBITA est estimée à 2,5 %, soit une amélioration de 30 points de base, traduisant la capacité du Groupe à maintenir sa marge dans un environnement défavorable et à réduire ses frais administratifs et commerciaux. Sur le quatrième trimestre 2008, l'EBITA Ajusté s'est amélioré de 20 points de base par rapport à 2007 en pourcentage du chiffre d'affaires, à 5,1 % au quatrième trimestre 2008.

## 1.2.4 | Asie-Pacifique

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Chiffre d'affaires	195,6	216,2	(9,5)%	881,9	797,2	10,6%
Marge brute	45,9	53,8	(14,7)%	214,7	202,3	6,1%
Frais administratifs et commerciaux	(34,4)	(41,3)	(16,7)%	(154,6)	(152,1)	1,6%
EBITA <sup>(1)</sup>	11,5	12,5	(8,0)%	60,1	50,2	19,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,9%	5,8%		6,8%	6,3%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>195,6</b>	<b>195,2</b>	<b>0,2%</b>	<b>881,9</b>	<b>829,9</b>	<b>6,3%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			0,6%			5,9%
Marge brute	46,5	47,3	(1,6)%	214,3	207,3	3,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	23,8%	24,2%		24,3%	25,0%	
Frais administratifs et commerciaux	(34,4)	(36,3)	(5,0)%	(154,6)	(154,9)	(0,2)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(17,6)%	(18,6)%		(17,5)%	(18,7)%	
EBITA <sup>(1)</sup>	12,1	11,0	9,6%	59,7	52,4	13,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	6,2%	5,6%		6,8%	6,3%	

<sup>(1)</sup> EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

Le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique a enregistré une progression de 10,6 % en 2008 par rapport à 2007 à 881,9 millions d'euros. En données comparables et à nombre de jours constant, cette progression s'est établie à 5,9 %. Le chiffre d'affaires a progressé de 0,6 % en données comparables et à nombre de jours constant au quatrième trimestre 2008 par rapport au quatrième trimestre 2007.

En 2008, le chiffre d'affaires en Australie s'est établi à 612,6 millions d'euros, soit une progression de 6,3 % par rapport à 2007 en données comparables et à nombre de jours constant. Malgré le ralentissement du marché résidentiel, les marchés industriel et minier sont restés forts. Rexel considère avoir progressé plus rapidement que le marché australien et a enregistré une croissance particulièrement soutenue dans les états du Queensland, de New South Wales et de Western Australia, à la fois pour les enseignes spécialisées et généralistes. Les grands comptes industriels et les grands installateurs nationaux ont été les principaux moteurs de la croissance, renforcés par l'optimisation du réseau. Au quatrième trimestre 2008, le chiffre d'affaires est resté stable en données comparables et à nombre de jours constant, en ralentissement par rapport au reste de l'année en raison de la détérioration des conditions de marché.

En Nouvelle-Zélande, le chiffre d'affaires s'est établi à 128,9 millions d'euros, en baisse de 1,6 % en données comparables et à nombre de jours constant par rapport à 2007 dans un environnement économique marqué par la baisse des marchés des constructions résidentielle et tertiaire.

En Asie, le chiffre d'affaires s'est établi à 140,4 millions d'euros en 2008, en progression de 11,7 % en données comparables et à nombre de jours constant, illustrant le développement rapide des différentes enseignes du Groupe. Les segments de l'éclairage et des automatismes ainsi que les clients tableautiers ont été les principaux moteurs de cette croissance. Au quatrième trimestre, la progression du chiffre d'affaires s'est établie à 5,5 % en données comparables et à nombre de jours constant, affectée par le niveau élevé du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2007, le ralentissement des industries de l'acier et de l'automobile et une sélectivité accrue des clients afin de limiter le risque de crédit.

En 2008, la marge brute a progressé de 6,1 % à 214,7 millions d'euros. En données comparables ajustées, le taux de marge brute s'est dégradé de 70 points de base, en raison d'une baisse de la marge brute en Australie (plus de projets à plus faible marge, mais également à moindres coûts) et, dans une moindre mesure, d'un fort développement en Asie où les marges sont plus faibles (effet de mix). Au quatrième trimestre, le taux de marge brute a reculé de 40 points de base en raison de la baisse observée en Australie.

Les frais administratifs et commerciaux se sont établis à 154,6 millions d'euros en 2008, soit 17,5 % du chiffre d'affaires contre 19,1 % en 2007. En données comparables ajustées, ils ont reculé de 0,2 % par rapport à 2007, tandis que le chiffre d'affaires augmentait de 6,3 %. Les frais de personnel ont augmenté de 0,8 % en données comparables ajustées. Les effectifs sont passés de 2 700 personnes au 31 décembre 2007 à 2 721 personnes au 31 décembre 2008 en données comparables suite à la progression du chiffre d'affaires. Au quatrième trimestre 2008, les frais administratifs et commerciaux ont reculé de 5,0 % en données comparables ajustées, en raison d'une charge de retraite non récurrente en 2007, mais traduisant également un contrôle des coûts efficace et les mesures mises en œuvre.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) s'est ainsi établi à 60,1 millions d'euros en 2008, en progression de 19,8 % par rapport à 2007. En données comparables ajustées, il a progressé de 13,9 %, passant de 6,3 % du chiffre d'affaires en 2007 à 6,8 % en 2008. Au quatrième trimestre 2008, l'EBITA a progressé de 9,6 % en données comparables ajustées par rapport au quatrième trimestre 2007, une amélioration de 60 points de base en pourcentage du chiffre d'affaires, de 5,6 % au quatrième trimestre 2007 à 6,2 % au quatrième trimestre 2008.

## 1.2.5 | Autres marchés & activités

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Chiffre d'affaires	130,9	15,0	408,3	59,2
Marge brute	41,7	7,7	127,1	25,9
Frais administratifs et commerciaux	(38,5)	(17,6)	(121,9)	(38,0)
EBITA <sup>(1)</sup>	3,2	(9,9)	5,2	(12,1)
en % du chiffre d'affaires	2,4%	(66,0)%	1,3%	(20,2)%

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre Rexel + Hagemeyer <sup>(2)</sup>			Période close le 31 décembre Hagemeyer <sup>(2)</sup> à partir du 1 <sup>er</sup> avril		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>130,9</b>	<b>142,2</b>	<b>(8,0)%</b>	<b>408,3</b>	<b>398,0</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(8,8)%</i>			<i>1,0%</i>
Marge brute	41,8	43,9	(4,7)%	127,2	120,7	5,5%
en % du chiffre d'affaires	32,0%	30,9%		31,2%	30,3%	
Frais administratifs et commerciaux	(37,9)	(44,1)	(14,2)%	(119,5)	(115,8)	3,2%
en % du chiffre d'affaires	(29,0)%	(31,1)%		(29,3)%	(29,1)%	
EBITA <sup>(1)</sup>	3,9	(0,2)	-	7,7	4,9	60,0%
en % du chiffre d'affaires	3,0%	(0,2)%		1,9%	1,2%	

<sup>(1)</sup> EBITA = Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

<sup>(2)</sup> Activités conservées de Hagemeyer.

Aux cours des trois derniers trimestres de 2008, l'activité *Agencies / Consumer Electronics* a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires de 0,7 % en données comparables et à nombre de jours constant par rapport à 2007, avec des ventes stables en Asie et une progression aux Pays-Bas compensant la baisse en Australie. Ce recul a été plus que compensé par la forte croissance du chiffre d'affaires au Chili, 9,9 % par rapport à 2007. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a reculé de 10,4 % principalement aux Pays-Bas et en Asie. L'activité d'agence en Asie, centrée sur la vente de produits de luxe dans les magasins de détail, a enregistré une baisse de fréquentation liée à l'environnement économique. L'activité aux Pays-Bas a souffert, en plus de l'environnement global, du haut niveau de chiffre d'affaires au dernier trimestre 2007 à la suite du lancement des écrans plats. En Australie, le chiffre d'affaires a reculé en raison de la détérioration des conditions de marché.

Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges (EBITA) a progressé de manière significative grâce à la combinaison de la bonne performance de l'activité ACE et du Chili et du contrôle des coûts des fonctions de siège.

### 1.3 | Résultats consolidés pro forma du Groupe Rexel

Le compte de résultat pro forma au titre des exercices 2008 et 2007 a été préparé afin de traduire les effets (i) de la réalisation de l'offre publique d'achat portant sur l'intégralité des actions et obligations de Hagemeyer, (ii) de la réalisation des cessions et échanges d'actifs convenus avec Sonepar et (iii) de la cession des activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande, comme si ces événements étaient intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les hypothèses et méthodes retenues pour son établissement sont exposées dans le chapitre 20.2 du document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2008 sous le numéro R.08-046. Le compte de résultat pro forma au titre de l'exercice 2007 a de plus été établi en utilisant les mêmes taux de change que ceux utilisés pour l'exercice 2008 (taux moyens sur la période).

(en millions d'euros)	Année		Variation en %
	2008	2007	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 735,0</b>	<b>13 728,6</b>	<b>0,1%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(0,2)%</i>
Marge brute	3 262,5	3 316,8	(1,6)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,8%</i>	<i>24,2%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(2 624,1)	(2 600,5)	0,9%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges (EBITA)	638,4	716,3	(10,9)%
<b>EBITA Ajusté</b>	<b>712,6</b>	<b>736,3</b>	<b>(3,2)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,2%</i>	<i>5,4%</i>	
<b>EBITA Ajusté excluant les éléments non récurrents du T1 2007</b>	<b>712,6</b>	<b>720,3</b>	<b>(1,1)%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,2%</i>	<i>5,2%</i>	

La comparaison de la performance du Groupe entre les deux périodes est affectée par l'effet favorable non récurrent sur le premier trimestre 2007. Retraitée de cet effet, l'EBITA Ajusté affichait un repli de 1,1 % et restait stable en pourcentage du chiffre d'affaires par rapport à 2007 à 5,2 %.

### 1.3.1 | Réconciliation du compte de résultat consolidé de Rexel publié avec le compte de résultat consolidé pro forma

La colonne « Hagemeyer et échange d'actifs » présentée dans le tableau ci-dessous correspond à l'impact des entités de Hagemeyer à l'exclusion de celles cédées à Sonepar et des activités de Hagemeyer en Irlande cédées au cours du troisième trimestre 2008. Cette colonne inclut également l'impact de la cession à Sonepar des activités historiques de Rexel en Allemagne et de l'acquisition de l'activité de Sonepar en Suède.

31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Autres retraits			Pro forma
	Rexel	Hagemeyer et échange d'actifs	liés aux Opérations	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 861,6</b>	<b>873,4</b>	-	<b>13 735,0</b>
Coût des ventes	(9 799,3)	(673,2)	-	(10 472,5)
<b>Marge brute</b>	<b>3 062,3</b>	<b>200,2</b>	-	<b>3 262,5</b>
<i>Marge brute Ajustée</i>	3 124,1	202,1	-	3 326,2
Frais administratifs et commerciaux	(2 432,3)	(188,8)	(3,0)	(2 624,1)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges (EBITA)</b>	<b>630,0</b>	<b>11,4</b>	<b>(3,0)</b>	<b>638,4</b>
<i>EBITA Ajusté</i>	699,4	13,2	-	712,6
Autres produits et charges	(76,6)	(13,8)	-	(90,4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>553,4</b>	<b>(2,4)</b>	<b>(3,0)</b>	<b>548,0</b>
Charges financières nettes	(210,2)	(0,5)	(11,1)	(221,8)
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>343,2</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(14,1)</b>	<b>326,2</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(111,7)	8,2	(2,6)	(106,1)
<b>Résultat net</b>	<b>231,5</b>	<b>5,3</b>	<b>(16,7)</b>	<b>220,1</b>
Amortissements	(102,5)	(8,3)	(3,0)	(113,8)

### 1.3.2 | Résultats pro forma par zone géographique

Le tableau suivant présente la ventilation par zone géographique du chiffre d'affaires, de la marge brute Ajustée et de l'EBITA Ajusté pro forma pour 2008. L'EBITA Ajusté correspond à l'EBITA avant amortissement des actifs incorporels résultant de l'allocation envisagée du prix d'acquisition de Hagemeyer, retraité de l'estimation de l'effet non récurrent des variations du prix des câbles à base de cuivre.

31 décembre 2008 (en millions d'euros)	Autres marchés & activités				Total pro forma
	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique		
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7 941,1</b>	<b>4 404,8</b>	<b>881,9</b>	<b>507,2</b>	<b>13 735,0</b>
Marge brute Ajustée	1 998,7	958,8	214,3	154,4	3 326,2
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	25,2%	21,8%	24,3%	30,4%	24,2%
<b>EBITA Ajusté</b>	<b>424,2</b>	<b>223,1</b>	<b>59,7</b>	<b>5,6</b>	<b>712,6</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,3%	5,1%	6,8%	1,1%	5,2%

Le chiffre d'affaires pro forma des neuf premiers mois de 2008 se décompose de la manière suivante :

	En millions d'euros	Variation 2008 vs. 2007	
		Nombre de jours réel	Nombre de jours constant
<b>Total Groupe</b>	<b>13 735,0</b>	<b>0,1%</b>	<b>(0,2)%</b>
<b>Europe</b>	<b>7 941,1</b>	<b>0,2%</b>	<b>-</b>
Dont:			
France	2 483,0	2,1%	2,5%
Royaume-Uni	1 177,3	(2,2)%	(2,6)%
Allemagne	872,4	4,1%	3,0%
Scandinavie	934,6	5,6%	4,6%
<b>Amérique du Nord</b>	<b>4 404,8</b>	<b>(1,9)%</b>	<b>(2,2)%</b>
<b>Asie - Pacifique</b>	<b>881,9</b>	<b>6,3%</b>	<b>5,9%</b>
<b>Autres marchés &amp; activités</b>	<b>507,2</b>	<b>5,1%</b>	<b>4,3%</b>

## 1.4 | Perspectives

Compte tenu de la forte dégradation de l'environnement économique, Rexel s'attend à un recul sensible des ventes en 2009, reflétant l'effet cumulé de volumes en retrait et de la baisse du prix du cuivre.

Dans cet environnement difficile, la priorité de la Direction est de protéger les marges, poursuivre le désendettement du Groupe et d'anticiper les opportunités de croissance ; en conséquence, elle prend en 2009 d'importantes mesures visant à :

- accélérer les réductions de coûts mises en œuvre depuis 2007-2008 avec un nouveau plan d'économies d'au moins 110 millions d'euros ;
- maximiser les flux nets de trésorerie, en continuant à se focaliser sur le besoin en fonds de roulement, en réduisant de 25 % les investissements opérationnels bruts et en suspendant le versement du dividende ; et
- continuer à saisir les opportunités de croissance organique ciblées dans les segments en plein essor comme les solutions d'efficacité énergétique, les projets gouvernementaux et institutionnels, et les grands comptes.

En s'appuyant sur sa position de leader mondial récemment renforcée, Rexel est plus que jamais décidé à protéger ses marges et à continuer à dégager des flux de trésorerie élevés. La Direction est confiante dans la capacité de Rexel à sortir renforcé du ralentissement économique actuel.



## 2. | TRESORERIE ET CAPITAUX DU GROUPE

### 2.1 | Flux de trésorerie du Groupe aux 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie de Rexel pour les années et quatrièmes trimestres 2008 et 2007.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie d'exploitation <sup>(1)</sup>	119,3	174,8	664,1	704,0
Intérêts (a)	(53,2)	(25,3)	(186,7)	(217,7)
Impôts (a)	(26,0)	(17,5)	(109,8)	(41,8)
Variation du besoin en fonds de roulement	208,6	64,9	133,7	(13,0)
Flux nets des activités opérationnelles (b)	248,7	196,9	501,3	431,5
Flux nets des activités d'investissement	(38,9)	(151,2)	(1 476,1)	(184,2)
Dont immobilisations opérationnelles <sup>(2)</sup> (c)	(13,1)	(20,1)	(8,7)	(20,6)
Flux nets des activités de financement	(133,1)	(17,6)	1 220,8	(200,9)
Variation nette de la trésorerie	76,7	28,1	246,0	46,4
<b>Trésorerie disponible après investissements nets</b>				
<b>(« Free cash flow ») :</b>				
- avant intérêts et impôts (b) – (a) + (c)	314,8	219,6	789,1	670,4
- après intérêts et impôts (b) + (c)	235,6	176,8	492,6	410,9
<b>BFR, en % du chiffre d'affaires<sup>(3)</sup></b>			<b>12,0%</b>	<b>14,1%</b>
<b>BFR, en % du chiffre d'affaires<sup>(3)</sup>, en données comparables</b>			<b>12,0%</b>	<b>13,0%</b>
<sup>(1)</sup> Avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement.				
<sup>(2)</sup> Nettes des cessions.				
<sup>(3)</sup> Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois.				

#### 2.1.1 | Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets provenant des activités opérationnelles ont représenté une ressource de 501,3 millions d'euros en 2008 contre 431,5 millions d'euros en 2007. Au quatrième trimestre 2008, les flux nets provenant des activités opérationnelles ont représenté une ressource de 248,7 millions d'euros contre 196,9 millions d'euros au quatrième trimestre 2007.

#### Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement ont reculé entre 2007 et 2008, passant de 704,0 millions d'euros en 2007 à 664,1 millions d'euros en 2008. Le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges et avant amortissements (EBITDA) a progressé de 725,4 millions d'euros en 2007 à 732,5 millions d'euros en 2008. L'EBITDA généré par l'intégration des entités Hagemeyer a été partiellement compensé par la forte chute du prix du cuivre observée au quatrième trimestre 2008. Les coûts de restructuration et d'intégration encourus en 2008 se sont élevés à 55,5 millions d'euros, contre 16,0 millions d'euros en 2007.

#### Intérêts et impôts

En 2008, les intérêts versés se sont élevés à 186,7 millions d'euros contre 217,7 millions d'euros en 2007. En 2007, 89,6 millions d'euros avaient été payés le 4 avril 2007 au titre de la prime de remboursement de l'Obligation Senior Subordonnée intervenu dans le cadre du refinancement du Groupe suite à son introduction en bourse. A partir du deuxième trimestre 2008, les intérêts payés reflètent les conditions du nouveau Contrat de Crédit Senior mis en place pour l'opération Hagemeyer.

En 2008, 109,8 millions d'euros ont été payés au titre de l'impôt sur les bénéfices contre 41,8 millions d'euros en 2007. Le deuxième trimestre 2007 incluait un remboursement non récurrent d'impôt par les autorités françaises pour un montant de 53,4 millions d'euros.

## Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement a représenté une ressource nette de 133,7 millions d'euros au en 2008, contre une utilisation de 13,0 millions d'euros en 2007. En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, le besoin en fonds de roulement est passé de 13,0 % au 31 décembre 2007 en données comparables à 12,0 % au 31 décembre 2008. Fin 2008, le besoin en fonds de roulement inclut l'effet de la baisse des prix des câbles à base de cuivre estimé à 60 points de base, soit un niveau de 12,6 % avant cette baisse. L'amélioration résiduelle de 40 points de base traduit l'adaptation du besoin en fonds de roulement du Groupe au niveau d'activité plus faible à partir du quatrième trimestre.

### 2.1.2 | Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle représentait un emploi de 1 476,1 millions d'euros en 2008 contre 184,2 millions d'euros en 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Acquisitions d'immobilisations opérationnelles <sup>(1)</sup>	(13,1)	(20,1)	(8,7)	(20,6)
Acquisitions d'immobilisations financières <sup>(1)</sup>	(23,9)	(77,0)	(2 321,0)	(111,9)
Variation nette des placements à long terme	(1,9)	(54,1)	853,6	(51,7)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(38,9)	(151,2)	(1 476,1)	(184,2)

<sup>(1)</sup> Nettes des cessions.

## Acquisitions et cessions d'immobilisations

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté un emploi de trésorerie de 8,7 millions d'euros en 2008 contre un emploi de 20,6 millions d'euros en 2007.

En 2008, les dépenses brutes d'investissement ont représenté 88,6 millions d'euros, soit 0,7 % du chiffre d'affaires de la période, dont 28,7 millions d'euros étaient consacrés aux systèmes d'information, 36,3 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 20,6 millions d'euros à la logistique et 3,0 million d'euros à d'autres investissements. Les cessions d'immobilisations se sont élevées à 88,1 millions d'euros, comprenant principalement une opération de cession-bail portant sur 7 centres logistiques en France pour un montant de 62,9 millions d'euros, des véhicules de société au Royaume-Uni pour 10,1 millions d'euros et un bâtiment aux Pays-Bas pour 3,1 millions d'euros. La variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations s'est élevée à 8,2 millions d'euros, majorant d'autant les investissements de la période.

En 2007, les dépenses brutes d'investissement avaient représenté 82,5 millions d'euros, soit 0,8 % du chiffre d'affaires de la période, dont 29,3 millions d'euros étaient consacrés aux systèmes d'information, 26,6 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 24,9 millions d'euros à la logistique et 1,7 million d'euros à d'autres investissements. Les cessions d'immobilisations s'étaient élevées à 52,1 millions d'euros, comprenant principalement une opération de cession-bail en Suisse pour un montant de 45,8 millions d'euros (42,0 millions d'euros net des impôts et taxes correspondants). La variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations s'était élevée à 9,8 million d'euros, réduisant d'autant les investissements de l'année.

## Investissements financiers

Les investissements financiers ont représenté un emploi net de 2 321,0 millions d'euros en 2008 contre 111,9 millions d'euros en 2007.

En 2008, les sorties de trésorerie au titre des investissements financiers comprenaient principalement la réalisation de l'offre sur Hagemeyer pour un montant de 3 082,2 millions d'euros nets de la trésorerie acquise. La cession des entités Sonepar au mois de juin 2008 s'est traduite par une entrée de liquidités de 732,0 millions d'euros. La ressource nette provenant de l'échange d'actifs comprenait 177,0 millions d'euros de ressources au titre de la cession des activités de Rexel en Allemagne et 83,8 millions d'euros d'utilisation pour l'acquisition des activités de Sonepar en Suède. Les autres investissements sont constitués de l'acquisition de Beacon aux Etats-unis pour un montant de 19,3 millions de dollars (12,6 millions d'euros), ABK Electric Wholesale Pty.Ltd Company en Australie pour 3,3 millions de dollars australien (1,8 million d'euros), Egleys en Nouvelle-Zélande pour 11,5 millions de dollars néo-zélandais (6,3 millions d'euros), Espace Elec et NFM SA en France pour 6,6 millions d'euros et 4,4 millions d'euros respectivement et B.V. Electrotechnische Groothandel J.K. Busbroek aux Pays-Bas pour 4,3 millions d'euros. Ils incluent également des paiements relatifs à des clauses de complément de prix pour 7,3 millions d'euros, relatifs à l'acquisition de Huazhang en Chine, pour 2,0 millions d'euros, relatifs à l'acquisition d'ElettroBergamo et pour 11,2 millions d'euros au titre d'ABM, une entité Hagemeyer, ainsi qu'un ajustement de prix de 2,5 millions d'euros concernant la société EIW en Australie. Les investissements financiers incluaient également l'acquisition de titres de la filiale Rexel Distribution en vertu d'accords de liquidité sur des plans de stocks options de 2002 et 2003, pour un montant de 1,2 million d'euros.

En 2007, les investissements financiers comprenaient principalement un ajustement de prix payé en mars 2007 et relatif à l'acquisition de Gexpro pour un montant de 9,7 millions de dollars US (7,8 millions d'euros), ainsi que l'acquisition de APPRO 5 en France pour un montant de 6,7 millions d'euros, Clearlight Electrical au Royaume-Uni pour 5,3 millions de livres (7,8 millions d'euros), Tri-Valley Electric Supply aux Etats-Unis pour 1,5 million de dollars US (1,2 million d'euros), Boutet en Belgique pour 6,8 millions d'euros et EIW en Australie pour 132,8 millions de dollars australiens (84,8 millions d'euros). Ils incluaient également l'acquisition de titres de la filiale Rexel Distribution en vertu d'accords de liquidité sur des plans de stocks options de 2002 et 2003, pour un montant de 3,9 millions d'euros. En 2007, Rexel avait par ailleurs procédé à la cession de la société Kontakt Systeme pour un montant net de 4,9 millions d'euros.

### **Variation des placements à long terme**

La variation des placements à long terme s'est élevée à 853,6 millions d'euros de ressources en 2008 contre une utilisation nette de 51,7 millions d'euros en 2007.

La ressource nette enregistrée en 2008 traduisait pour l'essentiel le remboursement en faveur de Rexel des comptes courants vis-à-vis des Entités Sonepar pour un montant de 852,4 millions d'euros.

L'emploi net constaté en 2007 correspondait principalement à l'acquisition de titres Hagemeyer représentant 1,8 % du capital pour un montant total de 56,6 millions d'euros (y compris frais de transaction).

### **2.1.3 | Trésorerie nette provenant des activités de financement**

La trésorerie nette provenant des activités de financement comprend les remboursements de la dette financière, l'émission d'actions et le paiement de dividendes.

En 2008, les activités de financement se sont traduites par des ressources nettes pour un montant de 1 220,8 millions d'euros. La variation nette des lignes de crédit s'est élevée à 1 030,8 millions d'euros et se décomposait entre le tirage du nouveau Contrat de Crédit Senior pour un montant net de coûts de transaction de 4 256,3 millions d'euros qui ont permis l'acquisition des titres et obligations de Hagemeyer pour 3 153,1 millions d'euros ainsi que le remboursement du Contrat de Crédit Senior 2007 pour 947,5 millions d'euros et le refinancement de la dette Hagemeyer pré acquisition de 260,0 millions d'euros. Suite à la cession à Sonepar de certaines des entités Hagemeyer en juin et à la mise en place d'un nouveau programme de cession de créances commerciales européen, Rexel a remboursé 1 927,6 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit Senior. En mai 2008, Rexel avait remboursé les obligations émises en 1998 pour un montant net de 45,7 millions d'euros correspondant au nominal de l'émission obligataire. Les paiements relatifs aux opérations de crédit-bail se sont élevés à 66,3 millions d'euros et les programmes de cession de créances commerciales ont augmenté de 354,0 millions d'euros, y compris la mise en place d'un nouveau programme au mois

de décembre 2008. En juin 2008, un dividende de 0,37 euro a été payé aux actionnaires pour un montant total de 94,4 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2007, les activités de financement s'étaient traduites par des remboursements nets pour un montant de 200,9 millions d'euros. Les fonds levés lors de l'introduction en bourse, intervenue au deuxième trimestre 2007, s'étaient élevés à 1 005,0 millions d'euros nets des coûts d'introduction. Par ailleurs, Rexel avait conclu un nouveau contrat de Crédit Senior en 2007 lui permettant, avec les fonds levés lors de l'introduction, de rembourser intégralement le contrat de Crédit Senior 2005 et les Obligations Senior Subordonnées. L'ensemble de ces opérations, après un remboursement complémentaire du troisième trimestre, avait représenté un remboursement net de 1 212,9 millions d'euros. Les paiements relatifs aux opérations de crédit-bail s'étaient élevés à 26,9 millions d'euros. Enfin, divers autres mouvements s'étaient traduits par des entrées nettes d'un montant de 33,9 millions d'euros.

## 2.2 | Sources de financement du Groupe

Au-delà de l'utilisation de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de lignes de crédit multilatérales, d'emprunts obligataires et de cessions de créances commerciales. Au 31 décembre 2008, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 2 932,0 millions d'euros et s'analysait comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Courant	Non		Courant	Non	
		courant	Total		courant	Total
Emprunts obligataires	-	-	-	54,8	-	54,8
Dette senior	178,2	2 225,9	2 404,1	-	960,6	960,6
Titrisation	-	1 255,0	1 255,0	-	1 012,1	1 012,1
Emprunt auprès des établissements de crédit	5,2	3,7	8,9	5,9	5,0	10,9
Concours bancaires et autres emprunts	91,4	-	91,4	45,1	-	45,1
Location financement	9,6	17,4	27,0	16,9	37,5	54,4
Moins coûts de transaction	-	(47,4)	(47,4)	-	(16,1)	(16,1)
<b>Total des dettes financières et intérêts courus</b>	<b>284,4</b>	<b>3 454,6</b>	<b>3 739,0</b>	<b>122,7</b>	<b>1 999,1</b>	<b>2 121,8</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(807,0)			(515,2)
<b>Endettement financier net</b>			<b>2 932,0</b>			<b>1 606,6</b>

La variation entre les deux périodes est essentiellement liée au financement de l'offre réalisée sur les actions et obligations de Hagemeyer (cf. note 19 – « Endettement financier » des états financiers consolidés au 31 décembre 2008 du groupe Rexel).

Dans le cadre du financement de cette acquisition, Rexel a également refinancé son endettement pré-existant à la date d'acquisition ainsi que celui de Hagemeyer et a souscrit un nouveau contrat de crédit senior d'un montant total de 5,4 milliards d'euros dont les caractéristiques sont décrites en note 19 des états financiers au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, le Groupe dispose d'un peu plus d'un milliard d'euros de disponibilités, ceci comprenant la trésorerie et équivalents de trésorerie, et les montants non tirés sur les lignes de crédit. Ces disponibilités sont largement supérieures aux échéances de remboursement de dette cumulées d'ici mi-2011.

Au titre du Contrat de Crédit Senior, Rexel doit respecter, à la fin de chaque période de douze mois glissants indiquée ci-dessous, un Ratio d'Endettement Pro Forma maximum de :

Date	Ratio d'Endettement Pro Forma
31 décembre 2008	4,75:1
30 juin 2009	4,75:1
31 décembre 2009	4,50:1
30 juin 2010	4,25:1
31 décembre 2010	3,90:1
30 juin 2011 et après	3,50:1

Au 31 décembre 2008, ce ratio s'élevait à 3,60, respectant ainsi l'engagement. La marge correspondante était de 32,1 %.

## II. Etats financiers consolidés

# SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé .....	31
Bilan consolidé .....	32
Tableau des flux de trésorerie .....	33
Etat des profits et pertes comptabilisés .....	34
Tableau de variation des capitaux propres consolidés .....	35
Notes annexes aux états financiers consolidés .....	36
1.   Informations générales .....	36
2.   Principales méthodes comptables .....	36
3.   Regroupements d'entreprises .....	49
4.   Information sectorielle .....	54
5.   Frais administratifs et commerciaux .....	55
6.   Charges de personnel .....	55
7.   Autres produits et autres charges .....	55
8.   Charges financières nettes .....	58
9.   Impôt sur les bénéfices .....	59
10.   Actifs non courants .....	62
11.   Actifs courants .....	65
12.   Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	67
13.   Synthèse des actifs financiers .....	68
14.   Capital social et prime d'émission .....	69
15.   Paiements fondés sur des actions .....	72
16.   Résultats par action .....	75
17.   Provisions et autres passifs non courants .....	75
18.   Avantages du personnel .....	76
19.   Endettement financier .....	79
20.   Risques de marché et Instruments financiers .....	85
21.   Synthèse des passifs financiers .....	90
22.   Litiges et passifs éventuels .....	91
23.   Parties liées .....	94
24.   Engagements contractuels .....	95
25.   Evénements postérieurs au 31 décembre 2008 .....	95
26.   Sociétés consolidées .....	96

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2008	2007
Chiffre d'affaires	4	12 861,6	10 704,4
Coût des ventes		(9 799,3)	(8 088,8)
<b>Marge brute</b>		<b>3 062,3</b>	<b>2 615,6</b>
Frais administratifs et commerciaux	5	(2 432,3)	(1 967,2)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges</b>		<b>630,0</b>	<b>648,4</b>
Autres produits	7	124,4	6,9
Autres charges	7	(201,0)	(84,8)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>553,4</b>	<b>570,5</b>
Produits financiers		74,7	43,0
Coût de l'endettement financier		(224,8)	(172,3)
Charges financières liées au refinancement		(11,0)	(165,9)
Autres charges financières		(49,1)	(24,0)
Charges financières (nettes)	8	(210,2)	(319,2)
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>343,2</b>	<b>251,3</b>
Charge d'impôt sur le résultat	9	(111,7)	(107,8)
<b>Résultat net</b>		<b>231,5</b>	<b>143,5</b>
<b>Dont :</b>			
Résultat net - Part du Groupe		230,2	143,0
Résultat net - Part des minoritaires		1,3	0,5
<b>Résultat net par action :</b>			
Résultat de base par action (en euros)	16	0,90	0,65
Résultat dilué par action (en euros)	16	0,88	0,64



## Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre	
		2008	2007
<b>Actif</b>			
Goodwill	10.1	3 662,5	2 608,3
Immobilisations incorporelles	10.1	927,3	686,0
Immobilisations corporelles	10.2	317,1	272,1
Actifs financiers non courants	10.3	54,3	76,8
Actifs d'impôts différés	9.2	238,1	127,4
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>5 199,3</b>	<b>3 770,6</b>
Stocks	11.1	1 329,0	1 143,2
Créances clients	11.2	2 363,3	2 018,5
Créances d'impôt courant		4,0	1,4
Autres actifs	11.3	477,7	422,6
Actifs destinés à être cédés		4,6	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	807,0	515,2
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 985,6</b>	<b>4 100,9</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>10 184,9</b>	<b>7 871,5</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	14	1 280,0	1 280,0
Prime d'émission	14	1 409,9	1 409,9
Réserves		534,4	531,4
<b>Total des capitaux propres part du groupe</b>		<b>3 224,3</b>	<b>3 221,3</b>
Intérêts minoritaires		24,4	6,0
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>3 248,7</b>	<b>3 227,3</b>
<b>Dettes</b>			
Dettes financières (part à long terme)	19	3 454,6	1 999,1
Avantages du personnel	18	175,4	125,6
Passifs d'impôts différés	9.2	222,3	161,5
Provisions et autres passifs non courants	17	223,8	52,8
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>4 076,1</b>	<b>2 339,0</b>
Dettes financières (part à court terme)	19	276,1	118,1
Intérêts courus	19	8,3	4,6
Dettes fournisseurs		1 930,0	1 659,3
Dette d'impôt courant		21,5	24,0
Autres dettes		624,2	499,2
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 860,1</b>	<b>2 305,2</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>6 936,2</b>	<b>4 644,2</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>10 184,9</b>	<b>7 871,5</b>

## Tableau des flux de trésorerie

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2008	2007
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Résultat opérationnel		553,4	570,5
Amortissements et dépréciation d'actifs		196,6	85,2
Avantages au personnel		(15,1)	(6,4)
Variation des autres provisions		25,3	(5,0)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie (1)		(96,1)	59,7
Intérêts payés		(186,7)	(217,7)
Impôt payé		(109,8)	(41,8)
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>367,6</i>	<i>444,5</i>
Variation des stocks		139,0	(50,5)
Variation des créances clients		185,1	(11,2)
Variation des dettes fournisseurs		(187,4)	54,3
Variations des autres créances et autres dettes		(3,0)	(5,6)
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>133,7</i>	<i>(13,0)</i>
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>		<b>501,3</b>	<b>431,5</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(96,8)	(72,7)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	7.1	88,1	52,1
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	3.2	(3 226,2)	(116,8)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	3.1.3	905,2	4,9
Variation des placements à long terme		853,6	(51,7)
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>		<b>(1 476,1)</b>	<b>(184,2)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Produits de l'émission d'action		-	1 005,0
Rachat d'actions propres		(3,3)	(8,3)
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes financières	19.2	1 030,8	(1 212,9)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	19.2	354,0	42,2
Remboursement des dettes résultant des contrats de location-financement	19.2	(66,3)	(26,9)
Dividendes versés	14.2	(94,4)	-
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>		<b>1 220,8</b>	<b>(200,9)</b>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		246,0	46,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12	515,2	473,1
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation		45,8	(4,3)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>12</b>	<b>807,0</b>	<b>515,2</b>

## Etat des profits et pertes comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Résultat net</b>	<b>231,5</b>	<b>143,5</b>
Ecarts de conversion	(122,3)	(24,2)
Couvertures de flux de trésorerie (net d'impôt)	(29,9)	(6,9)
Titres disponibles à la vente (net d'impôt)	0,3	(0,3)
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(151,9)</i>	<i>(31,4)</i>
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>79,6</b>	<b>112,1</b>
<b>Dont :</b>		
Part du Groupe	77,6	111,7
Intérêts minoritaires	2,0	0,4

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Juste valeur	Actions propres	Total attribuable au groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>Au 1er janvier 2007</b>	<b>630,5</b>	<b>1,6</b>	<b>333,3</b>	<b>5,3</b>	<b>12,3</b>	<b>-</b>	<b>983,0</b>	<b>5,6</b>	<b>988,6</b>
Ecart de conversion			(24,1)				(24,1)	(0,1)	(24,2)
Couvertures de flux de trésorerie				(6,9)			(6,9)		(6,9)
Titres disponibles à la vente				(0,3)			(0,3)		(0,3)
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(24,1)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>(8,3)</b>	<b>(31,3)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(31,4)</b>
Résultat net			143,0				143,0	0,5	143,5
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>143,0</b>	<b>(24,1)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>(8,3)</b>	<b>111,7</b>	<b>0,4</b>	<b>112,1</b>
Augmentation de capital	649,5	1 408,3	14,7				2 072,5		2 072,5
Paiements fondés sur des actions			62,4			(8,3)	62,4		62,4
Actions propres						(8,3)	(8,3)		(8,3)
Intérêts minoritaires des sociétés acquises ou cédées							-		-
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>1 280,0</b>	<b>1 409,9</b>	<b>553,4</b>	<b>(18,8)</b>	<b>5,1</b>	<b>(8,3)</b>	<b>3 221,3</b>	<b>6,0</b>	<b>3 227,3</b>
Ecart de conversion				(123,0)			(123,0)	0,7	(122,3)
Couvertures de flux de trésorerie					(29,9)		(29,9)		(29,9)
Titres disponibles à la vente					0,3		0,3		0,3
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(123,0)</b>	<b>(29,6)</b>	<b>-</b>	<b>(152,6)</b>	<b>0,7</b>	<b>(151,9)</b>
Résultat net			230,2				230,2	1,3	231,5
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>230,2</b>	<b>(123,0)</b>	<b>(29,6)</b>	<b>-</b>	<b>77,6</b>	<b>2,0</b>	<b>79,6</b>
Paiements fondés sur des actions			22,0				22,0		22,0
Actions propres						(2,2)	(2,2)		(2,2)
Dividendes payés			(94,4)				(94,4)		(94,4)
Intérêts minoritaires des sociétés acquises ou cédées							-	16,4	16,4
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>1 280,0</b>	<b>1 409,9</b>	<b>711,2</b>	<b>(141,8)</b>	<b>(24,5)</b>	<b>(10,5)</b>	<b>3 224,3</b>	<b>24,4</b>	<b>3 248,7</b>

## Notes annexes

### 1. | INFORMATIONS GENERALES

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une grande variété de clients et marchés dans le domaine de la construction, l'industrie et les services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Ils ont été arrêtés par le Directoire le 9 février 2009.

### 2. | PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

#### 2.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité à la fois avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union européenne et celles approuvées par l'International Accounting Standards Board et applicables au 31 décembre 2008.

#### 2.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- regroupements des actifs (notes 2.5 et 3),
- dépréciation du *goodwill* et des actifs incorporels (notes 2.5, 2.7 et 10.1),
- évaluation des obligations liées aux avantages du personnel (notes 2.13 et 18),
- provisions et passifs éventuels (notes 2.15, 17 et 22),

- valorisation des instruments financiers (notes 2.9.4 et 20),
- reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.19 et 9),
- évaluation des paiements fondés sur des actions (notes 2.14 et 15).

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2007, les nouvelles normes et interprétations applicables en 2008 et détaillées ci-dessous n'ayant pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe.

### **2.2.1 | Nouvelles normes et interprétations applicables en 2008**

Le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 les nouveaux amendements et interprétations suivantes :

L'interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » précise que les instruments de capitaux propres de la société mère octroyés aux membres du personnel d'une filiale sont comptabilisés comme un plan réglé en instruments de capitaux propres même si l'entité acquiert cet instrument auprès d'une autre partie, ou si les actionnaires mettent à disposition les instruments de capitaux propres nécessaires. Le Groupe n'a pas émis d'instruments concernés par cette interprétation.

L'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » concerne les opérateurs de concessions de services du secteur public vers le secteur privé. Aucune des entités du Groupe n'est concessionnaire. En conséquence, le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

L'amendement à la norme IAS 19 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et à la norme IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir » - intitulé « Reclassement d'actifs financiers » permet de reclasser des instruments financiers des catégories « détenus à des fins de transactions » et « détenus en vue de la vente » vers des catégories d'actifs financiers. Cet amendement est applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, mais n'a eu aucun effet sur la position financière du Groupe.

Le Groupe a choisi d'appliquer par anticipation l'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 - Limite des avantages économiques liés au sur-financement d'un régime, obligations de financement minimum et leur interaction ». Cette interprétation fournit des indications sur la manière d'évaluer l'actif disponible, au travers de remboursements ou de réductions de cotisations futures, qui peut être comptabilisé au titre d'un excédent de régime selon IAS 19 « Avantages du personnel ». Le Groupe a modifié en conséquence le principe comptable concerné et n'a pas constaté d'effet sur sa position financière ni sur son résultat.

### **2.2.2 | Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvée par l'Union européenne**

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations approuvés par l'Union européenne et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La norme IAS 1 « Présentation des états financiers » a fait l'objet d'un amendement pour renforcer l'utilité des informations présentées dans les états financiers. La modification majeure concerne l'introduction d'un nouvel état de résultat global qui comprendrait toutes les rubriques de produits et charges présentées dans le compte de résultat et celles contenues dans l'état des profits et pertes comptabilisés. La norme IAS 1 révisée est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et devrait avoir un effet limité sur les notes annexes présentées par le Groupe, dès lors que l'état des profits et pertes comptabilisés est déjà inclus dans les états financiers du Groupe.

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » a été révisée pour supprimer la possibilité de constater en charges les coûts d'emprunt. Ceux-ci doivent être obligatoirement capitalisés s'ils peuvent être affectés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif déterminé. L'amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et ne devrait pas avoir d'effet sur les comptes consolidés du Groupe.

L'amendement à la norme IFRS 2 – « Paiements fondés sur des actions » intitulé « Conditions d'acquisition et annulations » permet de clarifier les conditions d'acquisitions de droits et confirme l'application d'un traitement comptable unique pour les annulations, qu'elles que soient leurs origines. Cet amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle » et adopte une approche fondée sur l'information dont dispose la direction pour identifier et évaluer les résultats des segments opérationnels. Cette norme est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le Groupe a choisi de ne pas appliquer cette norme par anticipation. L'effet éventuel de cette norme est en cours d'évaluation.

L'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » exige que les gratifications accordées aux clients lors d'une vente soient comptabilisées en tant qu'éléments identifiables de la transaction, séparément des autres éléments identifiables lors de la vente initiale. La juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de la vente initiale doit être répartie entre les gratifications et les autres éléments de la vente. La contrepartie affectée aux gratifications doit être évaluée par référence à leur juste valeur, c'est-à-dire au montant auquel elles pourraient être vendues séparément. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008. L'effet de cette interprétation, qui sera mise en place en 2009, est en cours d'évaluation.

## 2.3 | Principes de consolidation

### ***Filiales et entreprises associées***

Les filiales (y compris les entités *ad hoc*) sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables, actuels ou potentiels, sont pris en considération.

Les entreprises, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

### ***Transactions intra-groupe***

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

### ***Intérêts minoritaires***

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés distinctement dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère.

## 2.4 | Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

### ***Transactions en monnaie étrangère***

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges sauf lorsque la comptabilité de couverture est appliquée (voir note 2.9.5). Les actifs et passifs non monétaires libellés

en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

### **Activités à l'étranger**

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### **Investissement net dans une activité à l'étranger**

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

### **Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger**

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

## **2.5 | Immobilisations incorporelles**

### **Goodwill**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le prix d'acquisition est alloué aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, sur la base de leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. L'excédent entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si des informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Le *goodwill* est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le *goodwill* est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 2.7).

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 2.7).

Les actifs incorporels identifiables acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans le cadre de l'affectation du coût de regroupement et évalués à la juste valeur. Les actifs incorporels sont considérés comme identifiables s'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou s'ils sont séparables.

Les partenariats stratégiques, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 0,8% des ventes, selon les pays.



Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution ont une durée de vie indéfinie s'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Des relations clients sont reconnues lorsqu'une entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Elles sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et sont amorties sur leur durée de vie en fonction de leur attrition constatée sur une base historique.

Les logiciels informatiques acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Les logiciels développés par le Groupe, améliorant la productivité, sont immobilisés.

### **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée. Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les frais de développement de logiciels activés sont comprises entre 5 et 10 ans.

## **2.6 | Immobilisations corporelles**

### **Actifs en pleine propriété**

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 2.7).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Pour les immobilisations en cours, le Groupe a choisi de ne pas capitaliser les coûts des emprunts contractés au cours de la période de développement.

### **Actifs loués**

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de locations sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 2.7). Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restante due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

## **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Bâtiments administratifs et commerciaux 20 à 35 ans
- Agencements et aménagements, installations générales 5 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 8 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

## **2.7 | Dépréciation**

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks (voir note 2.8), les créances clients et autres créances (voir note 2.9.3), et les actifs d'impôt différé (voir note 2.19), est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-dessous).

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au *pro rata* de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

### **Calcul de la valeur recouvrable**

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau du pays, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

### **Reprise de la perte de valeur**

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## 2.8 | Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des marchandises. Ils sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport, remises et ristournes fournisseurs déduites. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale, et des risques liés à leur faible rotation.

## 2.9 | Actifs financiers

### 2.9.1 | *Actifs financiers non courants*

Les actifs financiers non courants incluent principalement les investissements dans les sociétés non consolidées et les autres participations, les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité, ainsi que les prêts.

Les participations dans les sociétés non consolidées et les autres participations sont classées en tant qu'actifs disponibles à la vente et sont évaluées à la juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les investissements sont présentés à leur coût diminué d'une dépréciation si nécessaire. Les variations de juste valeur sont constatées en capitaux propres et transférées en résultat si les actifs concernés sont cédés ou si leur dépréciation devient définitive.

### 2.9.2 | *Actifs financiers détenus à des fins de transactions*

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

### 2.9.3 | *Créances clients et autres créances*

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir note 2.12), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement à partir de 30 jours.

### 2.9.4 | *Instruments financiers dérivés*

Les instruments financiers dérivés qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture selon IAS 39 sont classés en instruments de couverture. Les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien que mis en place dans une perspective de gestion des risques (les procédures du Groupe n'autorisent pas les transactions spéculatives), sont comptabilisés comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir la méthode comptable décrite en note 2.9.5). Ils sont inscrits à l'actif ou au passif en fonction de leur juste valeur.

## **Risque de change et risque de taux**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour se prémunir contre les risques de variations des cours de change et des taux d'intérêt. L'utilisation des instruments financiers dérivés dans un but spéculatif n'est pas autorisée par les procédures mises en place par le Groupe. Cependant, les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme instruments détenus à des fins de transaction.

### **Estimation de la juste valeur**

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Le prix de marché coté utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le prix vendeur ; le prix de marché coté approprié pour les dettes financières est le prix acheteur.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise différentes méthodes et a recours à des hypothèses fondées sur les conditions de marché existantes à chaque date de clôture. Les prix de marché cotés ou les cotations de vendeurs pour des instruments similaires sont utilisés pour la dette à long terme. D'autres techniques, telles que les flux de trésorerie actualisés, sont utilisées pour déterminer la juste valeur des autres instruments financiers. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée d'après la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée en utilisant les taux de change à terme à la date de clôture.

## **2.9.5 | Comptabilité de couverture**

### **Couverture de flux de trésorerie**

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non financier ou un passif non financier, le profit ou la perte cumulé correspondant est sorti des capitaux propres et inclus dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non financier. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisé).

Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles visées par les deux dispositions précédentes, les profits ou pertes associés cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque le Groupe révoque la désignation de la relation de couverture, mais s'attend toujours à ce que la transaction couverte prévue soit réalisée, le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres et est comptabilisé conformément à la méthode précédemment décrite lorsque la transaction se produit. Lorsque le Groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée, le profit ou la perte cumulé latent qui avait été comptabilisé en capitaux propres est comptabilisé immédiatement en résultat.

### **Couverture de juste valeur**

La comptabilité de couverture de juste valeur est utilisée lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné en tant que couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'une dette figurant au bilan (ou d'un engagement ferme), dont la dette financière à taux fixe, comme par exemple les obligations indexées et les autres emprunts à taux fixe.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les éléments couverts sont réévalués à leur juste valeur pour la part du risque couvert. Les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant sont comptabilisés en résultat.

## **Couverture d'un élément monétaire en devise étrangère**

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un actif ou passif monétaire comptabilisé, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat (« couverture naturelle »).

### **2.9.6 | Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et avec une échéance à court terme.

## **2.10 | Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Les actifs et groupes d'actifs et passifs non courants sont classés comme « détenus en vue de la vente » si leur valeur comptable est recouvrable au travers d'une transaction de vente plutôt qu'au travers de leur utilisation. Le Groupe considère que cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs) est disponible pour une vente immédiate en l'état. Le Groupe doit être engagé à vendre et la vente doit être hautement probable dans l'année qui suit la date de classification. L'évaluation des actifs (ou d'un groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) est mise à jour immédiatement avant la classification en « détenus en vue de la vente » en fonction des différentes normes IFRS qui leur sont applicables. Puis, lorsqu'ils sont classés dans les rubriques « Actifs destinés à être cédés » et « Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés », les actifs non courants et les groupes d'actifs et passifs sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de cession.

## **2.11 | Capital**

### **Rachat d'instruments de capitaux propres**

Lors du rachat par la Société de ses instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées, lorsqu'elles ne sont pas annulées, sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

### **Dividendes**

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

## **2.12 | Dettes financières**

### **Emprunts portant intérêt**

Les emprunts portant intérêt sont reconnus initialement à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la reconnaissance initiale, les emprunts portant intérêt sont évalués à leur coût amorti selon lequel toute différence entre la valeur nominale (nette des coûts de transactions) et la valeur de remboursement est reconnue en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Taux d'intérêt effectif**

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

### **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, ainsi que les taxes encaissées par les autorités de marché, les commissions de bourse et les droits d'enregistrement. Les coûts de transaction n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation des frais administratifs internes et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'instrument.

### **Dettes financières nettes**

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## **2.13 | Avantages du personnel**

Il existe différents régimes de retraite au sein des sociétés du Groupe. Certains de ces régimes sont financés auprès de sociétés d'assurance ou de fonds, selon la réglementation locale applicable.

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite, ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle, et la juste valeur des actifs dédiés est déduite de ce montant. Le taux d'actualisation est le taux de rendement à la clôture des obligations de première catégorie, présentant une échéance similaire aux engagements du Groupe. Le calcul est réalisé périodiquement par un actuair indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés, ajustée des gains et pertes actuariels et des coûts de services passés non reconnus.

Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le Groupe utilise la méthode du corridor pour reconnaître les gains et pertes actuariels résultant des variations des hypothèses actuarielles. Selon cette méthode, lorsque le cumul des gains et pertes actuariels non reconnus excède 10% de la juste valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies ou de la juste valeur des actifs des plans si elle est plus élevée, l'excédent est reconnu en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés concernés par ce régime. Sinon, le gain ou la perte actuariel n'est pas comptabilisé.

Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité au total net des pertes actuarielles et du coût des services passés non reconnus et à la valeur actualisée des remboursements futurs du régime actuellement disponibles ou des réductions futures dans les cotisations à ce régime.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et au rendement des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

### ***Autres avantages à long terme***

Les avantages à long terme comprennent essentiellement les médailles du travail et les congés sabbatiques. L'obligation nette du Groupe au titre des avantages long terme autres que les avantages postérieurs à l'emploi, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé au taux fondé sur des obligations de première catégorie dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe, prévalant à la date de clôture.

Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

## **2.14 | Paiements fondés sur des actions**

Les programmes d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites permettent aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions d'entités du Groupe. La juste valeur des instruments attribués est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des autres réserves (lorsque le plan est qualifié de transaction réglée en instruments de capitaux propres) sur la période durant laquelle le personnel acquiert les droits. La charge est déterminée en tenant compte d'une estimation du nombre d'instruments acquis en fonction des conditions d'attribution.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution en utilisant un modèle Black & Scholes ou un modèle binomial en fonction des caractéristiques des plans.

Les sommes perçues, nettes des coûts directement attribuables, sont reconnues en augmentation du capital social (pour la valeur nominale) et des primes d'émission à la date d'exercice des instruments.

## **2.15 | Provisions**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

### ***Provisions pour restructuration***

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Certaines dépenses de restructuration sont comptabilisées en autres charges. Les coûts de restructuration comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les fermetures d'établissements, et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

### **Provisions pour contrats déficitaires**

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

### **Provisions pour litiges et contentieux**

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cessions d'immobilisations ou de filiales.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'Administration Fiscale.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

## **2.16 | Chiffre d'affaires**

Les produits résultant des ventes de biens sont présentés en chiffre d'affaires dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, ce qui est généralement le cas lorsque la livraison a eu lieu.

Les produits sont comptabilisés après déduction des rabais, remises et ristournes accordés aux clients.

Le Groupe est amené à réaliser des ventes directes (par opposition à des ventes sur stocks) pour lesquelles le produit est expédié directement du fournisseur au client, sans transfert physique dans l'entrepôt du Groupe. Le Groupe intervient en tant qu'opérateur principal dans ces transactions et les reconnaît pour leur montant brut dans ses ventes.

## **2.17 | Charges financières nettes**

Les charges financières nettes comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir note 2.9.5).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement du coupon. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **2.18 | Autres produits et autres charges**

Les éléments opérationnels qui affectent de façon significative la performance courante, à l'exception des éléments financiers et de l'impôt, sont présentés sur des lignes séparées « Autres produits » et « Autres charges ». Les produits et charges résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus dans ces lignes. Ils comprennent les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations significatives d'actifs, certaines charges de restructuration, les coûts de cessation d'activité et les autres éléments tels que les provisions pour litiges significatifs.



## 2.19 | Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 9.

## 2.20 | Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagé soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe n'exerce ses activités que dans un seul secteur d'activité qui est la distribution de matériel électrique. De ce fait, le Groupe présente uniquement une information au titre des secteurs géographiques.

Les activités qui sont substantiellement similaires sont agrégées dans un seul secteur. Les facteurs pris en considération pour identifier de tels secteurs incluent la similarité des conditions économiques et politiques, la proximité des opérations et l'absence de risques particuliers associés aux activités dans les différentes zones où le Groupe est implanté. Des secteurs peuvent également être considérés comme similaires lorsqu'ils présentent une rentabilité financière à long terme semblable. De plus, les activités considérées comme non matérielles, non spécifiques, non affectables ou non stratégiques sont présentées dans la colonne « Autres marchés et activités ».

## 2.21 | Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable des porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

## 3. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### 3.1 | Acquisition d'Hagemeyer

Consécutivement à une offre publique d'achat aux Pays-Bas, close le 25 mars 2008 et réalisée dans le cadre d'un accord conclu le 22 novembre 2007 entre Rexel, Kelium (initiateur de l'offre et filiale indirecte de Rexel), Sonepar et Hagemeyer, Rexel a pris le contrôle de la société Hagemeyer N.V, société de droit néerlandais opérant principalement dans le secteur de la distribution de matériel électrique au plan international. Cette offre en numéraire portait sur l'intégralité des actions émises en circulation d'une valeur nominale de 1,20 euro chacune, qui composent le capital de Hagemeyer au prix de 4,85 euros par action (coupon attaché) et l'intégralité des obligations convertibles subordonnées émises et en circulation qui portent intérêt au taux fixe de 3,50% et arrivent à échéance en 2012. Cette opération a été autorisée par les autorités de la concurrence compétentes sous réserve de céder les activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande.

A l'issue de la période de l'offre, qui s'est achevée le 4 mars 2008 pour être ensuite ré-ouverte pour une période complémentaire close le 25 mars 2008, Rexel, via Kelium, détient au 31 décembre 2008, 585 045 822 actions de Hagemeyer, soit 99,13% du nombre d'actions émises en circulation, ainsi que la totalité des obligations convertibles, soit 133.965 obligations.

Postérieurement à cette offre, Kelium, détenant 100% des obligations et de plus de 95% des actions, a initié une procédure de retrait obligatoire des actions et obligations de Hagemeyer conformément à la réglementation néerlandaise. Le retrait de la cote est intervenu le 21 avril 2008. Rexel a également initié auprès des autorités judiciaires néerlandaises compétentes la procédure applicable en vue d'acquiescer les intérêts minoritaires résiduels.

Les entités Hagemeyer revenant à Rexel ont été consolidées à partir du 31 mars 2008.

#### 3.1.1 | Cessions d'actifs à Sonepar

Concomitamment à cette opération, Rexel a conclu avec Sonepar, le 23 octobre 2007, un accord portant sur la cession à cette dernière des actifs, entités et activités de Hagemeyer (autres que ceux de sa division *Agencies / Consumer Electronics* – désignée ci-après comme la division ACE) situées aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Australie, en Suisse, en Autriche, en Suède, en Chine et en Asie du Sud-Est (Malaisie, Thaïlande et Singapour), ainsi que six agences en Allemagne (les « Entités Sonepar »). En vertu de cet accord, le contrôle de ces entités a été transféré à Sonepar dès la réalisation de l'offre, Sonepar ayant la faculté de désigner les mandataires sociaux des entités concernées. Par ailleurs, dans l'attente de la réalisation effective des cessions, la gouvernance d'Hagemeyer a nommé des membres indépendants au sein du directoire de Hagemeyer (*Hold Separate Manager et Trustee*). Ces membres étaient chargés de superviser ces entités, notamment le respect des règles de la concurrence au sein des activités de Hagemeyer, et de contrôler les conditions de leur cession à Sonepar.

Conformément à cet accord, le prix de cession de ces entités était fondé sur la valeur d'entreprise de chaque entité déterminée par application des mêmes multiples de chiffre d'affaires et d'EBITDA que ceux résultant de l'offre sur Hagemeyer, calculés sur la base des comptes 2007. En outre, le prix de cession était majoré (i) des coûts de transaction nets d'impôt payés par Rexel au titre du financement de l'offre, au *pro rata* de la valeur des activités cédées à Sonepar et (ii) des intérêts appliqués au financement de la juste valeur des activités cédées au taux Euribor augmenté d'une marge applicable de 1,00% nets d'impôt.

Le 30 juin 2008, Rexel a parachevé les accords de cession des entités Hagemeyer destinées à Sonepar. Le montant global du prix de cession s'est élevé à 731,5 millions d'euros, incluant les frais de transaction et une charge d'intérêt de 18,6 millions d'euros, net d'impôt, comptabilisée en déduction des charges financières. Parallèlement à cette cession, les prêts octroyés par Hagemeyer aux Entités Sonepar ont été remboursés à l'achèvement de ces transactions pour un montant de 852,6 millions d'euros.

Ces entités ont été comptabilisées à leur juste valeur diminuée des coûts de cession dans le poste « Actifs destinés à être cédés » dans le bilan à la date d'acquisition.

### **3.1.2 | Autres transactions avec Sonepar concomitamment à l'acquisition d'Hagemeyer**

Par ailleurs, Rexel s'est engagé à céder à Sonepar l'intégralité de ses activités historiques situées en Allemagne et Sonepar s'est engagé à céder à Rexel l'intégralité de ses actifs et de ses activités situées en Suède. L'accord entre Rexel et Sonepar prévoit une formule de calcul des prix de cession basée sur les mêmes multiples que ceux utilisés pour les cessions des entités Hagemeyer à Sonepar. Ces transactions ont été finalisées en juin 2008.

#### Cession des activités de Rexel en Allemagne

Le 20 juin 2008, Rexel a conclu avec Sonepar un accord concernant la cession de Rexel Deutschland GmbH, société exerçant les activités de Rexel en Allemagne avant l'acquisition de Hagemeyer, pour un montant total de 177,0 millions d'euros. La vente s'est réalisée le 30 juin 2008 avec le transfert effectif des actions à Sonepar. La plus-value réalisée sur la cession de Rexel Deutschland GmbH s'est élevée à 104,9 millions d'euros avant impôt (voir note 7.1 Autres produits et note 9.3 Analyse du taux effectif d'impôt). Compte tenu du transfert du contrôle de ces opérations à Sonepar présumé lors de la réalisation de l'offre Hagemeyer, cette société a été déconsolidée à compter du 1er avril 2008 et ses actifs nets ont été classés en "Actifs destinés à être cédés" au 31 mars 2008. En vertu du contrat de cession, Rexel a accordé à l'acquéreur une garantie pour certains litiges avec les tiers ainsi qu'en matières fiscale et sociale. Ces garanties ont été consenties et prendront fin à la date du premier anniversaire de réalisation de la transaction, à l'exception de la garantie en matière fiscale, expirant à la date la plus proche entre trois mois après la notification du redressement fiscal définitif et la fin de la période de prescription. Rexel GmbH a retenu un passif éventuel relatif à certains litiges pour un montant maximum d'un million d'euros.

#### Acquisition des activités de Sonepar en Suède

Le 18 juin 2008, Rexel a réalisé l'acquisition de Moel Aktiebolag et Storel Aktiebolag, deux sociétés de Sonepar situées en Suède dont le chiffre d'affaires 2007 s'est élevé à 200,1 millions d'euros. Le prix de la transaction s'est élevé à 84,4 millions d'euros auquel s'ajoutent des coûts d'acquisition pour 3,1 millions de couronnes suédoises (0,3 million d'euros). En vertu du contrat de cession, Sonepar a accordé à l'acquéreur une garantie pour certains litiges avec les tiers ainsi qu'en matières fiscale et sociale. Ces garanties ont été consenties et prendront fin à la date du premier anniversaire de réalisation de la transaction, à l'exception de la garantie en matière fiscale, expirant à la date la plus proche entre trois mois après la notification du redressement fiscal définitif et la fin de la période de prescription. Ces sociétés ont été consolidées à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Le *goodwill* lié à cette acquisition et déterminé sur une base provisoire s'est élevé à 49,7 millions d'euros (56,8 millions d'euros à la date d'acquisition).

Les encaissements liés aux cessions des entités Entités Sonepar pour un montant net de 731,5 millions d'euros, à l'échange des actifs de Rexel en Allemagne et de Sonepar en Suède pour un montant net de 90,5 millions d'euros, ainsi qu'au transfert à Sonepar de la dette supportée par les Entités Sonepar se sont élevés à 1,7 milliard d'euros.

### **3.1.3 | Autres transactions avec des tiers concomitamment à l'acquisition d'Hagemeyer**

Les actifs décrits ci-dessous, acquis lors de l'acquisition des activités d'Hagemeyer, ont été cédés en 2008 et classés en « Actifs destinés à être cédés » à la date d'acquisition à leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

#### Cession des activités d'Hagemeyer en Irlande

L'acquisition d'Hagemeyer a été autorisée par les autorités européennes de la concurrence sous réserve de céder les activités de distribution de matériel électrique de Hagemeyer en Irlande. Conformément à cet engagement, Rexel a conclu la vente de ces activités à EWL Electic Ltd, le 18 juillet 2008, pour un montant de 0,9 million d'euros, nette des frais de cession.

#### Cession de la participation dans Bally Hong Kong

Le 23 juillet 2008, Rexel a conclu un accord pour céder sa participation de 25% dans Bally Hong Kong Ltd, une entité appartenant à la division ACE d'Hagemeyer spécialisée dans la distribution de produits Bally en Asie, à Bally International Ltd pour un montant de 11,9 millions de francs suisses (8,0 millions

d'euros). Par ailleurs, Rexel a reçu un dividende d'un montant de 19,0 millions de dollars de Hong Kong (1,5 million d'euros) en complément de la transaction.

Le prix de cession de filiales, net de la trésorerie cédée, s'est élevé à 905,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et concerne essentiellement la cession des Entités Sonepar (pour un montant de 731,5 millions d'euros), la cession des activités historiques de Rexel en Allemagne (pour un montant de 162,8 millions d'euros, net de la trésorerie cédée), ainsi que la cession des activités de distribution de matériel électrique en Irlande et celle de la participation dans Bally Hong Kong (pour un montant de 0,9 million d'euros et 9,5 millions d'euros respectivement).

L'affectation provisoire du prix d'acquisition au 31 décembre 2008 de Hagemeyer se présente comme suit :

Prix des actions ordinaires à 4,85 € par action <sup>(1)</sup> .....	2 836,1
Prix des obligations convertibles <sup>(2)</sup> .....	266,0
Frais d'acquisition estimés.....	51,0
<b>Prix total .....</b> (1)	<b>3 153,1</b>
<b>Juste valeur des activités cédées à Sonepar, nette des coûts de cession .....</b> (2)	<b>(712,9)</b>
Valeur comptable de l'actif net de Hagemeyer au 31 mars 2008 <sup>(3)</sup> .....	1 143,2
Annulation du <i>goodwill</i> et des immobilisations incorporelles historiques <sup>(3)</sup> .....	(216,7)
Conversion des obligations convertibles.....	110,9
Intérêts minoritaires .....	(16,5)
<b>Valeur comptable des actifs nets acquis, hors <i>goodwill</i> acquis .....</b> (3)	<b>1 020,9</b>
Estimation des ajustements de juste valeur	
Réseaux de distribution .....	161,1
Relations clients .....	48,9
Marques propres .....	61,2
Contrats de distribution de la division ACE .....	19,2
Biens immobiliers .....	19,6
Participations dans des entreprises associés .....	5,1
Mise à la juste valeur des dettes relatives aux avantages du personnel .....	(1,4)
Impôts différés relatifs aux ajustements ci-dessus.....	(83,5)
<b>Total ajustements de juste valeur .....</b> (4)	<b>230,2</b>
<b>Juste valeur estimée des actifs nets identifiables .....</b> (3) + (4) = (5)	<b>1 251,1</b>
<b>Goodwill .....</b> (1)+(2)-(5)	<b>1 189,1</b>

<sup>(1)</sup> incluant les actions ordinaires acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 à un prix moyen pondéré de 4,73€

<sup>(2)</sup> prix payé, net du coupon encaissé au titre de la période du 31 mars 2007 au 31 mars 2008

<sup>(3)</sup> à l'exception des cessions d'actifs au profit de Sonepar

### 3.1.4 | Actifs et passifs acquis

Les actifs et passifs acquis évalués à leur juste valeur estimée à leur date d'entrée dans le Groupe sont détaillés ci-dessous et concernent l'affectation provisoire des prix d'acquisition des activités Hagemeyer et celles de Sonepar en Suède :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Activités Hagemeyer</b>	<b>Activités de Sonepar en Suède</b>
Réseaux de distribution.....	161.1	4.4
Autres immobilisations incorporelles.....	136.9	3.2
Immobilisations corporelles.....	138.6	4.5
Autres immobilisations financières.....	13.3	-
Autres actifs non courants.....	183.0	0.3
Stocks.....	393.5	19.3
Créances clients.....	624.8	26.3
Autres créances.....	77.3	6.5
Actifs destinés à être cédés .....	1,586.9	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	22.4	0.9
Intérêts minoritaires.....	(16.5)	-
Emprunts et dettes financières.....	(332.7)	(5.6)
Dettes fournisseurs.....	(547.2)	(19.7)
Provisions.....	(112.3)	-
Autres dettes.....	(365.1)	(12.2)
<b>Actifs nets acquis hors goodwill acquis.....</b>	<b>1,964.0</b>	<b>27.9</b>
Goodwill acquis.....	1,189.1	56.8
<b>Coût d'acquisition.....</b>	<b>3,153.1</b>	<b>84.7</b>
Trésorerie acquise.....	(22.4)	(0.9)
Coûts d'acquisition restants dûs.....	(0.5)	-
Titres et coûts d'acquisition payés en 2007.....	(50.9)	-
<b>Trésorerie nette décaissée sur la période au titre de l'acquisition</b>	<b>3,079.3</b>	<b>83.8</b>

L'acquisition des activités de Hagemeyer et de celles de Sonepar en Suède ont concouru à augmenter le chiffre d'affaires de 2 778,0 millions d'euros et le résultat opérationnel avant autres produits et charges de 41,1 millions d'euros.

Si ces acquisitions et la cession de Rexel Germany à Sonepar étaient intervenues le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges et le résultat net se seraient élevés à respectivement 13 735,0 millions d'euros, 638,4 millions d'euros et 220,1 millions d'euros.

### 3.2 | Autres acquisitions réalisées en 2008

Au cours l'exercice 2008, Rexel a réalisé les acquisitions, décrites ci-après, qui n'ont pas eu d'effet significatif sur la situation financière du Groupe. Par conséquent, ni le chiffre d'affaires, ni le résultat opérationnel comme si ces acquisitions étaient intervenues le 1<sup>er</sup> janvier 2008, ne sont présentés.

Le 31 janvier 2008, la société General Supply & Services Inc., filiale indirecte de Rexel, a acquis la société Beacon Electric Supply Inc., distributeur de matériel électrique situé à San Diego, dont le chiffre d'affaires en 2007 s'est élevé à 32,5 millions d'euros. Cette société a été consolidée à partir de cette date. Le prix d'acquisition des titres s'est élevé à 21,2 millions de dollars US (14,4 millions d'euros), comprenant un complément de prix d'un montant de 1,1 million de dollars US (0,7 million d'euros) payable sous certaines conditions en 2009 et des coûts d'acquisition d'un montant de 0,4 million de dollars US (0,3 million d'euros). Le montant décaissé au cours de l'exercice s'élève à 12,6 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, le *goodwill* lié à cette acquisition, déterminé sur une base provisoire, s'est élevé à 8,0 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2008, Rexel a également réalisé l'acquisition des sociétés suivantes : ABK Electrical Wholesale Pty.Ltd en Australie, Egley Electrical Co Ltd en Nouvelle Zélande, Espace Elec SAS, NFM S.A et CRC S.A.S en France, Electronische Groothandel J.K Busbroek B.V aux Pays-Bas pour un montant total de 28,8 millions d'euros (23,4 millions d'euros net de trésorerie acquise). Au 31 décembre 2008, le *goodwill* lié à ces acquisitions, déterminé sur une base provisoire, s'est élevé à 19,0 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous récapitule les flux de trésorerie relatifs à l'ensemble des acquisitions effectuées au cours de l'exercice :

Flux de trésorerie net relatif à l'acquisition de Hagemeyer.....	(3,079.3)
Flux de trésorerie net relatif à l'acquisition des entités suédoises de Sonepar .....	(83.8)
Flux de trésorerie net relatif aux autres acquisitions .....	(36.0)
Ajustements de prix et paiements complémentaires .....	(23.0)
Autres .....	(4.1)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux acquisitions .....</b>	<b>(3,226.2)</b>

## 4. | INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe exerce son activité dans le domaine de la distribution de matériel électrique qui constitue son unique secteur d'activité. L'information sectorielle est donc organisée en fonction des segments géographiques du Groupe, qui constituent le premier niveau d'information sectorielle. Les segments géographiques présentés ont été déterminés par référence aux critères définis par la norme IAS 14.

Le Groupe a défini les secteurs géographiques comme étant les zones continentales dans lesquelles le Groupe opère. Les opérations dans chaque zone géographique présentent des caractéristiques similaires en terme de modèle économique. Les conditions économiques et de marché sont généralement comparables au sein d'un même continent. Le secteur « Autres marchés et activités » inclut principalement les sociétés holdings et les opérations en Amérique latine.

Le résultat sectoriel inclut les éléments directement attribuables au secteur, ainsi que ceux qui peuvent lui être alloués sur une base raisonnable.

### Informations par secteur géographique pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et 2007

(en millions d'euros)

	Europe		Amérique du Nord		Asie - Pacifique		Autres marchés		Consolidé	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Chiffre d'affaires.....	7 166,6	5 041,9	4 404,8	4 806,1	881,9	797,2	408,3	59,2	12 861,6	10 704,4
Résultat opérationnel avant amortissement, autres produits et autres charges	410,8	409,7	241,1	266,9	65,7	53,9	14,9	(5,1)	732,5	725,4
Amortissements .....	(57,1)	(35,0)	(30,0)	(31,3)	(5,6)	(3,7)	(9,8)	(7,0)	(102,5)	(77,0)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges...	353,7	374,7	211,0	235,6	60,1	50,2	5,2	(12,1)	630,0	648,4
Dépréciation du goodwill .....	(76,2)	(8,2)	-	-	(11,2)	-	-	-	(87,4)	(8,2)
<b>Eléments du tableau de flux de trésorerie</b>										
(nettes des cessions)										
.....	(30,0)	8,1	(15,6)	(22,9)	(4,5)	(3,3)	41,4	(2,5)	(8,7)	(20,6)
<b>Eléments du bilan</b>										
Goodwill .....	2 585,0	1 475,8	902,2	927,7	174,0	204,5	1,3	0,4	3 662,5	2 608,4
Actifs non courants (hors actifs d'impôts différés & goodwill) .....	979,9	649,7	237,3	256,4	46,7	56,4	34,8	72,4	1 298,7	1 034,9
Actifs courants (hors créances d'impôt courant)	2 698,2	2 097,8	1 070,7	1 153,9	236,3	269,9	164,8	62,7	4 170,0	3 584,3
Passifs courants (hors dettes d'impôt courant et endettement financier) ...	(1 755,8)	(1 325,0)	(544,5)	(598,9)	(151,1)	(168,3)	(102,8)	(66,3)	(2 554,2)	(2 158,5)

## 5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

(en millions d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007
Charges de personnel .....	1 395,7	1 181,5
Charges d'occupation des locaux .....	275,7	210,0
Autres charges externes .....	619,0	474,1
Amortissements .....	102,5	77,0
Créances irrécouvrables .....	39,4	24,6
<b>Total frais administratifs et commerciaux .....</b>	<b>2 432,3</b>	<b>1 967,2</b>

## 6. | CHARGES DE PERSONNEL

(en millions d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007
Salaires et charges sociales.....	1 345,5	1 137,5
Charges de stock options .....	2,7	1,0
Charges de retraite - régime à prestations définies ....	14,8	12,1
Autres avantages au personnel .....	32,7	30,9
<b>Total charges de personnel .....</b>	<b>1 395,7</b>	<b>1 181,5</b>

## 7. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007
Plus-values de cession .....	119,9	3,6
Autres produits opérationnels .....	0,1	1,8
Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles ..	3,0	-
Reprises de provisions devenues sans objet .....	1,4	1,5
<b>Total autres produits .....</b>	<b>124,4</b>	<b>6,9</b>
Coûts de restructuration .....	(75,6)	(11,9)
Moins-values de cession .....	(3,6)	(0,9)
Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse réalisée en 2007.....	(19,7)	(61,4)
Dépréciation du goodwill.....	(87,4)	(8,2)
Dépréciation d'immobilisations corporelles .....	(9,7)	-
Autres dépenses .....	(5,0)	(2,4)
<b>Total autres charges .....</b>	<b>(201,0)</b>	<b>(84,8)</b>



## 7.1 | Autres produits

### Plus-values de cession

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les plus-values de cession comprennent une plus-value de 104,9 millions d'euros relative aux activités historiques de Rexel en Allemagne cédées à Sonepar (telle que décrite en note 3.1.2). Le prix de cession, nets des coûts de cession, s'est élevé à 177,0 millions d'euros.

Par ailleurs, Rexel a conclu un accord de cession-bail avec le groupe Gecina, un investisseur immobilier, pour sept plateformes logistiques dégageant une plus-value de 10,1 millions d'euros. Le prix de cession, nets des frais de cession, s'est élevé à 62,9 millions d'euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les plus-values de cession concernaient essentiellement la vente d'immeubles à usage d'exploitation en France pour 2,8 millions d'euros et aux Etats-Unis pour 0,4 million d'euros.

### Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles concerne un ensemble immobilier au Portugal, dont la valeur de réalisation est devenue supérieure à sa valeur nette comptable après dépréciation.

### Autres produits

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les autres produits représentent un montant négligeable.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, ils comprenaient un gain de 1,3 million d'euros lié à la liquidation du régime de retraite de la société Kontakt Systeme en Suisse, résultant de la cession de ses activités.

## 7.2 | Autres charges

### Coûts de restructuration

Au 31 décembre 2008, ces charges comprennent principalement des coûts de restructuration et d'intégration liés aux acquisitions de Hagemeyer et de Gexpro. La répartition par zone géographique de ces coûts est la suivante :

#### - Amérique du Nord :

Les coûts de restructuration en Amérique du Nord se sont élevés à 20,0 millions d'euros, dont 19,1 millions d'euros aux Etats-Unis et 0,9 million d'euros au Canada. Aux Etats-Unis, les programmes de restructuration (pour 13,0 millions d'euros) visent à réduire le nombre de divisions régionales des deux enseignes (Gexpro et Rexel.Inc.) et à optimiser le réseau d'agences en mutualisant la logistique entre les deux enseignes dans la région du Nord Est. Par ailleurs, les coûts d'intégration de Gexpro (changement de dénomination commerciale et mise en œuvre des synergies) ont été enregistrés dans les autres charges pour 6,1 millions d'euros.

#### - Europe :

Les coûts de restructuration en Europe se sont élevés à 53,2 millions d'euros et correspondent principalement à (i) la fermeture du siège de Hagemeyer aux Pays-Bas pour 10,4 millions d'euros et aux coûts d'intégration de Hagemeyer pour 1,2 million d'euros, (ii) aux coûts d'intégration de Hagemeyer et à des fermetures d'agences en Grande-Bretagne pour 10,0 millions d'euros, (iii) à la fermeture d'activités non stratégiques et à la restructuration de la logistique pour la division Nord-Est en France pour 13,2 millions d'euros, (iv) à la fermeture du siège historique de Rexel et à la réduction d'effectifs en Espagne pour 5,7 millions d'euros, (v) aux coûts d'intégration de Hagemeyer aux Pays-Bas pour 5,7 millions d'euros et (vi) aux coûts d'intégration de Hagemeyer dans les pays du nord et du centre de l'Europe pour un montant total de 7,0 millions d'euros.

#### - Asie-Pacifique :

Les coûts de restructuration en Asie Pacifique se sont élevés à 1,3 million d'euros, dont 0,9 million d'euros en Australie (abandon de l'activité « systèmes de données ») et 0,4 million d'euros en Nouvelle-Zélande (fermeture d'agences).

- ACE division :

Les coûts de restructuration de la division ACE se sont élevés à 1,1 million d'euros et concernent l'arrêt de l'activité « Lifestyle » en Australie.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les coûts de restructuration et d'intégration s'élevaient à 11,9 millions d'euros et concernaient principalement des plans de réorganisation aux Etats-Unis pour 4,1 millions d'euros, en Allemagne pour 1,8 million d'euros et aux Pays-Bas pour 1,0 million d'euros, des coûts d'intégration de Gexpro pour 3,6 millions d'euros, ainsi que des coûts liés à la cessation des activités de la société Kontakt Systeme pour 1,0 million d'euros.

#### Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel concernent le plan d'attribution d'actions gratuites 2007 pour 19,7 millions d'euros. Cette charge, sans impact sur la trésorerie, a été déterminée conformément à la norme IFRS 2 – « Paiements fondés sur des actions ».

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel concernaient l'offre réservée aux salariés et le plan d'attribution d'actions gratuites pour respectivement 7,8 millions et 53,6 millions d'euros.

#### Dépréciation du goodwill

En raison de la dégradation des conditions économiques et de marché à la date de clôture, Rexel a enregistré, en 2008, une dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles d'un montant de 85,0 millions d'euros et de 2,4 millions d'euros respectivement.

La dépréciation du goodwill d'un montant de 85,0 millions d'euros (8,2 millions d'euros en 2007) est relative à l'Italie pour un montant de 17,8 millions d'euros, à l'Espagne pour un montant de 26,6 millions d'euros (à laquelle s'ajoute une dépréciation des immobilisations incorporelles d'un montant de 2,4 millions d'euros), à la République Tchèque pour un montant de 20,8 millions d'euros, à la Nouvelle-Zélande pour un montant de 11,2 millions d'euros, à la Finlande pour un montant de 4,8 millions d'euros et à la Pologne pour un montant de 3,8 millions d'euros. Tous ces pays sont inclus dans la zone Europe, à l'exception de la Nouvelle-Zélande incluse dans la zone Asie-Pacifique.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la dépréciation du goodwill s'élevait à 8,2 millions d'euros et concernait les investissements en République Tchèque pour 4,2 millions d'euros, en raison d'un contexte local difficile économiquement, et en Suisse dans la société Kontakt Systeme pour 4,0 millions d'euros consécutivement à la cession de ses activités connectique et télématique.

#### Dépréciation des actifs corporels

Concomitamment à la dépréciation du goodwill, les actifs corporels ont fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de 9,7 millions d'euros pour les ramener à leur valeur recouvrable, essentiellement en Italie, en République Tchèque, en Pologne et en Lettonie.

#### Autres dépenses

Conformément à sa politique à long terme d'intéressement des salariés, Rexel avait préparé en 2008 le lancement d'une offre d'actions réservée aux salariés. Celle-ci a été annulée en raison des conditions de marché défavorables rencontrées en fin d'année. Les coûts directement liés à cette opération abandonnée se sont élevés à 2,6 millions d'euros et sont composés essentiellement d'honoraires.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les autres dépenses concernaient essentiellement une charge de 1,0 million de livres sterling (1,5 million d'euros) relative à la conclusion d'une transaction consécutive à un litige commercial au Royaume-Uni.

## 8. | CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes comprennent les éléments suivants :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007
(en millions d'euros)		
Rendement attendu des actifs de couverture des avantages du personnel .....	43,8	21,3
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....	4,1	5,4
Produits d'intérêts sur les créances et prêts.....	2,7	3,2
Variation de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction .....	11,8	12,7
Autres produits financiers .....	12,3	0,4
<b>Total des produits financiers .....</b>	<b>74,7</b>	<b>43,0</b>
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(224,3)	(177,6)
- Emprunt auprès des actionnaires.....	-	(13,0)
- Dette senior.....	(157,2)	(76,5)
- Emprunts obligataires .....	(0,6)	(18,8)
- Titrisation .....	(47,0)	(53,8)
- Autres sources de financement .....	(16,1)	(4,5)
- Location-financement .....	(3,1)	(4,9)
- Amortissements des coûts de transaction .....	(28,6)	(6,1)
- Coûts de transaction et intérêts refacturés à Sonepar <sup>(1)</sup> .....	28,3	-
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en capitaux propres.....	(3,5)	10,6
Variation de juste valeur des dérivés de change par le résultat....	(6,0)	0,1
Inefficacité des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie .....	(0,1)	1,1
Gain (perte) de change sur la dette financière <sup>(2)</sup> .....	9,1	(6,5)
<b>Coût de l'endettement financier .....</b>	<b>(224,8)</b>	<b>(172,3)</b>
Amortissement exceptionnel des coûts de financement du Contrat de Crédit Senior 2007 <sup>(3)</sup> .....	(11,0)	(76,3)
Prime liée au remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées <sup>(4)</sup> .....	-	(89,6)
<b>Charges liées au refinancement .....</b>	<b>(11,0)</b>	<b>(165,9)</b>
Charge d'actualisation sur engagements au titre des avantages du personnel .....	(45,2)	(21,8)
Variation de juste valeur des dérivés sur matières premières .....	-	(0,4)
Charges financières diverses .....	(3,9)	(1,8)
<b>Autres charges financières .....</b>	<b>(49,1)</b>	<b>(24,0)</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(210,2)</b>	<b>(319,2)</b>

(1) Commissions bancaires et intérêts pour respectivement 18,3 millions et 10,0 millions d'euros avant impôt (18,6 millions d'euros après impôt) supportés par Rexel au titre de l'offre Hagemeyer conformément à l'accord du 23 octobre 2007 (voir note 3.1.1).

(2) Incluant 7,8 millions d'euros de gain de change résultant du remboursement des prêts accordés aux Entités Sonepar.

(3) En 2008, amortissement exceptionnel des coûts de mise en place du Contrat de Crédit 2007. En 2007, amortissement exceptionnel des coûts de transaction relatifs au Contrat de Crédit 2005 et aux Obligations Senior Subordonnées lors de l'introduction en bourse.

(4) Prime liée au remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées dans le cadre des opérations de refinancement consécutives à l'introduction en bourse.

## 9. | IMPOT SUR LES BENEFICES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, Rexel et ses filiales françaises ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

### 9.1 | Charge d'impôt

	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007
(en millions d'euros)		
Impôt courant .....	(97,1)	(98,7)
Impôt différé .....	(14,6)	(9,1)
<b>Charge d'impôt totale .....</b>	<b>(111,7)</b>	<b>(107,8)</b>

### 9.2 | Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des impôts différés nets au bilan se présente ainsi :

	2008	2007
(en millions d'euros)		
<b>A l'ouverture de l'exercice .....</b>	<b>(34,1)</b>	<b>(46,2)</b>
Résultat .....	(14,6)	(9,1)
Variations de périmètre .....	45,0	(5,3)
Ecart de conversion .....	2,7	1,9
Autres variations .....	16,8	24,6
<b>A la clôture de l'exercice .....</b>	<b>15,8</b>	<b>(34,1)</b>

Au titre de l'exercice 2008, les variations de périmètre sont relatives, pour l'essentiel, à l'acquisition de Hagemeyer. Les autres variations concernent principalement l'effet d'impôt relatif à la juste valeur des instruments dérivés constatés directement en capitaux propres pour un montant de 17,3 millions d'euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les autres variations comprenaient essentiellement des actifs d'impôts différés relatifs (i) pour un montant de 14,7 millions d'euros aux coûts liés aux émissions d'actions qui ont été imputés sur la prime d'émission, (ii) pour un montant de 4,7 millions d'euros, à la juste valeur des instruments dérivés constatés directement en capitaux propres et (iii) pour un montant de 5,2 millions d'euros à des reports déficitaires antérieurs à l'acquisition de Rexel et dont le caractère recouvrable est devenu probable au cours de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent des postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Immobilisations incorporelles .....	(253,7)	(184,8)
Immobilisations corporelles.....	15,8	(7,8)
Actifs financiers.....	1,7	1,5
Créances clients.....	9,7	9,2
Stocks .....	2,9	2,5
Avantages du personnel .....	44,8	42,3
Provisions pour risques et charges.....	12,8	2,4
Coûts de transactions sur la dette.....	0,4	(5,0)
Autres variations.....	18,9	9,8
Déficits fiscaux .....	263,8	134,1
<b>Impôts différés avant dépréciation</b>	<b>117,1</b>	<b>4,2</b>
Dépréciation des actifs d'impôts différés	(101,3)	(38,3)
<b>Actif (passif) d'impôts différés</b>	<b>15,8</b>	<b>(34,1)</b>
dont "Actifs d'impôts différés"	238,1	127,4
dont "Passifs d'impôts différés"	(222,3)	(161,5)

L'augmentation, en 2008, des impôts différés passifs relatifs aux immobilisations incorporelles résulte de la valeur affectée aux immobilisations lors de l'acquisition de Hagemeyer (voir note 3.1.4) à hauteur de 70,0 millions d'euros. L'augmentation des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux provient des entités de Hagemeyer (situées pour l'essentiel aux Pays-Bas et au Royaume Uni) à hauteur de 133,4 millions d'euros.

La dépréciation des actifs d'impôts différés, qui s'élève à 101,3 millions d'euros au 31 décembre 2008, (38,3 millions d'euros au 31 décembre 2007) résulte de l'analyse du caractère recouvrable des actifs d'impôts différés de chaque entité fiscale. Elle concerne les entités de Hagemeyer pour un montant de 74,4 millions d'euros.

### 9.3 | Analyse du taux effectif d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Résultat avant impôt .....	343,2	251,3
Taux d'impôt légal en France .....	34,4%	34,4%
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal .....	(118,2)	(86,5)
Effet des différences de taux d'imposition à l'étranger.....	16,8	12,6
Effet des variations de taux d'impôt .....	0,1	(4,7)
Effet des déficits fiscaux antérieurs utilisés / (déficits fiscaux de l'exercice non reconnus) .....	(16,7)	1,1
Effet des charges non déductibles et des revenus non imposables .....	6,3	(30,2)
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>(111,7)</b>	<b>(107,7)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>32,5%</b>	<b>42,9%</b>

En 2008, l'effet lié aux charges non déductibles et aux revenus non imposables comprend principalement l'effet favorable d'impôt relatif à la plus-value de cession non imposable des activités de Rexel en Allemagne pour un montant de 30,3 millions d'euros, partiellement compensé par l'effet défavorable lié à la non déductibilité de la dépréciation du *goodwill* et de la charge relative au plan d'attribution d'actions gratuites, pour un montant respectif de 14,0 millions d'euros et 7,6 millions d'euros.

En 2007, la charge d'impôt comprenait notamment l'effet des charges non déductibles relatives au plan d'attribution d'actions gratuites et à l'offre réservée aux salariés, pour un montant de 19,6 millions d'euros.

## 10. | ACTIFS NON COURANTS

### 10.1 | *Goodwill* et immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Partenariats stratégiques	Réseaux de distribution	Logiciels et autres <sup>(1)</sup>	Total immobilisations incorporelles	<i>Goodwill</i>
<b>Valeurs brutes au 1er janvier 2007</b>	<b>185,6</b>	<b>443,4</b>	<b>216,9</b>	<b>845,9</b>	<b>2 586,5</b>
Variations de périmètre .....	-	-	11,9	11,9	109,3
Acquisitions .....	-	-	21,1	21,1	-
Cessions .....	-	-	(12,0)	(12,0)	-
Ecart de conversion .....	-	(6,9)	(7,5)	(14,4)	(50,0)
Autres variations .....	-	(32,7)	30,1	(2,6)	(4,7)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2007</b>	<b>185,6</b>	<b>403,8</b>	<b>260,5</b>	<b>849,9</b>	<b>2 641,1</b>
Variations de périmètre .....	-	165,5	159,3	324,8	1 230,2
Acquisitions .....	-	-	21,2	21,2	-
Cessions .....	-	-	(4,1)	(4,1)	-
Ecart de conversion .....	-	(25,4)	(15,8)	(41,2)	(152,1)
Autres variations <sup>(2)</sup> .....	-	-	(85,1)	(85,1)	56,6
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2008</b>	<b>185,6</b>	<b>543,9</b>	<b>335,9</b>	<b>1 065,4</b>	<b>3 775,8</b>
<b>Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2007 .....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(149,0)</b>	<b>(149,0)</b>	<b>(24,0)</b>
Variations de périmètre .....	-	-	(0,7)	(0,7)	-
Dotations aux amortissements .....	-	-	(27,8)	(27,8)	-
Dépréciations .....	-	-	-	-	(8,2)
Diminutions des amortissements .....	-	-	11,6	11,6	-
Ecart de conversion .....	-	-	2,2	2,2	0,1
Autres variations .....	-	-	(0,2)	(0,2)	(0,7)
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2007 .....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(163,9)</b>	<b>(163,9)</b>	<b>(32,8)</b>
Variations de périmètre .....	-	-	(16,3)	(16,3)	-
Dotations aux amortissements .....	-	-	(42,1)	(42,1)	-
Dépréciations .....	-	-	(4,1)	(4,1)	(85,0)
Diminutions des amortissements .....	-	-	2,0	2,0	-
Ecart de conversion .....	-	-	2,3	2,3	4,5
Autres variations <sup>(2)</sup> .....	-	-	84,0	84,0	-
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2008 .....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(138,1)</b>	<b>(138,1)</b>	<b>(113,3)</b>
<b>Valeurs nettes au 1er janvier 2007</b>	<b>185,6</b>	<b>443,4</b>	<b>67,9</b>	<b>696,9</b>	<b>2 562,5</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2007</b>	<b>185,6</b>	<b>403,8</b>	<b>96,6</b>	<b>686,0</b>	<b>2 608,3</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2008</b>	<b>185,6</b>	<b>543,9</b>	<b>197,8</b>	<b>927,3</b>	<b>3 662,5</b>

<sup>(1)</sup> Cette rubrique intègre les relations clients pour une valeur nette comptable de 47,9 millions d'euros au 31 décembre 2008.

<sup>(2)</sup> Les autres variations concernent principalement l'annulation de logiciels, dont les amortissements ont été imputés sur la valeur brute de 85,0 millions d'euros.

### Variations de périmètre de 2008

Les variations de périmètre des réseaux de distribution et des enseignes résultent de l'acquisition de Hagemeyer (voir note 3.1).

Celles relatives aux logiciels et autres immobilisations incorporelles comprennent (i) les relations clients avec les principaux clients industriels de Hagemeyer et de Sonepar en Suède pour un montant de 52,0 millions d'euros ayant une durée de vie entre 5 et 10 ans, (ii) les accords de distribution relatifs à l'activité de la division ACE pour un montant de 19,2 millions d'euros ayant une durée de vie moyenne de 6 ans et (iii) les logiciels utilisés couramment dans l'activité.

### Goodwill

Le *goodwill* est représentatif des synergies attendues de l'acquisition, des actifs qui ne peuvent pas être reconnus au regard de la réglementation comptable, tels que les parts de marché, la valeur du capital humain et de la capacité à développer les actifs existants. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies recouvrent en particulier celles attendues en termes d'achats, de logistique, de densification du réseau et de gestion administrative.

Le *goodwill* est alloué par pays, le cas échéant, sur la base de la valeur d'utilité déterminée conformément à la note 2.7. Le *goodwill* lié à l'acquisition de Hagemeyer, déterminé sur une base provisoire au 31 décembre 2008, a été alloué, pour les besoins de test de dépréciation, à la zone Europe qui bénéficie de toutes les synergies des activités acquises.

Le calcul de la valeur d'utilité de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie repose sur les flux de trésorerie issus d'un plan prévisionnel à 3 ans, revu par la Direction Générale en décembre 2008 et extrapolé sur une période de 5 ans, et prend en compte une valeur terminale.

L'estimation de la valeur d'utilité est sensible aux hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini, utilisées pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période de prévisions.

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré du capital après impôt déterminé pays par pays. Il reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques de l'actif, non déjà retenus dans les projections de flux de trésorerie, en prenant en considération la structure financière et les conditions de financement d'un acteur standard du marché.

Un taux de croissance à l'infini de 2% a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale, identique à celui retenu en 2007. Ce taux extrapole l'inflation à long terme attendue sur les marchés matures.

Les taux utilisés pour évaluer la valeur d'utilité sont les suivants :

	2008	2007
Europe.....	7,2% à 12,2%	6,2% à 11%
Amérique du Nord.....	7,4% à 7,6%	7,3% à 7,9%
Asie Pacifique.....	8,4% à 10,2%	7,8% à 9,5%

Ces estimations ont conduit à constater une dépréciation du *goodwill* d'un montant de 85,0 millions d'euros (8,2 millions d'euros en 2007) résultant de la détérioration de la situation économique et du retournement des marchés au quatrième trimestre 2008.

### Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2008, une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation augmenterait la charge de dépréciation de 69 millions d'euros. Une baisse de 50 points de base du taux de croissance à l'infini augmenterait la charge de dépréciation de 32 millions d'euros.

### Actifs incorporels

Conformément au principe énoncé dans la note 2.5, les réseaux de distribution et partenariats stratégiques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au 31 décembre 2008, ce test a été effectué parallèlement à celui du *goodwill* en utilisant des hypothèses identiques. Compte tenu du ralentissement économique intervenu au quatrième trimestre 2008, les relations clients, identifiées en Espagne dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition de Hagemeyer et évaluées à 14 millions d'euros, ont fait l'objet d'une dépréciation de 2,5 millions d'euros.



## 10.2 | Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et outillages	Autres actifs	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs brutes au 1er janvier 2007 ...</b>	<b>203,2</b>	<b>487,0</b>	<b>33,0</b>	<b>723,2</b>
Variations de périmètre .....	0,7	6,0	-	6,7
Acquisitions .....	2,7	55,9	2,9	61,5
Cessions .....	(9,4)	(20,6)	(3,0)	(33,0)
Ecart de conversion .....	(4,2)	(11,1)	(1,2)	(16,5)
Autres variations .....	2,8	2,6	(4,5)	0,9
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2007</b>	<b>195,8</b>	<b>519,8</b>	<b>27,2</b>	<b>742,8</b>
Variations de périmètre .....	122,4	169,6	2,5	294,5
Acquisitions .....	9,7	50,6	6,6	66,9
Cessions .....	(100,7)	(52,5)	(1,8)	(155,0)
Ecart de conversion .....	(9,8)	(19,5)	(3,6)	(32,9)
Autres variations .....	(3,1)	(30,0)	(2,9)	(36,0)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2008</b>	<b>214,3</b>	<b>638,0</b>	<b>28,0</b>	<b>880,3</b>
<b>Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2007 .....</b>	<b>(64,6)</b>	<b>(367,0)</b>	<b>(23,1)</b>	<b>(454,7)</b>
Variations de périmètre .....	-	(2,8)	-	(2,8)
Dotations aux amortissements .....	(5,9)	(36,5)	(2,1)	(44,5)
Dépréciations .....	-	(4,8)	-	(4,8)
Diminutions des amortissements .....	2,1	18,4	3,0	23,5
Ecart de conversion .....	1,2	7,5	0,9	9,6
Autres variations .....	0,3	1,5	1,2	3,0
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2007 .....</b>	<b>(66,9)</b>	<b>(383,7)</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(470,7)</b>
Variations de périmètre .....	(44,3)	(118,1)	(0,3)	(162,7)
Dotations aux amortissements .....	(8,8)	(48,8)	(2,8)	(60,4)
Dépréciations .....	0,7	(4,3)	(1,4)	(5,0)
Diminutions des amortissements .....	39,3	39,8	1,5	80,6
Ecart de conversion .....	3,9	15,2	2,7	21,8
Autres variations .....	0,5	31,2	1,4	33,1
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2008 .....</b>	<b>(75,6)</b>	<b>(468,7)</b>	<b>(19,0)</b>	<b>(563,3)</b>
<b>Valeurs nettes au 1er janvier 2007</b>	<b>138,6</b>	<b>120,0</b>	<b>9,9</b>	<b>268,5</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2007</b>	<b>128,9</b>	<b>136,1</b>	<b>7,1</b>	<b>272,1</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2008</b>	<b>138,7</b>	<b>169,3</b>	<b>9,0</b>	<b>317,0</b>

### Dépréciation des immobilisations corporelles

En 2008, la dépréciation comptabilisée a traduit la perte de valeur de certaines immobilisations corporelles pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur recouvrable. Celle-ci est fondée sur la valeur d'utilité au niveau des unités génératrices de trésorerie, principalement en Italie, en République Tchèque et en Pologne.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les tests de dépréciation du *goodwill*.

## 10.3 | Actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Prêts .....	2,3	3,9
Dépôts .....	5,8	5,3
Autres actifs financiers .....	46,2	67,6
<b>Actifs financiers</b> .....	<b>54,3</b>	<b>76,8</b>

Au 31 décembre 2008, les autres actifs financiers comprennent essentiellement l'excédent des actifs des régimes à prestations définies sur la dette relative à l'engagement des plans de retraite de Hagemeyer aux Pays-Bas pour un montant de 41,9 millions euros (voir note 18).

Ils comprennent également la juste valeur des options de taux d'intérêt, dont l'échéance est à plus d'un an, pour un montant de 2,0 millions d'euros (voir note 20.1).

Au 31 décembre 2007, les autres actifs financiers incluaient la juste valeur des dérivés actifs dont l'échéance est à plus d'un an pour un montant de 9,1 millions d'euros (voir note 20.1 Couverture du risque de taux) et la juste valeur des actions de la société Hagemeyer N.V. achetées sur le marché au cours du quatrième trimestre 2007, en préalable à l'offre sur les titres Hagemeyer (voir note 24.2), pour un montant de 50,4 millions d'euros représentant 1,8% du capital d'Hagemeyer N.V. Ces titres, classés selon les dispositions prévues par la norme IAS 39 comme des titres disponibles à la vente, ont été acquis pour une valeur unitaire de 4,73€ et valorisés sur la base du cours de bourse au 31 décembre 2007 (soit 4,68€), cette variation de valeur de 0,3 million d'euros étant enregistrée par contrepartie des capitaux propres. Après l'acquisition de Hagemeyer au 31 mars 2008, la réserve relative aux titres disponibles à la vente a été extournée et le *goodwill* a été calculé sur la base du coût historique des titres.

## 11. | ACTIFS COURANTS

### 11.1 | Stocks

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Coût .....	1 431,9	1 228,3
Dépréciation .....	(102,9)	(85,1)
<b>Stocks - net</b> .....	<b>1 329,0</b>	<b>1 143,2</b>

#### Evolution des provisions pour dépréciation

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
<b>Dépréciation des stocks au 1<sup>er</sup> janvier</b> .....	<b>(85,1)</b>	<b>(95,7)</b>
Variations de périmètre .....	(27,1)	(2,4)
Dépréciation nette enregistrée en résultat .....	(3,8)	10,5
Ecart de conversion .....	5,9	2,4
Autres variations .....	7,2	0,1
<b>Dépréciation des stocks au 31 décembre</b> .....	<b>(102,9)</b>	<b>(85,1)</b>

## 11.2 | Créances clients

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Valeur nominale .....	2 470,5	2 104,1
Dépréciation .....	(107,2)	(85,6)
<b>Créances clients .....</b>	<b>2 363,3</b>	<b>2 018,5</b>

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des autorités fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 263,8 millions d'euros au 31 décembre 2008 (281,3 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance crédit dans la plupart des pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 1 017,8 millions d'euros au 31 décembre 2008 (767,4 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Enfin dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux Etats-Unis. Les montants couverts par ces garanties représentaient 225,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 (242,5 millions d'euros au 31 décembre 2007).

### Evolution des provisions pour dépréciation

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
<b>Dépréciation des créances clients au 1<sup>er</sup> janvier .....</b>	<b>(85.6)</b>	<b>(92.9)</b>
Variations de périmètre .....	(18.9)	2.4
Dépréciation nette enregistrée en résultat .....	(13.4)	3.7
Ecart de conversion .....	2.2	1.4
Autres variations .....	8.5	(0.2)
<b>Dépréciation des créances clients au 31 décembre .....</b>	<b>(107.2)</b>	<b>(85.6)</b>

Des créances clients ont fait l'objet de dépréciations estimées sur une base individuelle suite à la constatation d'un risque avéré de défaut du client en question, pour un montant de 73,6 millions d'euros (59,9 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Le solde des dépréciations enregistrées correspond à des risques évalués sur la base des retards de paiement.

L'échéancier des créances échues qui n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
De 1 à 30 jours .....	272,4	193,2

Conformément au principe comptable énoncé dans la note 2.9.3, toutes les créances au-delà de 30 jours ont fait l'objet d'une dépréciation.

## 11.3 | Autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Ristournes fournisseurs à recevoir .....	365,2	315,5
TVA déductible et autres taxes sur les ventes .....	28,1	33,3
Charges constatées d'avance .....	26,9	11,0
Instruments dérivés .....	5,9	13,5
Autres créances .....	51,6	49,3
<b>Total autres actifs .....</b>	<b>477,7</b>	<b>422,6</b>

## 12. | TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Valeurs mobilières de placement .....	586,4	351,6
Disponibilités .....	219,1	162,0
Fonds de caisses .....	1,5	1,6
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>	<b>807,0</b>	<b>515,2</b>

Au 31 décembre 2008, les valeurs mobilières comprennent des parts de SICAV (HSBC MONETAIRE, CAAM TRESO ETAT, UNVEST PREMIERE), évaluées à leur juste valeur, pour un montant de 283,9 millions d'euros et cinq Certificats de Dépôt, à leur valeur nominale, pour un montant total de 265,0 millions d'euros. Ces Certificats de Dépôts, dont quatre arrivent à échéance en janvier 2009 pour un montant de 115,0 millions d'euros et un en mars 2009 pour un montant de 150,0 millions d'euros, ont été émis par les banques AIB, CIC, CALYON et ING.

Ces placements répondent à la politique de placement du Groupe, qui requiert que les fonds dans lesquels ils sont réalisés soient très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

## 13. | SYNTHÈSE DES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Catégorie IAS 39	Au 31 décembre			
		2008		2007	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts .....	P&C	2,3	2,3	3,9	3,9
Dépôts .....	P&C	5,8	5,8	5,3	5,3
Titres disponibles à la vente .....	DàV	1,1	1,1	50,4	50,4
Instruments dérivés dans une relation de couverture ... <sup>(1)</sup>	N/A	-	-	9,1	9,1
Autres .....	DàV	45,1	45,1	8,1	8,1
<b>Total des actifs financiers non courants .....</b>		<b>54,3</b>	<b>-</b>	<b>76,8</b>	<b>-</b>
<b>Créances clients .....</b>	<b>P&amp;C</b>	<b>2 363,3</b>	<b>2 363,3</b>	<b>2 018,5</b>	<b>2 018,5</b>
Ristournes fournisseurs à recevoir .....	P&C	365,2	365,2	315,5	315,5
TVA déductible et autres taxes sur les ventes .....	N/A	28,1	N/A	33,3	N/A
Autres créances .....	P&C	51,6	51,6	49,3	49,3
Instruments dérivés dans une relation de couverture ... <sup>(1)</sup>	N/A	-	-	10,4	10,4
Autres instruments dérivés .....	DFT	5,9	5,9	3,1	3,1
Charges constatées d'avance .....	N/A	26,9	N/A	11,0	N/A
<b>Total des autres actifs courants .....</b>		<b>477,7</b>	<b>-</b>	<b>422,6</b>	<b>-</b>
Valeurs mobilières de placement .....	DFT	586,4	586,4	351,6	351,6
Disponibilités .....	P&C	220,6	220,6	163,6	163,6
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>		<b>807,0</b>	<b>-</b>	<b>515,2</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

<sup>(2)</sup> Ne constitue pas un actif financier au sens de la norme IAS 39

Prêts et créances	P&C
Actifs financiers disponibles à la vente	DàV
Détenus à des fins de transaction	DFT
Juste valeur par le résultat sur option	JVR
Non applicable	N/A

## 14. | CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'EMISSION

### 14.1 | Evolution du capital social et de la prime d'émission

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le Groupe a enregistré les mouvements suivants dans les capitaux propres suite à l'émission d'actions ordinaires :

	Nombre d'actions	Capital social (en millions d'euros)	Prime d'émission
<b>Au 1er janvier 2007</b> .....	<b>63 045 774</b>	<b>630,5</b>	<b>1,6</b>
Exercice des bons de souscription d'actions <sup>(1)</sup> .....	1 518 854	15,2	-
Fusion-absorption de Rexdir et Rexop <sup>(2)</sup> .....	2 085 259	20,9	47,9
Réduction de capital suite à l'annulation des actions reçues lors de la fusion <sup>(3)</sup> .....	(2 085 259)	(20,9)	(47,9)
Division par deux du nominal et multiplication par 2 du nombre des actions <sup>(4)</sup> .....	129 129 256	-	-
Augmentation de capital par compensation de créance <sup>(5)</sup> .....	63 813 323	319,1	733,8
Augmentation de capital par voie d'appel public à l'épargne <sup>(6)</sup> .....	60 606 060	303,0	654,1
Augmentation de capital dans le cadre de l'offre réservée aux salariés <sup>(7)</sup> .....	2 445 188	12,2	20,4
<b>Au 31 décembre 2007</b> .....	<b>255 993 827</b>	<b>1 280,0</b>	<b>1 409,9</b>
<b>Au 31 décembre 2008</b> .....	<b>255 993 827</b>	<b>1 280,0</b>	<b>1 409,9</b>

#### <sup>(1)</sup> Exercice de bons de souscription d'actions

Le 30 juin 2005, une augmentation de capital avait été réservée à Rexdir, une *entité ad hoc* créée dans le cadre d'un plan d'actionnariat des cadres dirigeants. Cette augmentation de capital avait été réalisée par émission de 304 404 actions avec bons de souscription (ABSA) au prix de 15,44 euros par ABSA, soit 10 euros par action et 0,272 euro par bon de souscription. Chaque action était assortie de 20 bons de souscription maximum exerçables sous certaines conditions, donnant chacun le droit de souscrire à une action au prix de 10 euros. Le 4 avril 2007, le Président du Directoire, sur délégation du Directoire, a constaté l'exercice des BSA par Rexdir et la libération de 1 518 854 actions nouvelles au nominal de 10 euros.

#### <sup>(2)</sup> Fusion-absorption des sociétés Rexdir et Rexop

Afin de simplifier la structure de détention du capital de Rexel en vue de l'admission de ses titres aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext, l'assemblée générale mixte du 4 avril 2007 a approuvé la fusion-absorption par Rexel des sociétés Rexdir et Rexop, deux entités *ad hoc* créées pour regrouper les actions émises dans le cadre d'un plan d'actionnariat des cadres dirigeants (Rexdir) et d'un plan d'actionnariat réservé à un cercle plus large de cadres exécutifs du groupe (Rexop). Le rapport d'échange des actions de Rexel (société absorbante) et des sociétés absorbées a été fixé respectivement à 0,8948 action de Rexel pour une action de Rexdir et 0,09938 action de Rexel pour une action Rexop. Le montant de l'actif net apporté s'est élevé à 60,2 millions d'euros pour Rexdir et 8,6 millions d'euros pour Rexop, entraînant respectivement la création de 1 823 258 actions et 262 001 actions d'une valeur nominale de 10 euros, soit une augmentation du capital social de 20,9 millions d'euros, le solde étant affecté en prime de fusion pour un montant de 47,9 millions d'euros.

#### <sup>(3)</sup> Réduction de capital consécutive à l'annulation des actions reçues lors de la fusion

L'actif net apporté par les sociétés Rexdir et Rexop étant composé exclusivement de 2 085 259 actions de Rexel, celles-ci ont fait l'objet d'une annulation, conduisant à réduire le capital social de 20,9 millions d'euros. Compte tenu de la valeur des actions de Rexel retenue pour l'apport-fusion, la différence entre la valeur d'apport des actions annulées et leur valeur nominale, soit 47,9 millions d'euros, a été imputée sur la prime de fusion.

A l'issue de cette opération, l'assemblée générale mixte du 4 avril 2007 a constaté que le capital social n'avait pas subi de modification et que le montant de la prime de fusion était nul.

<sup>(4)</sup> *Division de la valeur nominale des actions et multiplication corrélative du nombre des actions de Rexel*

Après que le Directoire a constaté, le 4 avril 2007, la réalisation de la condition suspensive relative à l'admission des actions de Rexel aux négociations de ses actions sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, la valeur nominale des actions composant le capital social a été divisée par deux, passant de 10 euros à 5 euros, le nombre d'actions doublant corrélativement.

<sup>(5)</sup> *Augmentation de capital par compensation de créance*

Sur délégation de l'assemblée générale mixte du 13 février 2007, le Directoire a procédé à l'émission, le 4 avril 2007, de 63 813 323 actions par compensation d'une créance détenue par Ray Investment S.à.r.l. d'un montant de 1 052,9 millions d'euros, intérêts inclus. La valeur des actions est identique à celle retenue pour les actions nouvelles émises dans le cadre de l'introduction en bourse de Rexel, soit 16,50 euros se répartissant entre la valeur nominale de 5,0 euros et la prime d'émission de 11,50 euros par action.

<sup>(6)</sup> *Augmentation de capital par voie d'appel public à l'épargne*

Sur délégation de l'assemblée générale mixte du 13 février 2007, le Directoire a réalisé, le 11 avril 2007, une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'appel public à l'épargne conduisant à émettre 60 606 060 actions d'une valeur nominale de 5,0 euros chacune. La valeur de l'action a été fixée à 16,50 euros, faisant ressortir une prime d'émission de 11,50 euros. Les frais liés à cette augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission pour un montant de 42,9 millions d'euros (avant impôt).

<sup>(7)</sup> *Augmentation de capital dans le cadre de l'offre réservée aux salariés*

Sur délégation de l'assemblée générale mixte du 13 février 2007, le Directoire, dans sa séance du 18 avril 2007, a réalisé deux augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservées :

- aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe Rexel (PEG) et du Plan d'Epargne Groupe International Rexel (PEGI) pour un montant de 19,3 millions d'euros, conduisant à émettre 1 436 874 actions nouvelles ;
- à BNP Paribas Arbitrage SNC, pour un montant total de 13,3 millions d'euros, représentant 1 008 314 actions nouvelles, afin de couvrir son engagement au titre des « Share Appreciation Rights » (SAR) émis au bénéfice des certains salariés.

Actions propres

L'assemblée générale mixte du 20 mai 2008 a autorisé le Directoire de la Société, sous réserve de l'autorisation préalable du conseil de surveillance, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société à un prix maximum de 30 euros. Ce programme est limité à 350 millions d'euros et a une durée de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale mixte, soit jusqu'au 20 novembre 2009.

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution d'actions gratuites dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et de réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Directoire ou la personne agissant sur délégation du Directoire agira ;

- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;
- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'adoption de la vingt-cinquième résolution de l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2008 ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de ce programme, Rexel a conclu en mai 2007 avec la banque Rothschild un contrat en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant de 11,0 millions d'euros par décision du Conseil de surveillance en novembre 2007. Ce montant peut être ajusté à la hausse ou la baisse en fonction des besoins nécessaires à la mise en oeuvre du contrat.

Au 31 décembre 2008, Rexel détenait 1 215 015 actions propres acquises au prix moyen de 7,358 euros et comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 8,9 millions d'euros.

Par ailleurs, les moins-values réalisées sur la cession des actions propres au cours de l'exercice 2008, se sont élevées à 1,8 million d'euros nettes d'impôt et ont été comptabilisées en réduction des capitaux propres.

## 14.2 | Gestion du capital

Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Dans le cadre de cette introduction en bourse, les principaux actionnaires indirects de Rexel, à savoir des fonds gérés par Clayton, Dubilier & Rice, Inc., Ray France Investment S.A.S. (elle-même filiale d'Eurazeo S.A.), des fonds gérés par Merrill Lynch Global Private Equity (ensemble les "Investisseurs Principaux"), et Caisse de Dépôt et de Placement du Québec. (ensemble avec les Investisseurs Principaux, les "Investisseurs") sont convenus d'organiser la cession de tout ou partie des actions de Rexel qu'ils détiennent, directement ou indirectement, selon certaines modalités. Chacun de ces Investisseurs peut ainsi :

- céder des actions de Rexel sur le marché, chacun pour un volume maximum représentant 10,0 millions d'euros par période de trente jours consécutifs ;
- procéder à un transfert d'actions de Rexel sous la forme (i) d'un bloc hors marché pour un montant minimum de 75 millions d'euros, ou (ii) d'une offre secondaire d'actions de Rexel au public, dont le produit minimum serait estimé à 150 millions d'euros, à condition que les autres Investisseurs puissent participer à cette cession hors marché ou cette offre secondaire et qu'aucune offre secondaire n'ait déjà eu lieu dans les six mois précédents.

Ces engagements de cession organisée prendront fin à la plus lointaine des deux dates suivantes : (i) le 4 avril 2009, ou (ii) la date à laquelle la participation globale en capital (directe ou indirecte) des Investisseurs Principaux dans Rexel deviendrait inférieure à 40%, étant précisé en tout état de cause que ces engagements de cession organisée prendront fin au plus tard le 4 avril 2012. En outre, ces engagements de cession organisée cesseront de s'appliquer à l'égard de l'Investisseur qui viendrait à détenir (directement ou indirectement) moins de 5% du capital de Rexel.

### Distribution de dividende

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007
Dividendes payés au cours de l'exercice .....	94,4	-
Dividende par action attribué aux actions ordinaires .....	0,37€	-
Proposition de dividendes .....	-	-



## 15. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

### 15.1 | Plans d'attribution d'actions gratuites

En complément à sa politique à long terme d'intéressement des salariés, Rexel a mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites dont les caractéristiques sont exposées ci-après :

#### Plans mis en place en 2008

Le 23 juin 2008, Rexel a conclu plusieurs plans d'attribution d'actions gratuites en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés pour un nombre maximum de 1 541 720 actions, augmenté de 66 241 actions octroyées le 1<sup>er</sup> octobre 2008. En fonction des réglementations locales, ceux-ci seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (le 24 juin 2010 ou le 2 octobre 2010), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (le 24 juin 2012 ou le 2 octobre 2012) dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 », soit à l'issue d'une période de quatre ans, ces actions étant cessibles immédiatement dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de conditions de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Conditions d'acquisition	Date d'octroi		Nombre maximum d'actions attribuées à l'issue de la période		Variations	Nombre maximum d'actions attribuées au 31 décembre 2008	
		2+2 Plan	4+0 Plan	2+2 Plan	4+0 Plan		2+2 Plan	4+0 Plan
Cadres dirigeants et exécutifs	Présence au 2 <sup>nd</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur: (i) l'EBITDA 2008, (ii) la croissance de l'EBITDA entre 2007 et 2009 and (iii) le ratio Dette nette sur EBITDA de 2009.	24-juin-10	24-juin-12	241 211	217 920	-	241 211	217 920
		02-oct-10	02-oct-12	-	28 436	-	-	28 436
Employés clés	Présence au 2 <sup>nd</sup> anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur: (i) l'EBITDA 2008 et (ii) la croissance de l'EBITDA entre 2007 et 2009.	24-juin-10	24-juin-12	280 698	801 891	(32 066)	267 480	783 043
		02-oct-10	02-oct-12	3 456	34 349	(2 853)	3 456	31 496
<b>Total</b>				<b>525 365</b>	<b>1 082 596</b>	<b>(34 919)</b>	<b>512 147</b>	<b>1 060 895</b>

La juste valeur des actions de Rexel accordées aux salariés a été évaluée à 7,88 € par action, cette valeur étant fondée sur la valeur boursière à la date d'octroi, de laquelle a été déduit l'effet relatif aux restrictions de distribution de dividendes attachés à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la charge relative à ces plans s'est élevée à 2,3 millions d'euros et figure dans la ligne « Frais administratifs et commerciaux ».

#### Plans mis en place en 2007

Concomitamment à son introduction en bourse, Rexel a mis en place le 11 avril 2007 plusieurs plans d'attribution d'actions gratuites en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés pour un nombre de 5 022 190 actions, auquel il a été ajouté 33 991 actions le 29 octobre 2007. En fonction des réglementations locales, ceux-ci seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (le 12 avril 2009 ou le 30 octobre 2009), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue

d'une période supplémentaire de deux ans, soit à l'issue d'une période de 4 ans (le 12 avril 2011 ou et 30 octobre 2011), ces actions étant cessibles immédiatement.

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de conditions de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Conditions d'acquisition	Nombre maximum d'actions attribuées le 11 avril 2007	Nombre maximum d'actions attribuées le 29 octobre 2008	Annulation en 2007 <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions au 31 décembre 2007	Annulation en 2008 <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions au 31 décembre 2008
Cadres dirigeants et exécutifs	Présence au 1 <sup>er</sup> anniversaire de la mise en place du plan	2 556 576			2 556 576		2 556 576
Cadres dirigeants et exécutifs	Conditions de performance basées sur l'EBITDA consolidé 2007 et présence au 1 <sup>er</sup> anniversaire de la mise en place du plan <sup>(2)</sup>	1 193 055			1 193 055	(88 254)	1 104 801
Employés clés	Conditions de performance basées sur l'EBITDA 2007 et présence au 1 <sup>er</sup> anniversaire de la mise en place du plan pour une moitié des actions et sur l'EBITDA 2008 et présence au 2 <sup>nd</sup> anniversaire de la mise en place du plan pour l'autre moitié <sup>(3)</sup>	1 272 559	33 991	(74 726)	1 231 824	(96 171)	1 135 653
<b>Total</b>		<b>5 022 190</b>	<b>33 991</b>	<b>(74 726)</b>	<b>4 981 455</b>	<b>(184 425)</b>	<b>4 797 030</b>

<sup>(1)</sup> conditions de présence non remplies

<sup>(2)</sup> conditions d'acquisition remplies au 31 décembre 2008

<sup>(3)</sup> conditions de performance atteintes au 31 décembre 2008

Selon les hypothèses relatives à la rotation des bénéficiaires et le respect des conditions de performance, la charge relative à ces plans réglés en instruments de capitaux propres s'est élevée à 74,4 millions d'euros (sans effet sur la charge d'impôt), montant fondé sur le prix de l'offre au public de 16,50 euros par action. Elle est étalée sur la période d'acquisition.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, une charge de 19,7 millions d'euros a été comptabilisée dans le poste « Autres charges » (voir note 7.2) en contrepartie des capitaux propres.

## 15.2 | Plan d'options de souscription d'actions

### *Plans mis en place par Rexel en 2005*

Le 28 octobre 2005, Rexel avait mis en place un programme d'options de souscription d'actions (Plan n°1) en faveur de certains cadres exécutifs. Les 31 mai et 4 octobre 2006, de nouveaux cadres avaient bénéficié de ce programme. Le nombre d'options exerçables était conditionné à la réalisation d'un taux interne de retour sur investissement des fonds investis par Ray Investment S.à r.l. dans le Groupe, déterminé lors de l'introduction en bourse de Rexel sur la base du prix de l'offre au public.

Le 30 novembre 2005, un autre accord (Plan n°2) avait été conclu avec un cercle plus large d'employés clés du Groupe, prévoyant des conditions de présence de 4 ans ou la survenance de certains événements, tels que l'introduction en bourse. Le nombre d'options accordé aux bénéficiaires

était déterminé à la date de l'attribution des options. Le 31 mai 2006, des nouveaux employés avaient bénéficié de ce programme.

Selon ces programmes, le prix d'exercice correspondait à la juste valeur des actions à la date d'attribution des options. Ces plans étaient qualifiés de transactions réglées en instruments de capitaux propres.

L'ensemble des droits au titre de ces deux plans a été intégralement acquis lors de l'introduction en bourse de Rexel le 11 avril 2007. Les bénéficiaires de ces options peuvent les exercer à la plus lointaine des deux dates suivantes : (i) à l'issue de la période d'indisponibilité de 4 ans pendant laquelle elles ne sont pas exerçables ou (ii) à la survenance de certains événements, tels que l'introduction en bourse.

Conformément à ces programmes, les options sont exerçables à la juste valeur des actions à la date de leur octroi. Ces plans sont qualifiés de transactions réglées en instruments de capitaux propres.

Plans mis en place en 2003 et 2004 par Rexel Distribution préalablement à son acquisition

Préalablement à son acquisition par Rexel Développement S.A.S. (anciennement dénommée Ray Acquisition S.C.A.), des plans de stock-options étaient accordés chaque année aux membres du management de Rexel Distribution (anciennement dénommée Rexel S.A.). Le 31 janvier 2005, le conseil d'administration de Rexel Distribution a entériné l'acquisition accélérée des droits relatifs aux plans d'options ordinaires soumis à condition de présence, ainsi que ceux relatifs aux plans d'options de performance pendant la seule période de l'offre publique de retrait, de façon à permettre aux bénéficiaires d'exercer leurs droits dans le cadre de la garantie de cours et de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiées à la suite de l'acquisition de Rexel Distribution S.A. par Ray Investment en avril 2005. Une partie des options au titre des plans 2003 et 2004 a ainsi été exercée lors de l'offre publique de retrait de Rexel Distribution à cette date. L'autre partie a été couverte par un mécanisme de liquidité mis en place par Rexel Développement S.A.S. et certains bénéficiaires. Cet accord prévoyait le rachat par Rexel Développement S.A.S. d'actions provenant d'actions issues de l'exercice des options à l'issue de la période d'indisponibilité de 4 ans

Détail par plan

Toutes les options sont acquises par les bénéficiaires et donnent droit à une attribution physique d'actions. Les conditions d'attribution sont les suivantes :

Date d'attribution / Bénéficiaires	Nombre d'instruments attribués à l'origine	Nombre d'options vivantes au 31 décembre 2008	Durée de vie des options
Options attribuées au management avant le 7 novembre 2002	933 943	168 611	10 ans
Options attribuées au management en 2003	623 413	545	10 ans
Options attribuées au management en 2004	782 790	2 045	10 ans
<b>Total options attribuées par Rexel Distribution.</b>	<b>2 340 146</b>	<b>171 201</b>	
Options attribuées aux cadres exécutifs (Plan n°1)			
- le 28 octobre 2005	2 711 000	1 231 002	10 ans
- le 31 mai 2006	169 236	140 944	
- le 4 octobre 2006	164 460	267 452	
Options attribuées aux employés clés (Plan n°2)			
- le 30 novembre 2005	259 050	472 956	10 ans
- le 31 mai 2006	34 550	65 976	
<b>Total des options attribuées par Rexel</b>	<b>3 338 296</b>	<b>2 178 330</b>	

## Nombre d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options d'achat d'actions est détaillé ci-dessous :

(Nombre d'options)	Rexel S.A.		Rexel Distribution S.A.		
	Plans 2005		Plans 2004	Plans 2003	Plans antérieurs au 7 nov. 2002
	Cadres exécutifs	Employés clés			
<b>Options existantes au 1er janvier 2007</b> .....	<b>2,882,000</b>	<b>276,489</b>	<b>496,559</b>	<b>367,377</b>	<b>434,663</b>
Annulation sur la période.....	-	-	(5,545)	(4,585)	(71,922)
Exercices sur la période.....	-	-	-	(361,658)	(154,587)
Annulation selon la condition de performance.....	(2,062,301)	(5,273)	-	-	-
Division par deux du nominal et multiplication par deux du nombre d'options .....	819,699	271,216	-	-	-
<b>Options existantes au 31 décembre 2007</b> .....	<b>1,639,398</b>	<b>542,432</b>	<b>491,014</b>	<b>1,134</b>	<b>208,154</b>
<b>Options existantes au 1er janvier 2008</b> .....	<b>1,639,398</b>	<b>542,432</b>	<b>491,014</b>	<b>1,134</b>	<b>208,154</b>
Annulation sur la période.....	-	(3,500)	-	(589)	(39,543)
Exercices sur la période.....	-	-	(488,969)	-	-
<b>Options existantes au 31 décembre 2008</b> .....	<b>1,639,398</b>	<b>538,932</b>	<b>2,045</b>	<b>545</b>	<b>168,611</b>
Options exerçables en fin d'exercice.....	1,639,398	538,932	2,045	545	168,611
Prix d'exercice .....	5€ / 6,5€ / 9,5€	5€ / 6,5€	28.49 €	21.61 €	68,38€ / 55,02€ / 59,68€ / 51,99€

## 16. | RESULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2008	2007
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	230,2	143,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) .....	255 460	220 976
<b>Résultat net par action (en euros) .....</b>	<b>0,90</b>	<b>0,65</b>
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	230,2	143,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) .....	255 460	220 976
Actions potentielles dilutives (en milliers) .....	6 365	3 707
- dont options de souscription d'actions (en milliers) .....	826	1 399
- dont actions gratuites (en milliers) .....	5 539	2 308
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers) .....	261 825	224 683
<b>Résultat net dilué par action (en euros) .....</b>	<b>0,88</b>	<b>0,64</b>

(1) après division par deux de la valeur conformément à l'Assemblée Générale du 4 avril 2007.

(2) Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions gratuites dont l'attribution est conditionnée par des conditions de performance

## 17. | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2008	2007
Provisions .....	168,6	41,4
Autres passifs non courants .....	55,2	11,4
<b>Total .....</b>	<b>223,8</b>	<b>52,8</b>

Les autres passifs non courants comprennent essentiellement des instruments dérivés évalués à la juste valeur pour un montant de 45,0 millions d'euros (voir note 20.1) et les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 10,3 millions d'euros (8,3 millions d'euros au 31 décembre 2007).

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges	Autres provisions	Provisions au titre des immeubles vacants	<b>Total provisions</b>
<b>Solde au 1er janvier 2007 .....</b>	<b>10,7</b>	<b>27,7</b>	<b>6,2</b>	<b>3,3</b>	<b>47,9</b>
Variations de périmètre .....	-	-	0,2	-	0,2
Augmentations de provisions .....	2,5	12,2	2,3	1,9	18,9
Reprises de provisions utilisées .....	(5,6)	(3,3)	(3,4)	(1,1)	(13,4)
Reprises de provisions non utilisées .....	(0,7)	(8,3)	(1,6)	(2,1)	(12,7)
Ecarts de conversion .....	0,1	(1,2)	1,6	(0,2)	0,3
Autres variations .....	0,6	(3,7)	3,3	-	0,2
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2007</b>	<b>7,6</b>	<b>23,4</b>	<b>8,6</b>	<b>1,8</b>	<b>41,4</b>
Variations de périmètre .....	1,8	5,6	18,8	85,7	111,9
Augmentations de provisions .....	22,9	9,5	7,6	11,4	51,4
Reprises de provisions utilisées .....	(6,0)	(1,2)	(3,0)	(6,0)	(16,2)
Reprises de provisions non utilisées .....	(0,1)	(1,3)	(0,6)	(1,0)	(3,0)
Ecarts de conversion .....	(0,8)	(0,6)	(1,5)	(13,5)	(16,4)
Autres variations .....	(1,9)	(0,2)	(0,3)	1,9	(0,5)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2008</b>	<b>23,5</b>	<b>35,2</b>	<b>29,6</b>	<b>80,3</b>	<b>168,6</b>

Au 31 décembre 2008, les provisions comprennent principalement :

- des provisions pour restructuration en France pour un montant de 8,4 millions d'euros (fermetures de branches d'activité et arrêt d'activités non stratégiques), aux Etats-Unis pour un montant de 3,5 millions d'euros (réorganisation des divisions régionales), en Espagne pour un montant de 1,9 million d'euros (intégration de ABM) ;
- des provisions pour litiges liés principalement à des contentieux de nature fiscale en France (voir note 22.2) pour un montant de 25,2 millions d'euros, aux Pays-Bas pour un montant de 5,6 millions d'euros et au Canada pour un montant de 3,7 millions d'euros ;
- d'autres provisions relatives à l'activité courante concernant des litiges commerciaux pour un montant de 11,0 millions d'euros, des litiges liés au personnel pour un montant de 4,1 millions d'euros et des garanties et réclamations en provenance de clients et de tiers ;
- une provision pour locaux inoccupés comprenant un montant de 51,9 millions d'euros pour un contrat déficitaire relatif au centre de distribution nationale au Royaume-Uni faisant partie de l'acquisition de Hagemeyer.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les variations de périmètre de consolidation concernent les entités de Hagemeyer pour un montant de 112,2 millions d'euros, relatif notamment à une provision pour divers contrats déficitaires au Royaume-Uni pour un montant de 75,9 millions d'euros, à une provision d'un montant de 10 millions d'euros constituée dans le cadre de procédures judiciaires (voir note 22.1), à une provision pour garantie accordée sur les produits de la division ACE d'un montant de 7,6 millions d'euros et à une provision pour les risques fiscaux encourus par le Groupe d'un montant de 5,6 millions d'euros.

## 18. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel dans le Groupe se présentent sous diverses formes, dont des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les caractéristiques spécifiques de ces plans varient en fonction des réglementations applicables à chaque pays concerné. Les différents types de plans concernent les régimes de retraite, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance vie accordés aux anciens salariés (y compris les retraités). Les régimes de retraite financés les plus importants concernent essentiellement le Canada, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Suisse et sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe. En France et en Italie, les engagements

concernent principalement les indemnités de fin de carrière et les gratifications liées à l'ancienneté (médailles du travail) ; ces régimes ne sont généralement pas financés.

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

	Valeur actualisée de l'engagement	
	2008	2007
(en millions d'euros)		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b> .....	<b>461,6</b>	<b>482,0</b>
Coûts des services rendus de la période .....	14,9	12,1
Charges d'intérêts financiers .....	45,2	21,8
Prestations servies .....	(43,6)	(22,5)
Cotisations versées par les participants .....	3,1	3,9
Ecart actuariels .....	(51,0)	(29,0)
Variations de périmètre .....	560,0	0,4
Ecart de conversion .....	(65,9)	(1,9)
Autres variations .....	(0,2)	(5,2)
<b>A la clôture de l'exercice</b> .....	<b>924,1</b>	<b>461,6</b>

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

	Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies	
	2008	2007
(en millions d'euros)		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b> .....	<b>353,1</b>	<b>343,6</b>
Cotisations versées par l'employeur .....	27,7	17,1
Cotisations versées par les participants .....	3,2	3,9
Rendements des actifs .....	(91,4)	15,1
Prestations servies .....	(43,7)	(22,2)
Variations de périmètre .....	525,8	0,2
Ecart de conversion .....	(45,0)	(1,6)
Autres variations .....	(1,0)	(3,0)
<b>A la clôture de l'exercice</b> .....	<b>728,7</b>	<b>353,1</b>

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

	Au 31 décembre	
	2008	2007
(en millions d'euros)		
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies .....	924,1	461,6
Juste valeur des actifs .....	(728,7)	(353,1)
<b>Situation financière</b> .....	<b>195,4</b>	<b>108,5</b>
Gains et pertes actuariels non reconnus .....	(61,9)	14,4
Effet du plafonnement des actifs.....	-	2,7
<b>Provision comptabilisée pour les régimes à prestations définies</b> .....	<b>133,5</b>	<b>125,6</b>
dont "Avantages du personnel"	175,4	125,6
dont "Autres actifs financiers" <sup>(1)</sup>	(41,9)	-

<sup>(1)</sup> L'excédent de 41,9 millions d'euros des actifs par rapport à la dette concerne le régime à prestations définies en vigueur aux Pays-Bas qui fait l'objet de conditions de financement minimum. Conformément à ce plan, la société est exemptée de cotisations quand le ratio de couverture est supérieur à 150% et est remboursée quand ce ratio dépasse 200% ou à l'issue du plan pour le montant des surplus. Au 31 décembre 2008, cet

excédent n'a pas fait l'objet d'un plafonnement, car la différence entre le coût estimé des services futurs et les cotisations attendues est supérieure à l'actif enregistré.

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Coûts des services de la période <sup>(1)</sup> .....	14,9	12,2
Charges d'intérêts <sup>(2)</sup> .....	45,2	21,8
Rendement attendu des actifs <sup>(2)</sup> .....	(43,8)	(21,3)
Réductions de plans <sup>(3)</sup> .....	-	(1,3)
Amortissements des gains et pertes actuariels non reconnus <sup>(1)</sup> .....	2,5	(2,7)
Autres <sup>(1)</sup> .....	(2,6)	2,6
<b>Charge comptabilisée</b> .....	<b>16,2</b>	<b>11,3</b>

<sup>(1)</sup> Inclus dans les charges de personnel (voir note 6)

<sup>(2)</sup> inclus dans les charges financières nettes (voir note 8)

<sup>(3)</sup> inclus dans les autres produits et charges (voir note 7)

Les principales hypothèses actuarielles à la date d'évaluation la plus récente sont les suivantes :

<i>(en %)</i>	Canada		Etats-Unis		Royaume-Uni		Zone Euro	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Taux d'actualisation <sup>(1)</sup> .....	6,50	5,25	6,00	6,25	6,00	5,80	5,75	5,50
Taux de rendement attendu des actifs <sup>(2)</sup> ..	6,75	7,75	7,75	8,00	7,15	6,70	5,75	5,25
Taux d'augmentation futur des salaires ....	3,00	3,00	n/a	n/a	2,70	2,70	3,00	3,00
Taux d'augmentation futur des retraites ...	2,00	2,00	n/a	n/a	2,25	2,25	2,00	2,00

<sup>(1)</sup> Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence au taux de rendement des obligations de première catégorie ayant une durée identique aux régimes concernés. Ils proviennent d'une base de données développée par l'actuaire de Rexel comprenant plusieurs centaines d'obligations cotées AA+ ayant des durées allant de un à 30 ans environ. Les prestations attendues de chaque plan sont actualisées avec le taux correspondant à la durée du plan. Puis, un taux d'actualisation unique est calculé dans la base de données qui, lorsqu'il est appliqué aux flux de trésorerie de tous les plans, permet de déterminer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie issus de chacun des plans.

<sup>(2)</sup> Les taux de rendement des attendus des actifs ont été calculés en fonction de la moyenne pondérée des taux de rendement attendu pour les obligations et les actions. Par hypothèse, le taux de rendement attendu des obligations est identique au taux d'actualisation, dont le principe de calcul est décrit ci-dessus. Le taux de rendement attendu des actions a été déterminé sur la base du taux d'actualisation auquel il a été ajouté une prime de risque de 3%.

### Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2008, une baisse de 25 points de base du taux d'actualisation augmenterait la valeur actualisée de l'engagement de 35 millions d'euros. Une baisse de 25 points de base du taux de rendement attendu des actifs conduirait à augmenter la charge de 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, une baisse de 1% des frais médicaux se traduirait par une augmentation de 5 millions d'euros de la valeur actualisée de l'engagement.

Au 31 décembre 2008, la répartition moyenne pondérée des fonds investis dans les plans de retraite du Groupe par type de placement est la suivante : 38% d'actions, 48% d'obligations, 1% de placements monétaires et 13% en placements divers.

## 19. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 décembre 2007. L'endettement financier inclut les dettes portant intérêt, emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

### 19.1 | Endettement financier net

(en millions d'euros)	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts obligataires .....	-	-	-	54,8	-	54,8
Dettes senior .....	178,2	2 225,9	2 404,1	-	960,6	960,6
Titrisation .....	-	1 255,0	1 255,0	-	1 012,1	1 012,1
Emprunts auprès des établissements de crédit .....	5,2	3,7	8,9	5,9	5,0	10,9
Concours bancaires et autres emprunts <sup>(1)</sup> .....	91,4	-	91,4	45,1	-	45,1
Location financement .....	9,6	17,4	27,0	16,9	37,5	54,4
Moins coûts de transaction .....	-	(47,4)	(47,4)	-	(16,1)	(16,1)
<b>Autres dettes financières et intérêts courus .....</b>	<b>284,4</b>	<b>3 454,6</b>	<b>3 739,0</b>	<b>122,7</b>	<b>1 999,1</b>	<b>2 121,8</b>
<b>Total des dettes financières et intérêts courus ...</b>			<b>3 739,0</b>			<b>2 121,8</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....			(807,0)			(515,2)
<b>Endettement financier net</b>			<b>2 932,0</b>			<b>1 606,6</b>

<sup>(1)</sup> dont intérêts courus pour un montant de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2008 (4,5 millions d'euros au 31 décembre 2007)

#### 19.1.1 | Contrat de Crédit Senior

Dans le cadre de l'offre publique initié par Kelium, filiale indirecte de Rexel, sur 100% des titres de Hagemeyer le 24 décembre 2007 aux Pays-Bas, Rexel, en qualité d'emprunteur et de garant, et Kelium, en qualité d'emprunteur, ont conclu le 19 décembre 2007 avec CALYON, Crédit Industriel et Commercial (CIC), HSBC France, HSBC Bank plc, ING BANK NV, NATIXIS et The Royal Bank of Scotland Plc, en qualité de *Mandated Lead Arrangers* et d'*Original Lenders* et CALYON en qualité d'agent, un contrat de crédit d'un montant global de 5,4 milliards d'euros. Ce Contrat de Crédit Senior est destiné à financer l'acquisition de Hagemeyer, à refinancer l'intégralité de la dette contractée par le Groupe au titre du Contrat de Crédit Senior 2007 conclu le 15 février 2007, ainsi que la dette du Groupe Hagemeyer et à financer les besoins généraux de fonctionnement des sociétés du Groupe. Le Contrat de Crédit Senior a été modifié le 22 septembre 2008 et comprend cinq tranches :

- La Tranche A est une ligne de crédit multidevises à échéance 5 ans à compter de la date de conclusion du Contrat de Crédit Senior (soit le 19 décembre 2007), partiellement amortissable, d'un montant maximum de 3,1 milliards d'euros. La Tranche A a permis de refinancer la dette existante de Rexel (en principal, intérêts et primes) au titre du contrat de refinancement ainsi que celui de ses filiales, et de payer les frais et charges liés à cette opération. Consécutivement à la cession de l'ensemble des entités Hagemeyer destinées à Sonepar, cette tranche a été remboursée pour un montant de 783,0 millions d'euros (571,0 millions d'euros le 19 juin 2008 et 212,0 millions d'euros le 1<sup>er</sup> juillet 2008). En août 2008, elle a été réduite de 60 millions d'euros par la mise en place de la tranche A' qui présente les mêmes caractéristiques que la Tranche A.
- La Tranche A' a été créée en août 2008, en application de l'amendement du 22 septembre 2008, pour un montant de 60 millions d'euros, concomitamment à la réduction d'encours de la Tranche A pour ce même montant. Elle présente les mêmes caractéristiques générales que la Tranche A et doit être remboursée en priorité sur la Tranche A (voir l'échéancier de remboursement présenté dans la note 20.3).



- La Tranche B est une ligne de crédit multidevises renouvelable (« Revolver ») à échéance 5 ans à compter de la date de conclusion du Contrat de Crédit Senior, d'un montant maximum de 600 millions d'euros, destinée à refinancer partiellement la dette existante de Rexel (en principal, intérêts et primes), de financer les besoins généraux de fonctionnement des sociétés du Groupe, notamment leur besoin en fonds de roulement, ainsi que la réalisation de certaines acquisitions répondant aux critères définis dans le Contrat de Crédit Senior. Le montant maximum de la Tranche B a été réduit de 15 millions d'euros, s'élevant désormais à 585 millions d'euros.
- La Tranche C est une ligne de Crédit multidevises à échéance 6 mois à compter de la date de règlement-livraison de l'Offre, dont le montant maximum à l'origine était de 1,2 milliard d'euros, réduit à 737 millions d'euros. Elle avait pour unique objet de financer l'acquisition des titres Hagemeyer et de payer les frais et charges liés à cette opération. Elle a été remboursée en totalité en juin 2008 au moyen du produit des cessions d'actifs du Groupe provenant des cessions à Sonepar.
- La Tranche D est une ligne de crédit multidevises, à échéance 2 ans à compter de la date de règlement-livraison, soit le 14 mars 2010, et d'un montant maximum de 500 millions d'euros. Elle a pour unique objet de financer l'acquisition des titres Hagemeyer et de payer les frais et charges liées à cette opération. Elle doit être remboursée notamment par le produit des nouveaux programmes de titrisation relatifs aux entités de Hagemeyer conservées. Consécutivement à la cession de l'ensemble des entités Hagemeyer destinées à Sonepar et de la mise en place du nouveau programme de titrisation au mois de décembre 2008, cette Tranche D a été partiellement remboursée pour un montant de 407,6 millions d'euros (92,0 millions d'euros le 19 juin 2008, 38,0 millions d'euros le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et 277,6 millions d'euros le 19 décembre 2008). Par ailleurs, le Groupe a procédé à l'annulation de 6,1 millions d'euros d'encours disponible mais non tiré le 29 décembre 2008. Enfin, cette tranche a été réduite à un montant de 72,3 millions d'euros, consécutivement au remboursement d'un montant de 14,0 millions le 22 janvier 2009.

Au titre de ce contrat, Kelium et certaines de ses filiales, Rexel Distribution, Rexel Inc, Rexel North America Inc, International Electrical Supply Corp. et General Supply & Services Inc ont été désignées comme co-emprunteurs.

Les lignes de crédit et leur utilisation au titre du Contrat de Crédit Senior au 31 décembre 2008 sont détaillées ci-dessous :

Lignes de crédit (Term Loan)	Montant autorisé ( en millions d'euros)	Souscripteurs	Solde dû au 30 septembre 2008 ( en millions de devises)	Devise	Solde dû au 31 décembre 2008 ( en millions d'euros)
Tranche A <sup>(1)</sup>	2 257,8	Rexel Distribution	1 000,0	SEK	92,0
		Rexel Distribution	180,0	CHF	121,2
		IESC	772,0	USD	554,7
		Rexel North America Inc	320,0	CAD	188,3
		Kelium et Rexel Distribution	1 301,7	EUR	1 301,7
Tranche A'	60,0	Kelium	60,0	EUR	60,0
Tranche B <sup>(2)</sup>	585,0	Kelium et/ou co-emprunteurs	-	EUR	-
Tranche C <sup>(1)</sup>	-	Kelium	-	EUR	-
Tranche D <sup>(1)</sup>	86,3	Kelium	86,3	EUR	86,3
<b>TOTAL</b>	<b>2 989,1</b>				<b>2 404,1</b>

<sup>(1)</sup> Montant initial autorisé de 3,1 milliards d'euros pour la Tranche A, 1,2 milliards réduit à 737 millions d'euros pour la Tranche C et 500 millions d'euros pour la Tranche D, réduit ou annulé à la suite des remboursements effectués en juin, juillet et décembre, consécutivement à la cession des Entités Sonepar et à la mise en place des programmes de titrisation européens.

<sup>(2)</sup> Montant initial autorisé de 600 millions d'euros réduit à 585 millions d'euros consécutivement à l'amendement du Contrat de Crédit Senior de septembre 2008.

### Intérêts et marge

Les montants tirés portent intérêt à un taux déterminé par référence (i) au taux LIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro ou au taux EURIBOR, lorsque les fonds sont mis à disposition en euros, (ii) au coût lié aux obligations de maintien de certains niveaux de réserves des banques prêteuses, ainsi qu'au paiement de leurs honoraires et (iii) à la marge applicable.

La marge applicable est égale à 1,75% pour les tranches A, A' et B et sera réduite à 1,4% dès 2009 conformément au ratio d'endettement *pro forma* décrit ci-dessous.

La facilité B, ligne de crédit renouvelable n'ayant pas été utilisée, supporte une commission de non utilisation égale à 35% de la marge applicable.

A partir du 31 décembre 2008, la marge applicable variera en fonction du Ratio d'Endettement *pro forma* (tel que décrit ci-dessous) atteint à chaque semestre selon les niveaux mentionnés ci-dessous :

<b>Ratio d'Endettement <i>pro forma</i></b>	<b>Marge applicable</b>
Supérieur ou égal à 4,50:1	2,00%
Supérieur ou égal à 4,00:1	1,75%
Supérieur ou égal à 3,50:1	1,40%
Supérieur ou égal à 3,00:1	1,10%
Supérieur ou égal à 2,50:1	0,90%
Inférieur à 2,50:1	0,75%

La marge applicable pour la Tranche C était de 0,80 % jusqu'au 1er mai 2008 (1,20 % par la suite). Pour la Tranche D, elle est de 1,00 % jusqu'au 14 mars 2009 (2,00 % par la suite).

### Ratio d'Endettement *pro forma*

Le Ratio d'Endettement *pro forma* est égal au rapport de la dette nette consolidée ajustée sur EBITDA consolidé ajusté tels que décrits ci-après :

L'EBITDA consolidé ajusté signifie le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges majoré des dotations aux amortissements, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe et :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au prorata de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- à l'exclusion des charges relatives à la participation des salariés et de toute rémunération en actions ou en options de souscription d'actions,
- à l'exclusion des coûts de restructuration relatifs à l'intégration de Hagemeyer et
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles.

La dette nette consolidée ajustée signifie toute dette financière (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) convertie au taux moyen des 12 derniers mois quand la dette est libellée dans une devise autre que l'euro et :

- minorée des coûts de transaction, des prêts intra-groupe et des montants dus au titre de la Tranche C ;
- majorée de toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions et de tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ;
- minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### Engagements

Aux termes du Contrat de Crédit Senior, Rexel doit, à chacune des dates indiquées dans le tableau ci-dessous, maintenir à la fin de chacune des périodes de 12 mois glissants mentionnés ci-dessous un Ratio d'Endettement *pro forma* inférieur aux niveaux correspondants :

Dates	Ratio d'Endettement <i>pro forma</i>
31 décembre 2008	4.75:1
30 juin 2009	4.75:1
31 décembre 2009	4.50:1
30 juin 2010	4.25:1
31 décembre 2010	3.90:1
30 juin 2010 et après	3.50:1

Au 31 décembre 2008, ce ratio s'élevait à 3.60 et s'inscrivait dans le cadre des limites imposées par le Contrat avec une marge de 32%.

Le Contrat de Crédit Senior contient des clauses usuelles pour ce type de financement. Il s'agit notamment de clauses restreignant la capacité des sociétés du Groupe, parties à ce contrat, ainsi que de certaines filiales, à consentir des sûretés sur leurs actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties et à réaliser certains investissements, ainsi que des clauses d'encadrement des opérations de croissance externe des sociétés du Groupe.

Le Contrat de Crédit Senior contient des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement de montants dus au titre de ce contrat, de non-respect des Ratio d'Endettement décrits dans le tableau ci-dessus, de défaut de paiement ou d'exigibilité anticipée d'une autre dette financière de certaines entités du Groupe (à partir de seuils déterminés), ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des emprunteurs et garants ou sur le respect des Ratios d'Endettement *pro forma* décrits dans le tableau ci-dessus.

Dans le cas où Rexel perdrait le contrôle indirect de Hagemeyer ou dans le cas où Kelium perdrait le contrôle direct de Hagemeyer (le contrôle étant dans ces cas définis comme la détention de plus de 50% du capital (*geplaatst kapitaal*) de Hagemeyer), un changement de contrôle sera réputé survenir pour les besoins du Contrat de Crédit Senior et chaque prêteur pourra exiger le remboursement anticipé de sa participation au contrat de crédit.

Un nantissement portant sur les actions de Kelium d'une part, et un nantissement portant sur les actions et obligations convertibles de Hagemeyer détenus par Kelium d'autre part, ont été respectivement consentis par Rexel Distribution et par Kelium au titre du Contrat de Crédit Senior. Rexel et Rexel Distribution garantissent, en qualité de cautions solidaires, l'ensemble des obligations des filiales emprunteuses du Groupe. Par ailleurs, certaines entités américaines et canadiennes ainsi que Hagemeyer garantissent les obligations de Rexel dans les limites autorisées par les législations applicables.

#### **19.1.2 | Programmes de titrisation**

Le 17 décembre 2008, le Groupe Rexel a lancé un nouveau programme de titrisation, incluant les filiales de Hagemeyer en Grande Bretagne, en Allemagne, en Espagne, en Belgique et aux Pays bas, ainsi que les filiales Rexel en Espagne, en Belgique et aux Pays Bas. Ce programme d'un montant maximum de 600 millions d'euros a une durée de 5 ans.

Les principales caractéristiques de ce programme de titrisation sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	<i>(en millions de devises)</i>				<i>(en millions d'euros)</i>		Échéance	Taux	
	Financement maximum	Montant des créances nanties au 31 décembre 2008	Sommes tirées au 31 décembre 2008		Solde dû au 31 décembre 2008	Solde dû au 31 décembre 2007			
Europe - Australie 2005	EUR	600,0	751,5	589,7	EUR	589,7	596,0	20/11/2012	BT & Euro Commercial paper + 0,48%
Etats-Unis	USD	470,0	670,3	454,7	USD	326,7	319,2	11/03/2012	US commercial paper + 0,33%
Canada	CAD	140,0	235,3	125,5	CAD	73,8	96,9	13/12/2012	Canadian commercial paper + 0,45%
Europe 2008	EUR	600,0	184,7 151,5	146,2 113,0	EUR GBP	264,8	-	20/11/2012	BT & Euro/US Commercial paper + 0,86%
<b>TOTAL</b>						<b>1 255,0</b>	<b>1 012,1</b>		

Compte tenu de ces caractéristiques, il apparaît que le Groupe assume une part significative du retard de paiement et du risque crédit. Par conséquent, ces programmes de titrisation ne peuvent pas donner lieu à décomptabilisation au sens de la norme IAS 39. Elles figurent à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients », alors que la dette est incluse au passif dans le poste « Dettes financières » (part à court terme).

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles quant à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment la dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des critères de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement aux rapports entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles).

Au 31 décembre 2008, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales étaient satisfaites.

### **19.1.3 | Remboursement de l'emprunt obligataire de 45,7 millions d'euros le 11 mai 2008**

En 1998, Rexel Distribution avait souscrit un emprunt obligataire pour un montant de 45,7 millions d'euros (initialement 300 millions de francs) remboursable au 11 mai 2008 et composé de 300 000 obligations zéro coupon de 152,45 euros de nominal. Par ailleurs, afin de se protéger contre l'évolution de la valeur de marché de l'obligation et assurer un remboursement de l'emprunt obligataire à hauteur de son nominal, Rexel Distribution avait conclu un swap offrant cette protection en échange du paiement trimestriel du taux Euribor trois mois minoré de 0,08%. Le 11 mai 2008, Rexel Distribution a remboursé cet emprunt obligataire sur la base de 183,8354 euros par titre pour un montant total de 55,75 millions d'euros. Au titre du swap de couverture mis en place, Rexel Distribution a reçu un montant de 9,5 millions d'euros correspondant au montant net entre le dernier paiement d'intérêt à Euribor 3 mois – 0,08% et la juste valeur du swap. En conséquence, le montant net payé par Rexel au titre du remboursement de l'emprunt obligataire s'est élevé à 45,7 millions d'euros, correspondant au nominal de l'obligation émise.

## 19.2 | Variation de l'endettement net

Au 31 décembre 2008 et 2007, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b> .....	<b>1 606,6</b>	<b>3 901,0</b>
<b>Variation des emprunts auprès des actionnaires</b> .....	-	<b>(1 039,9)</b>
Remboursement anticipé des Obligations Senior Subordonnées.....	-	(600,0)
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2005.....	-	(1 596,2)
Tirages du Contrat de Crédit Senior 2007.....	-	999,4
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2007..... <sup>(1)</sup>	(947,5)	-
Refinancement de la dette Hagemeyer pré-acquisition..... <sup>(1)</sup>	(260,0)	-
Tirages du Contrat de Crédit Senior 2008..... <sup>(1)</sup>	4 323,1	-
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2008..... <sup>(2)</sup>	(1 927,6)	-
Coûts de transaction du Contrat de Crédit Senior 2008 .....	(66,6)	-
Coûts de transaction des programmes de titrisation .....	(4,6)	-
Remboursement de l'emprunt obligataire de 1998 .....	(45,7)	-
Variations nettes des autres emprunts et concours bancaires .....	(40,3)	(16,1)
<b>Variation nette des lignes de crédit</b> .....	<b>1 030,8</b>	<b>(1 212,9)</b>
Variation nette de la titrisation..... <sup>(5)</sup>	354,0	42,2
Règlement net des dettes de location financement..... <sup>(4)</sup>	(66,3)	(26,9)
<b>Variation nette des dettes financières</b> .....	<b>1 318,5</b>	<b>(1 197,6)</b>
Variation trésorerie et équivalents de trésorerie .....	(246,0)	(46,4)
Ecart de conversion .....	(85,2)	(101,6)
Effet des variations de périmètre..... <sup>(6)</sup>	314,6	15,0
Amortissements des coûts de transaction.....	39,6	82,4
Autres variations .....	(16,1)	(6,3)
<b>Au 31 décembre</b> .....	<b>2 932,0</b>	<b>1 606,6</b>

### <sup>(1)</sup> Refinancement du Contrat de Crédit Senior 2007 et de la dette pré-acquisition de Hagemeyer

Le 14 mars 2008, consécutivement à l'acquisition de Hagemeyer, la Tranche A restant due au titre du Contrat de Crédit Senior 2007 a été remboursée par anticipation en totalité pour un montant de 947,5 millions d'euros. Dans le même temps, la ligne de crédit multidevises du Groupe Hagemeyer qui s'élevait à 281,1 millions d'euros au 14 mars 2008 a également été remboursée en totalité et refinancée par la mise en place d'une avance de trésorerie s'élevant à 260 millions d'euros.

Ces contrats de crédit ont été refinancés par des tirages au titre du Contrat de Crédit Senior pour un montant de 4 312,0 millions d'euros (4 323,1 millions d'euros aux taux de change au 31 décembre 2008 comprenant à l'origine la Tranche A multidevises pour 3 092,2 millions d'euros et les deux Tranches C et D pour respectivement 737,0 millions d'euros et 493,9 millions d'euros).

### <sup>(2)</sup> Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2008

Consécutivement à la vente de l'ensemble des activités Hagemeyer destinées à Sonepar (voir note 3.1) et la mise en place de programmes de titrisation européens en décembre 2008 (voir note 19.1.2), Rexel a remboursé 1 927,6 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit Senior, incluant le remboursement total de la Tranche C pour 737,0 millions d'euros et le remboursement partiel des Tranches A et D pour respectivement 783,0 millions et 407,6 millions d'euros.

### <sup>(3)</sup> Coûts de transaction

Les coûts de transaction occasionnés par la mise en place du Contrat de Crédit Senior et des programmes de titrisation européens, figurent dans les variations nettes des lignes de crédit pour un montant respectif de 65,8 millions d'euros et 4,6 millions d'euros.

### <sup>(4)</sup> Règlement des dettes de location financement

La variation des dettes de location financement s'explique principalement par le remboursement pour un montant de 26,9 millions d'euros de la dette de location financement relative à la cession de sept contrats de crédit-bail en France (voir note 7.1).

<sup>(5)</sup> Effets des variations de périmètre

L'effet des variations de périmètre comprend l'effet de l'acquisition de Hagemeyer et des activités de Sonepar en Suède pour un montant de 320,0 millions d'euros diminué de l'endettement de l'Allemagne pour 6,0 millions d'euros dont les activités ont été cédées (voir note 3).

Au 31 décembre 2007, la variation nette des lignes de crédit comprenait principalement le remboursement des Obligations Senior Subordonnées pour 600,0 millions d'euros, le refinancement du Contrat de Crédit Senior 2005 pour un montant de 1,6 milliard d'euros et des tirages au titre du Contrat de Crédit 2007 pour un montant de 1,0 milliard d'euros.

## 20. | RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### 20.1 | Couverture du risque de taux

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, la stratégie de couverture mise en place par le Groupe vise à maintenir environ trois quarts de l'endettement net à taux fixe ou plafonné et le solde à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement le risque de taux lors de comités de trésorerie, auxquels participe la direction, permettant d'apprécier le niveau des couvertures mises en place et leur adaptation au sous-jacent. La ventilation de la dette financière entre taux fixes et taux variables, avant et après couverture, est la suivante :

*(en millions d'euros)*

	Au 31 décembre	
	2008	2007
Contrats de location financement et autres dettes à taux fixe	35,0	40,2
Coûts de transaction .....	(47,3)	(16,0)
<i>Taux fixe avant couverture</i> .....	(12,3)	24,2
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe .....	1 183,0	999,1
Options de taux d'intérêt actives - <i>Caps</i> et <i>collars</i> .....	1 087,8	315,9
<b>Sous total taux fixe ou plafonné après couverture</b> .....	<b>2 258,5</b>	<b>1 339,2</b>
Dettes à taux variable avant couverture .....	3 751,4	2 097,7
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe .....	(1 183,0)	(999,1)
Options de taux d'intérêt actives - <i>Caps</i> et <i>collars</i> .....	(69,3)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(807,0)	(515,2)
<b>Sous total dette net à taux variable après couverture</b> .....	<b>1 692,1</b>	<b>583,4</b>
Options de taux d'intérêt non actives - <i>Caps</i> et <i>collars</i> .....	(1 018,6)	(315,9)
<b>Sous total dette net à taux variable</b> .....	<b>673,5</b>	<b>267,5</b>
<b>Endettement financier net</b> .....	<b>2 932,0</b>	<b>1 606,7</b>

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit des *swaps* payeurs du taux fixe libellés en euros, dollars US et canadiens, dollars australiens et couronnes suédoises, ainsi que des options d'achat (*caps*) et des tunnels (*collars*) libellées en dollars US et canadiens, en euros et en livres Sterling.

Les *swaps* arrivent à échéance entre décembre 2008 et septembre 2012. Le Groupe a l'intention de renouveler les *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises. Ces instruments sont classés en instruments de couverture de flux de trésorerie et sont évalués à la juste valeur.

### Dérivés de couverture de flux de trésorerie

Au 31 décembre 2008, les instruments dérivés classés en couverture de flux de trésorerie sont les suivants :

	<b>Total nominal en devise</b> <i>(en millions de devises)</i>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Taux variable reçu</b>	<b>Taux moyen pondéré fixe payé</b>	<b>Juste valeur</b> <i>(en millions d'euros)</i>
<i>Swap payeur du taux fixe</i>					
Euro .....	303,0	mars 2010	1M Euribor	3,15%	(2,4)
Dollar US .....	185,0	septembre 2009	3M Libor	5,25%	(3,7)
	269,0	mars 2010	3M Libor	4,64%	(7,8)
	200,0	septembre 2011	3M Libor	3,35%	(9,4)
	230,0	décembre 2011	3M Libor	3,77%	(5,6)
	200,0	septembre 2012	(1) 3M Libor	3,18%	(4,9)
Dollar canadien .....	112,0	mars 2009	3M Libor	3,83%	(0,2)
	80,0	mars 2010	3M Libor	4,02%	(1,7)
Couronne suédoise .....	430,0	mars 2010	3M Stibor	3,36%	(0,7)
Dollar australien .....	41,5	mars 2010	3M Libor	6,10%	(0,6)
<b>Total</b>					<b>(37,0)</b>

	<b>Total nominal en devises</b> <i>(en millions de devises)</i>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Prime payée</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Taux variable reçu</b>	<b>Prix d'exercice des options</b>	<b>Juste valeur</b> <i>(en millions d'euros)</i>
<b>Options</b>						
US \$	50,0	mars 2009	0,3	3M Libor	5,00%	-
US \$	115,0	septembre 2009	0,5	3M Libor	5,50%	-
<b>Collars</b>						
Euro .....	900,0	mars 2011	0,8	3M Euribor	2,65% - 4,50%	(6,3)
Livre Sterling .....	66,0	mars 2011	0,2	3M Libor	3,75% - 5,75%	(2,1)
Dollar Canadien .....	(2) 126,0	mars 2011	0,1	3M C-bor	2,75% - 5,00%	(2,6)
<b>Total</b>			<b>1,9</b>			<b>(11,0)</b>

(1) débutant le 16 septembre 2008

(2) débutant le 16 mars 2008

Consécutivement aux opérations de refinancement du groupe et à l'adaptation de la stratégie de couverture du risque de taux d'intérêt, le Groupe a mis en place des *collars* en euros, livres Sterling et dollars canadiens et a payé une prime d'un montant de 1,9 million d'euros lors de la souscription.

Au 31 décembre 2008, le montant nominal total des *swaps* de couverture de flux de trésorerie s'élevait à 1 254,9 millions d'euros et à 1 162,0 millions d'euros pour les options de couverture de flux de trésorerie.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie ont été comptabilisées en réduction des capitaux propres pour un montant de 47,2 millions d'euros (avant impôt).

Le tableau suivant indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les flux de trésorerie associés aux instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie interviennent. Ils seront reconnus dans le compte de résultat suivant le même échéancier :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Juste valeur</b>	<b>Un an</b>	<b>Deux ans</b>	<b>Trois ans</b>	<b>Au-delà de trois ans</b>
Dérivés actifs .....	-	-	-	-	-
Dérivés passifs .....	(48,0)	(28,2)	(14,1)	(5,0)	(0,7)
Dérivés .....	<b>(48,0)</b>	<b>(28,2)</b>	<b>(14,1)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(0,7)</b>
Flux couverts .....	(48,0)	(28,2)	(14,1)	(5,0)	(0,7)

### **Sensibilité à la variation des taux d'intérêt**

Une augmentation du taux d'intérêt de 1%, sur la dette nette à taux variable, excluant les options de taux d'intérêt non actives, aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant d'environ 17,2 millions d'euros au 31 décembre 2008.

## **20.2 | Couverture du risque de change**

L'exposition au risque de change du Groupe résulte du recours à des financements externes en devises ou de financements octroyés aux filiales étrangères dans leur devise locale ou reçus d'elles. Afin de neutraliser l'exposition au risque de change, les positions en devises autres que l'euro sont systématiquement couvertes au moyen de contrats à terme d'une durée généralement comprise entre un et trois mois. Les couvertures sont renouvelées tant que l'exposition demeure.

### Juste valeur

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change au 31 décembre 2008 se sont élevées respectivement à 121,8 millions d'euros (dont 454,6 millions d'euros de ventes à terme et 332,8 millions d'euros d'achats à terme) et 1,9 million d'euros. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les charges financières nettes afin de neutraliser le résultat de change relatif à ces opérations de couverture.

### Sensibilité à la variation des taux de change

En 2008, près des deux tiers du chiffre d'affaires du Groupe sont libellés dans des monnaies autres que l'euro, dont près de 40% en dollar américain et 10% en dollar canadien.

Par ailleurs, plus de la moitié des dettes financières sont également libellés dans des monnaies autres que l'euro, dont près de 27% en dollar américain et 9% en dollar canadien. La monnaie de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euro les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers.

Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Aussi, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux dollars américain et canadien se traduirait par une réduction (augmentation) du chiffre d'affaires de 225,9 millions d'euros, et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et charges de 10,9 millions d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres du Groupe sont consolidés dans le bilan après conversion au taux de clôture de l'exercice. Aussi, une variation de 5% sur ces mêmes devises (dollars américain et canadien) par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2008 aurait pour conséquence une réduction (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 56,1 millions d'euros et 3,1 millions d'euros pour une appréciation (dépréciation) de l'euro.



Le montant de l'endettement financier net par devise de remboursement s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Euro	Dollar US	Dollar Canadien	Dollar Australien	Couronne Norvégienne	Couronne Suédoise	Livre Sterling	Autres devises	Total
Dettes financières .....	2 088,8	876,3	260,0	68,6	6,1	94,3	207,2	137,7	3 739,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(620,0)	(83,5)	0,2	(24,0)	(24,3)	(12,0)	(13,5)	(29,9)	(807,0)
<b>Position nette avant couverture</b>	<b>1 468,8</b>	<b>792,8</b>	<b>260,2</b>	<b>44,6</b>	<b>(18,2)</b>	<b>82,3</b>	<b>193,7</b>	<b>107,8</b>	<b>2 932,0</b>
Effet des couvertures.....	138,9	40,9	27,1	(23,6)	(211,1)	(77,3)	138,2	(33,1)	-
<b>Position nette après couverture</b>	<b>1 607,7</b>	<b>833,7</b>	<b>287,3</b>	<b>21,0</b>	<b>(229,3)</b>	<b>5,0</b>	<b>331,9</b>	<b>74,7</b>	<b>2 932,0</b>
Impact d'une augmentation de 5% des taux de change.....	-	41,7	14,4	1,1	(11,5)	0,3	16,6	3,7	66,2

## 20.3 | Risque de liquidité

Le Contrat de Crédit Senior a une échéance de 5 ans et un jour à compter de la date du premier tirage. Selon le Contrat de Crédit Senior, l'échéancier contractuel des Tranches A et A' (partiellement amortissables) et celui de la Tranche D (ayant une durée de 2 ans) se présentent comme suit :

Date de remboursement de la Tranche A	Montant de l'échéance <i>(en millions d'euros)</i>
décembre 2009	160,0
décembre 2010	262,9
décembre 2011	262,9
décembre 2012	1572,0

Date de remboursement de la Tranche A'	Montant de l'échéance <i>(en millions d'euros)</i>
décembre 2009	4,3
décembre 2010	7,1
décembre 2011	7,1
décembre 2012	41,5

Date de remboursement de la Tranche D	Montant de l'échéance
janvier 2009	14,0
mars 2010	72,3

Le Contrat de Crédit Senior inclut une facilité de crédit renouvelable destinée à couvrir les variations mensuelles et saisonnières de la trésorerie résultant de la variation du besoin en fonds de roulement, ainsi que d'éventuelles variations de financement dans le cadre des programmes de titrisation. Elle est également disponible pour financer la réalisation d'acquisitions. Au 31 décembre 2008, aucun tirage n'a été effectué sur cette ligne de crédit, qui reste disponible. Ces lignes de crédit deviendraient exigibles en cas de non respect par Rexel de ses engagements décrits en note 19.1.1.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2012 et en 2013. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* (fonds commun de créances et conduits spécifiques) n'étaient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie, *commercial paper*) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

(en millions d'euros)

	Au 31 décembre	
	2008	2007
<b>Echéances :</b>		
Un an <sup>(1)</sup> .....	272,3	119,2
Deux ans .....	328,9	4,8
Trois ans .....	264,5	6,7
Quatre ans .....	2 598,0	0,3
Cinq ans .....	266,2	1 983,1
Au delà.....	9,1	7,7
<b>Total</b> .....	<b>3 739,0</b>	<b>2 121,8</b>
Intérêts à payer .....	514,1	390,8
<b>Total à rembourser net</b> .....	<b>4 253,1</b>	<b>2 512,6</b>

<sup>(1)</sup> dont le remboursement contractuel des Tranches A et A' pour un montant de 164,2 millions d'euros, le remboursement de la Tranche D pour un montant de 14,0 millions d'euros effectué le 22 janvier 2009 et celui d'un découvert de 91,4 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, les échéances contractuelles résiduelles de la dette financière du groupe, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

(in millions of euros)	Dette financière	Dérivés	Total
<b>Echéances :</b>			
Un an .....	407,0	28,4	435,4
Deux ans .....	453,0	14,3	467,3
Trois ans .....	374,5	5,3	379,8
Quatre ans .....	2 683,9	0,7	2 684,6
Cinq ans .....	276,5	-	276,5
Au delà.....	9,5	-	9,5
<b>Total</b> .....	<b>4 204,4</b>	<b>48,7</b>	<b>4 253,1</b>

## 20.4 | Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance crédit ont été mis en place dans la plupart des pays significatifs dans lesquels le Groupe opère. Le risque maximum, correspondant à l'encours total du poste clients après prise en compte des garanties et pertes de valeurs enregistrées, s'élève à 2 363,3 millions d'euros et est détaillé en note 11.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments financiers de couverture est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont les établissements financiers historiques du Groupe situés quasi exclusivement en Europe. L'encours s'élève à 812,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 471,1 millions d'euros et correspond essentiellement aux ristournes fournisseurs à recevoir.

## 21. | SYNTHÈSE DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Catégorie IAS 39	Au 31 décembre			
		2008		2007	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations convertibles .....	JVR	-	-	54,8	54,8
Autre emprunt obligataire .....	CA	-	-	-	-
Autres dettes financières, y compris intérêts courus ....	CA	3 739,0	3 739,0	2 067,0	2 067,0
<b>Total des dettes financières .....</b>		<b>3 739,0</b>	<b>-</b>	<b>2 121,8</b>	<b>-</b>
<b>Dettes fournisseurs .....</b>	CA	<b>1 930,0</b>	<b>1 930,0</b>	<b>1 659,3</b>	<b>1 659,3</b>
Remises clients à payer .....	CA	107,8	107,8	66,9	66,9
Dettes au personnel et charges sociales .....	(2) N/A	263,2	N/A	229,3	N/A
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires .....	(2) N/A	69,1	N/A	48,6	N/A
Instruments dérivés dans une relation de couverture ...	(1) N/A	3,9	N/A	7,1	N/A
Autres instruments dérivés .....	DFT	4,0	4,0	1,9	1,9
Autres dettes .....	CA	168,7	168,7	143,0	143,0
Produits constatés d'avance .....	(2) N/A	7,5	N/A	2,4	N/A
<b>Total des autres dettes .....</b>		<b>624,2</b>	<b>-</b>	<b>499,2</b>	<b>-</b>

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un actif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti	CA
Détenus à des fins de transaction	DFT
Juste valeur par le résultat sur option	JVR
Non applicable	N/A

## 22. | LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

### 22.1 | Litiges

Le Groupe Rexel peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Rexel ou de l'une de ses filiales pour régler le litige.

Les principales procédures en cours sont les suivantes :

#### Litige relatif à la faillite de Ceteco

Depuis 1995, Hagemeyer N.V. détient, directement et indirectement, approximativement 65% des actions de Ceteco N.V., qui a été déclarée en faillite en mai 2000. En octobre 2003, les mandataires judiciaires de Ceteco ont initié une procédure contre Hagemeyer N.V. et les membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco devant une juridiction néerlandaise au titre de l'intégralité du déficit de la faillite, estimé par les mandataires judiciaires de Ceteco à 190 millions d'euros, comprenant une créance subordonnée de Hagemeyer sur Ceteco d'un montant de 42 millions d'euros.

La plainte relative à Ceteco repose sur l'allégation (i) du contrôle inapproprié par les dirigeants non exécutifs des dirigeants exécutifs et de leur mauvaise gestion de Ceteco, conduisant à sa faillite. Le fondement de cette prétendue responsabilité est que trois de ces dirigeants non exécutifs étaient membres du conseil de surveillance de Hagemeyer N.V. pendant la période au cours de laquelle la mauvaise gestion est alléguée et (ii) que Hagemeyer N.V., en qualité d'actionnaire majoritaire de Ceteco, n'a pas respecté son devoir de précaution vis-à-vis de Ceteco et de ses créanciers, notamment en manquant d'intervenir à temps pour prévenir la mauvaise gestion de Ceteco. Les mandataires judiciaires soutiennent également que Hagemeyer a injustement révoqué le conseil de surveillance et le directoire de Ceteco.

Les préjudices dans le cadre de cette action en réparation sont fondés sur les pertes subies par Ceteco dans certains pays. Toute indemnité qui pourrait ainsi être collectée dans le cadre de l'action en réparation réduira le déficit de la faillite et réduira par conséquent le montant de la première plainte. Hagemeyer considère que le montant total de la plainte des mandataires judiciaires ne devrait pas dépasser 148 millions d'euros, sans que le Groupe ne puisse donner d'assurance que ce montant ne sera pas dépassé.

L'un des créanciers de Ceteco, Dresdner Bank Lateinamerika AG, a agi en responsabilité contre Hagemeyer N.V. et a demandé le versement de dommages et intérêts d'un montant de 14,5 millions d'euros au motif que Hagemeyer avait violé son devoir de précaution vis-à-vis de Dresdner en manquant d'intervenir à temps pour prévenir la mauvaise gestion de Ceteco. Le montant demandé est inclus dans le déficit de la faillite de Ceteco. Dresdner n'a pas encore initié de procédure judiciaire formelle.

Le 12 décembre 2007, le tribunal de grande instance d'Utrecht a rendu son jugement dans l'affaire Ceteco. La cour a déclaré recevable la demande des mandataires judiciaires de Ceteco et a condamné Hagemeyer N.V., ainsi que les anciens membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco, à verser des dommages et intérêts d'un montant à déterminer et a renvoyé les parties à une procédure distincte afin de déterminer le montant de ces dommages et intérêts. En outre, Hagemeyer N.V. et les anciens membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco ont conjointement et solidairement été condamnés à verser un acompte sur dommages et intérêts d'un montant de 50 millions d'euros. Dans le même temps, Hagemeyer N.V. et les anciens membres du directoire et du conseil de surveillance de Ceteco ont fait appel de ce jugement. L'appel suspend l'exécution du jugement, y compris le versement de l'acompte sur dommages et intérêts et le commencement de la procédure distincte qui doit déterminer le montant des dommages et intérêts. Hagemeyer N.V. a remis ses conclusions le 24 juin 2008. Le 8 février 2008, les mandataires judiciaires ont procédé, pour un montant de 190 millions d'euros, à une saisie conservatoire des actions de certaines filiales directes néerlandaises de Hagemeyer et de certaines créances intragroupes qui étaient dues par ces filiales néerlandaises à Hagemeyer N.V. au 8 février 2008. Hagemeyer a fait appel de cette décision. Dans un arrêt du 22 mai 2008, la Cour d'Appel a rejeté

l'appel de Hagemeyer N.V. sans donner une décision relative à la validité de la saisie effectuée. Hagemeyer a déposé un recours devant la Cour Suprême des Pays-Bas.

Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à ces plaintes, mais ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaudra au final, ni ne peut prévoir l'issue de cette procédure judiciaire. Au cas où l'issue ne serait pas favorable pour le Groupe, l'accord conclu entre Rexel et Sonepar le 23 octobre 2007 prévoit les dispositions relatives au partage des pertes éventuelles, qui résulteraient de cette procédure judiciaire.

#### Litige relatif à Elettroveneta

Au cours de l'exercice 2007, Rexel Italia, filiale indirecte de Rexel a envisagé la réalisation de l'acquisition d'Elettroveneta, société italienne opérant principalement dans la région de Veneto. En 2007, à la suite d'un désaccord sur le prix, la signature du contrat a été annulée. Le 31 juillet 2008, les actionnaires d'Elettroveneta ont déposé une plainte auprès de la Cour de Monza contre Rexel Italia, Rexel SA et son dirigeant au motif qu'un accord sur le prix avait été conclu et que par conséquent, il existe un accord entre les parties malgré l'absence de signature.

Les actionnaires d'Elettroveneta ont déposé auprès de la Cour de Moza une demande d'indemnisation pour les dommages subis d'un montant d'au moins 24,8 millions d'euros à l'exclusion des intérêts. Les actionnaires d'Elettroveneta considèrent que les dommages subis sont compris entre 24,5 millions d'euros et 29,5 millions d'euros.

Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à ces plaintes, mais ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaudra au final.

#### Litiges amiante

Le Groupe est mis en cause dans différentes procédures relatives à l'exposition de matériel contenant de l'amiante aux Etats-Unis. Bien que le Groupe considère que le risque de supporter des montants importants au titre de ces litiges est limité et que ces litiges n'auraient pas, individuellement ou collectivement, un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats, dès lors que ces plaintes pourraient être rejetées ou réglées pour des montants couverts partiellement ou totalement par les polices d'assurance du Groupe. Compte tenu de la diversité des procédures, de leur état d'avancement différent, du nombre de plaignants et de l'absence de demandes visant individuellement le Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de donner une indication chiffrée sur les réclamations formulées et sur le risque potentiel encouru. Ainsi, en l'état actuel des procédures, le Groupe ne peut donner une indication sur les conséquences financières qu'il pourrait supporter.

Les procédures suivantes relatives à Hagemeyer sont résolues à la date de clôture de l'exercice et leurs effets ont été reconnus dans le *goodwill* lors de l'affectation du prix d'acquisition de Hagemeyer.

#### Accord avec CEF (« City Electrical Factors BV »)

L'un des concurrents de Hagemeyer, CEF Holdings Ltd, un distributeur de produits électriques, s'est plaint d'être victime d'une entente organisée notamment par la fédération néerlandaise en matériel électrique (la FEG) et tous les membres de la FEG, y compris (à l'époque) Elektrotechnische Groothandel Bernard B.V., l'une des filiales néerlandaises de Hagemeyer. CEF a déposé une plainte contre Hagemeyer et ses filiales néerlandaises. Le 6 janvier 2009, Rexel et CEF ont signé un accord pour régler toutes les litiges en cours contre Rexel et ses filiales, qui est effectif à compter du 30 janvier 2009. Cet accord reste confidentiel entre les parties concernées.

#### Arbitrage concernant ABM

Dans le cadre de l'acquisition de ABM par Hagemeyer en 2001, il a été convenu de procéder à certains ajustements de prix au profit du vendeur d'ABM, dépendant de la réalisation par Hagemeyer de certains niveaux convenus d'EBITDA. Hagemeyer avait considéré que ces niveaux d'EBITDA n'avaient pas été atteints et, en conséquence, aucun ajustement de prix n'avait été versé au profit du vendeur d'ABM. Une sentence arbitrale au bénéfice du vendeur a été rendue le 11 novembre 2008 et un accord est intervenu le 12 décembre 2008 entre les vendeurs d'ABM et ABM conduisant à verser une indemnité de 11,7 millions d'euros aux vendeurs d'ABM.

## 22.2 | Litiges fiscaux

Au 31 décembre 2008, les principales procédures de redressement fiscal impliquant les sociétés du Groupe Rexel sont décrites ci-après :

### Manudax Belgium

Manudax Belgium N.V., l'une des filiales Belges de Hagemeyer, a procédé à sa liquidation volontaire le 27 novembre 2000. En 1999 et en 2000, Manudax Belgium a fait l'objet d'un redressement fiscal en matière de TVA au titre d'opérations frauduleuses prétendument réalisées par d'anciens salariés entre la fin de l'année 1996 et le début de l'année 1998. Le montant de ce redressement fiscal, y compris les pénalités, mais à l'exclusion des intérêts, est de 78,2 millions d'euros. Les intérêts, au 31 décembre 2007, s'élèvent à 52,1 millions d'euros. Tous les redressements ont été contestés par Manudax Belgium.

Les délais de recours vis-à-vis de l'actionnaire de Manudax sont prescrits. Ainsi, les montants en litiges sont ceux disponibles dans la société Manudax en liquidation, soit 14 millions d'euros. En conséquence, le Groupe Rexel estime que l'issue de ce litige ne devrait pas avoir d'effet sur les comptes du Groupe Rexel.

### Rexel Développement

En 2008, la société Rexel Développement a été contrôlée pour les exercices 2005 et 2006.

En décembre 2008, l'administration fiscale a notifié une proposition de rectification selon laquelle des prestations de services facturées en 2005, à l'occasion de l'acquisition de Rexel Distribution, à hauteur de 33,6 millions d'euros par Clayton Dubilier & Rice Inc., Eurazeo et Merrill Lynch Global Partner Inc. n'auraient pas été engagées dans l'intérêt de l'entreprise et sont qualifiés de dividendes distribués. La proposition de redressement est évaluée à 22 millions d'euros environ, y compris les pénalités et intérêts de retard. La société conteste l'argumentation de l'administration.

### Rexel Distribution

En 2008, l'administration fiscale a notifié une proposition de rectification dans laquelle elle prétend que le prix de la société Rexel Inc. (Etats-Unis), cédée en 2005 par Rexel Distribution à sa filiale luxembourgeoise Mexel, était inférieur de 346 millions d'euros à son prix de marché. Ce redressement donnerait lieu à un montant d'impôt de d'environ 120 millions d'euros, à l'exclusion des intérêts de retard. Cette proposition semble totalement infondée à la société qui, en conséquence, la conteste.

## 22.3 | Autres passifs éventuels

### Contrat de distribution

Rexel a conclu un accord avec l'un de ses fournisseurs clés en 2006. Cet accord comporte un engagement d'achat minimum de 1,1 milliard de dollars US sur les trois années de sa durée. Au 31 décembre 2008, le Groupe avait un engagement résiduel d'un montant de 0,3 milliard de dollars US. L'accord prévoit des périodes de régularisation en cas de non atteinte des volumes contractuels afin d'être protégé des conditions qui ne seraient pas sous le contrôle de Rexel. Ces volumes sont conformes aux niveaux historiques annuels.

Par ailleurs, dans le cadre des cessions de certaines de ses filiales, le Groupe a octroyé les garanties suivantes aux acquéreurs. A la date d'arrêté des comptes, ces garanties n'ont pas été appelées.

### Garantie environnementale

En vertu d'un contrat conclu le 28 février 2003 avec la société Ashtenne, une société immobilière, relatif à la cession-bail de 45 sites en Europe, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur pour tous les préjudices environnementaux, liés à toutes réclamations d'un tiers ou d'une injonction gouvernementale. Cette garantie est donnée pour un montant maximum de 4 millions d'euros hors taxes pour l'ensemble des immeubles vendus avec un seuil minimum de 30 mille euros. Cet engagement expire dans les 5 ans suivants la date de fin du contrat de location.

### Garanties données dans le cadre de la cession de la société Gardiner

Dans le cadre de la cession des sociétés du groupe Gardiner au fonds d'investissement Electra Partners, le Groupe a accordé à l'acquéreur une garantie de passif fiscal expirant le 30 juin 2010. Ces garanties ont été octroyées pour un montant maximum de 60 millions d'euros avec un seuil minimum de 1 million d'euros.

### Garanties données dans le cadre de la cession de Schrack et ses filiales

Conformément à l'accord de cession de la société Schrack et de ses filiales conclu avec Hannover Finance, le Groupe a octroyé des garanties en matière de passif fiscal à l'acquéreur. Dans le cas où le Groupe viendrait à manquer à ses obligations, Hannover Finance serait en droit de demander une réduction de prix pour couvrir les éventuels préjudices. Les garanties expirent 48 mois à compter du 31 août 2005. Les garanties données sont limitées à 7 millions d'euros avec un montant minimum de 0,1 million d'euros.

### Garanties données dans le cadre de la cession de Kontakt Systeme

Dans le cadre de la cession des actifs de la branche connectique et télématique de la société Kontakt Systeme intervenue le 4 juin 2007 et le 24 août 2007, le Groupe a consenti à l'acquéreur une garantie limitée à 2,3 millions de francs suisses pour une durée de 18 mois à compter de la date de cession étendue à la durée de prescription pour les litiges en matière fiscale et sociale.

## 23. | PARTIES LIEES

### Prêt d'actionnaires

Conformément à une lettre d'engagement du 11 novembre 2007, Rexel a payé en juin 2008 une commission de 2,9 millions d'euros aux actionnaires de Ray Investment S.à.r.l., sa société-mère, en rémunération d'une garantie donnée par les actionnaires. Cette garantie visait à augmenter le capital de Rexel en cas d'insuffisance de ressources pour rembourser la Tranche C du Contrat de Crédit Senior conformément aux dispositions prévues par le Contrat de Crédit Senior.

### Rémunération des dirigeants

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	
	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Salaires et autres avantages à court terme .....	11,8	9,2
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus ..	1,8	1,2
Indemnités de fin de contrat.....	1,1	1,1
Actions gratuites et stocks options <sup>(1)</sup> .....	13,6	31,5

(1) charge liée aux plans d'attribution d'actions gratuites et aux plans de stocks options décrits en note 15.

Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les charges sociales payées par le Groupe et les charges assises sur salaires.

Au 31 décembre 2008, les membres du comité exécutif sont susceptibles de recevoir, sous réserve du respect de conditions de présence et de performance, 2 143 799 actions Rexel au titre du plan d'attribution d'actions gratuites (2 747 522 actions au 31 décembre 2007) et 50 376 actions au titre du plan de stock options (541 535 au 31 décembre 2007) (voir note 15.2).

Enfin, en cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 13,2 millions d'euros.

## 24. | ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

### 24.1 | Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les échéances des dettes financières, contrats de location simple, et contrats de prestation de services pour le Groupe :

(en millions d'euros)

	Restant à payer au 31 décembre 2008					
	Total	2009	2010	2011	2012	> 2012
Dettes financières brutes .....	3 739,0	272,3	328,9	264,5	2 598,0	275,3
Contrats de location simple .....	645,9	169,4	131,7	100,5	73,8	170,5
Contrats de prestations de services..	113,4	23,6	23,8	23,8	23,8	18,4

#### Engagements sur contrat de location simples

Le tableau ci-dessus présente les paiements minimums au titre des contrats de location simple non résiliables pour les immeubles et installations dont l'échéance est supérieure à 1 an.

Les dépenses totales sur contrats de location simple s'élèvent à 133,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### Contrats de prestation de services non résiliables

Dans le cadre d'une politique d'externalisation de ses ressources informatiques, le Groupe a conclu des contrats de prestations de services aux Etats-Unis, en France et au Canada. En France, ce contrat de services vient à échéance en 2012. Au Canada et aux Etats-Unis, ces contrats qui venaient à échéance en 2008 et en 2012 ont été renouvelés au cours de l'exercice 2008 et viennent à échéance en 2014. Ils comprennent des engagements de paiement et des pénalités pour résiliation anticipée. Le montant des redevances restant à payer au titre de ces contrats de prestation de service s'élevait au 31 décembre 2008 à 113,4 millions d'euros.

### 24.2 Autres engagements

#### Passif relatif à l'acquisition de Suzhou Xidian Co.

En février 2008, Rexel Distribution SA a signé un contrat relatif à l'acquisition de 63,5 % du capital de la société Suzhou Xidian Co. Ltd, société établie à Suzhou et exerçant une activité de distribution d'automatismes et produits basse tension Siemens, essentiellement dans la région de Suzhou. Ce contrat a fait l'objet d'un amendement le 7 octobre 2008. Rexel Distribution SA portera sa participation à 100 % en 2012. Le prix d'acquisition, avant ajustement, est estimé à 42,3 millions de yuans (4,4 millions d'euros). A ce jour, la réalisation de cette acquisition devrait intervenir au cours du premier semestre de l'année 2009, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives usuelles pour ce type d'opération (et notamment l'approbation par les autorités chinoises).

## 25. | EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2008

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 31 décembre 2008 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.



## 26. | SOCIETES CONSOLIDEES

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
<b>FRANCE</b>			
<i>Holdings et sociétés de services du Groupe</i>			
Rexel S.A.	Paris		Société-mère
Rexel Développement S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Kelium S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Rexel Distribution S.A.	Paris	100,00	100,00
Rexel Services S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Société Immobilière d'Investissement Parisienne S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Société Logistique Appliquée S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Rexel Financement S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00	100,00
DL Systemes S.A.R.L.	Saint Laurent du Var	100,00	100,00
Asfordis Association	Paris	100,00	100,00
SCI Grange Noire de Nevers	Toulouse	100,00	100,00
SCI Adour Bastillac	Mérignac	100,00	100,00
SCI CM Immobilier	Vaulx en Velin	100,00	100,00
<i>Sociétés d'exploitation</i>			
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Dismo France S.A.S.	St-Ouen l'Aumône	100,00	100,00
Appro 5 S.A.S.	St Apollinaire	100,00	100,00
Appro 5 Sud S.A.R.L.	St Apollinaire	100,00	100,00
Espace Elec	Bastia	100,00	100,00
Bizline S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Citadel S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Conectis S.A.S.	Paris	100,00	100,00
NFM S.A.	Rosny sous Bois	100,00	100,00
Francofa Nord S.A.S.	Lomme	100,00	100,00
Francofa S.A.S.	Rosny sous Bois	100,00	100,00
Francofa Sud Est S.A.S.	Vénissieux	100,00	100,00
Francofa Atlantique S.A.S.	Rosny sous Bois	100,00	100,00

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
<b>EUROPE</b>			
<b>Allemagne</b>			
Rexel GmbH	Hanovre	100,00	100,00
Simple System GmbH & Co KG	Munich	20,00	20,00
Hagemeyer Industrial Supply Deutschland GmbH	Munich	100,00	100,00
Euro Marketing & Deinstleistungs GmbH	Munich	100,00	100,00
Hagemeyer Nord GmbH (formerly Hagemeyer Central Europe GmbH)	Munich	100,00	100,00
Hagemeyer Deutschland GmbH & Co KG	Munich	100,00	100,00
Hagemeyer Deutschland Verwaltungs GmbH	Munich	100,00	100,00
Hagemeyer Beteiligungs GmbH	Munich	100,00	100,00
Silstar Deuthschland GmbH	Emmerich	100,00	100,00
Galatea Einhundertvierzigste Vermögensverwaltungs GmbH	Francfort	100,00	100,00
<b>Royaume-Uni</b>			
CDME UK Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Rexel Senate Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Martines Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Power Industries Ltd	Erdington	100,00	100,00
Clearlight Electrical Ltd	Erdington	100,00	100,00
Rexel Senate Pension Trustees Ltd.	Potters Bar	100,00	100,00
Withworth Electric Co,Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Senate Group Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
John Godden Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Sunbridge TradingCo. Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Sunbridge Electrical Wholesales Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Hagemeyer (UK) Holdings Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
Hagemeyer TCI Ltd.	Grand Cayman	99,13	100,00
Hagemeyer (UK) Ltd	Birmingham	99,13	100,00
Newey & Eyre (Jersey) Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
Newey & Eyre Export Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
Parker Merchating Limited	Birmingham	99,13	100,00
WF Electrical Plc	Dagenham	99,13	100,00
Newey & Eyre (C.I.) Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
Neilco Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
Warrior (1979) Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
Total Security Supplies Limited	Birmingham	99,13	100,00
Newey & Eyre International Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
N. & E. (Overseas) Ltd.	Guernsey	99,13	100,00
Dunlop & Hamilton Ltd.	Belfast	99,13	100,00
H.A. Wills (Southampton) Ltd.	Birmingham	99,13	100,00

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
Hagemeyer (UK) Pension Trustees Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
Pollard Ray & Sampson Ltd.	Birmingham	99,13	100,00
A&A Security Technologies Limited	Birmingham	99,13	100,00
Stop Shop Limited	Birmingham	99,13	100,00
Barron Control Group Limited	Birmingham	99,13	100,00
Barron Automation Systems Limited	Birmingham	99,13	100,00
B.L.M. Electrical Supplies Limited	Birmingham	99,13	100,00
Barron International Limited	Birmingham	99,13	100,00
Barron Control Panels Limited	Birmingham	99,13	100,00
Barron Control Gear (Shepshed) Limited	Birmingham	99,13	100,00
Defiance Contractor Tools Limited	Birmingham	99,13	100,00
Harduns (Contractors Tools) Limited	Birmingham	99,13	100,00
Nyquist Electrical Components Ltd.	Dagenham	99,13	100,00
J&N Wade Limited	Dagenham	99,13	100,00
Blackstone Holdings Limited	Dagenham	99,13	100,00
OLC Limited	Dagenham	99,13	100,00
Grants Electrical Supplies Ltd.	Dagenham	99,13	100,00
Arron Ltd.	Dagenham	99,13	100,00
Ross Industrial Controls Ltd.	West Lothian	99,13	100,00
VF Investment Ltd.	Dagenham	99,13	100,00
WF Electrical Quest Trustees Ltd.	Dagenham	99,13	100,00
Freetime Group UK Limited	Bristol	99,13	100,00
OLC (Holdings) Ltd.	Dagenham	99,13	100,00
<b>Suède</b>			
Svenska Elecktroengros AB	Alvsjö	100,00	100,00
Svenska Elgrossist Aktiebolaget Selga	Alvsjö	100,00	100,00
EL Materiel AB	Alvsjö	100,00	100,00
Electriska Standardkatalogen AB	Alvsjö	100,00	100,00
John Martensson Elmaterial AB	Alvsjö	100,00	100,00
Mellansvenka Electriska AB	Alvsjö	100,00	100,00
Storel AB	Lila edet	100,00	100,00
Contacten Norrlands Elgrossist AB	Umea	100,00	100,00
Moel AB	Bredaryd	100,00	100,00
<b>Autriche</b>			
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00	100,00
Schäcke GmbH	Vienne	100,00	100,00
Regro Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00	100,00
Beli Vermögensverwaltungs GmbH	Vienne	100,00	100,00
<b>Pays-Bas</b>			

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
CDME BV	Amsterdam	100,00	100,00
Rexel Nederland BV	Gouda	100,00	100,00
BV Electrotechnische Groothandel JK Busbroek	Zwolle	100,00	100,00
Elektrotechnische Groothandel Bernard B.V.	Capelle A/D IJssel	99,13	100,00
Hagemeyer Nederland BV	Capelle A/D IJssel	99,13	100,00
Cosa Liebermann B.V.	Naarden	99,13	100,00
Haagtechno BV	Hertogenbosch	99,13	100,00
Kompro BV	Hertogenbosch	99,13	100,00
Hagemeyer Electronics Holding	Naarden	99,13	100,00
Servicom	Den Bosch	99,13	100,00
Hagemeyer NV	Naarden	99,13	99,13
Rexel NCE Supply Solutions B.V. (formerly Hagemeyer Global Supply Solutions B.V.)	Naarden	99,13	100,00
Hagemeyer Finance B.V.	Naarden	99,13	100,00
Hagemeyer EFS B.V.	Naarden	99,13	100,00
Hagemeyer Pacific International B.V.	Naarden	99,13	100,00
Advaldis B.V.	Naarden	99,13	100,00
Hagemeyer Vast Goed BV	Naarden	99,13	100,00
HTG Nederland B.V.	Capelle A/D IJssel	99,13	100,00
Union Holding	Naarden	99,13	100,00
Fodor BV	Naarden	99,13	100,00
Fodor Holding B.V.	Naarden	99,13	100,00
Fodor Nederland B.V.	Naarden	99,13	100,00
Farcos BV	Naarden	99,13	100,00
Mercantil Intercontinental Sweden B.V.	Naarden	99,13	100,00
Borint B.V.	Naarden	99,13	100,00
Borsu International B.V.	Naarden	99,13	100,00
Aecis B.V.	Naarden	99,13	100,00
Freetime Group B.V.	Naarden	99,13	100,00
Computerij Onderwijs B.V.	Naarden	99,13	100,00
S. Van Westerborg	Naarden	99,13	100,00
Rexel NCE BV (formerly Hagemeyer Services B.V.)	Naarden	99,13	100,00
Hagemeyer Copier BV	Naarden	99,13	100,00
<b>Italie</b>			
Rexel Italia SpA	Agrate Brianza	100,00	100,00
<b>Espagne</b>			
Rexel Material Electrico SA	Barcelone	100,00	100,00
ABM-Hagemeyer S.L.	Madrid	100,00	100,00
Misa Canarias SA	Tenerife		
<b>Belgique</b>			
Rexel Belgium SA	Bruxelles	100,00	100,00

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
Breva Groep N.V.	Zonhoven	99,13	100,00
Breva N.V.	Zonhoven	99,13	100,00
<b>Portugal</b>			
Rexel Distribuição de Material Eletrico SA	Alfragide	100,00	100,00
<b>Irlande</b>			
Rexel Electrical Supply & Services Holding Ltd	Dublin	100,00	100,00
M Kelliher 1998 Ltd	Dublin	100,00	100,00
Hagemeyer Industrial Ireland Ltd. (formerly Eastern Electrical Ltd)	Dundalk	99,13	100,00
Gen-Weld Safety Equipment Company Limited	Limerick	99,13	100,00
Athlone Electrical Wholesale Limited	Dundalk	99,13	100,00
Portlaoise Electrical Wholesale Limited	Portlaoise	99,13	100,00
Hagemeyer Ireland Ltd.	Dublin	99,13	100,00
Hagemeyer Ireland Investments Limited	Dublin	99,13	100,00
Newey & Eyre (Ireland) Ltd.	Dublin	99,13	100,00
<b>Suisse</b>			
Finelec Developpement SA	Sion	100,00	100,00
Elektro Material AG	Zurich	100,00	100,00
<b>Luxembourg</b>			
Rexel Luxembourg	Luxembourg	100,00	100,00
<b>République Tchèque</b>			
Rexel CZ s.r.o.	Prostejov	100,00	100,00
Elvo AS	Brno	100,00	100,00
Hagemeyer Czech Republic zro	Hostivice	100,00	100,00
<b>Slovaquie</b>			
Hagard Hal AS	Nitra	100,00	100,00
Hagemeyer Slovak Republic	Bratislava	99,13	100,00
<b>Hongrie</b>			
Mile Kft	Budapest	100,00	100,00
Rexel Hungary General Supply & Services LLC	Budapest	100,00	100,00
<b>Slovénie</b>			
Elektronabava d.o.o.	Ljubljana	100,00	100,00
<b>Poland</b>			
V-Center Ltd	Katowice	100,00	100,00
Elektroskandia SA	Poznań	99,13	100,00
<b>Russie</b>			
Est-Elec Ltd	Moscou	100,00	100,00
ZAO Elektroskandia	St. Petersbourg	99,13	100,00
<b>Létonie</b>			
Elektroskandia SIA	Riga	99,13	100,00
<b>Estonie</b>			

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
Elektroskandia AS	Tallinn	99,13	100,00
<b>Lituanie</b>			
UAB Elektroskandia	Vilnius	99,13	100,00
<b>Finlande</b>			
Elektroskandia Oy	Hyvinkää	99,13	100,00
Kiinteistöosakeyhtiö Lahden Voimakatu 4	Lahti	99,13	100,00
Kiinteistöosakeyhtiö Lappeenrannan Teoliisuuskatu 11	Lappeenranta	99,13	100,00
<b>Norvège</b>			
Elektroskandia AS	Oslo	99,13	100,00
Elektroskandia Holding AS	Oslo	99,13	100,00
<b>AMERIQUE DU SUD</b>			
<b>Chili</b>			
Rexel Chile SA	Santiago	100,00	100,00
Rexel Electra SA	Santiago	100,00	100,00
Flores y Kersting SA	Santiago	100,00	100,00
<b>Brazil</b>			
Hagemeyer Elektroskandia Brazil	Sao Paulo	99,13	100,00
<b>AMERIQUE DU NORD</b>			
<b>Etats-Unis</b>			
Beacon Electric Supply	San Diego	100,00	100,00
Lenorac Incorporated	Wilmington	99,13	100,00
International Electrical Supply Corp.	Wilmington	100,00	100,00
Rexel Inc.	Dallas	100,00	100,00
Rexel USA Inc.	Dallas	100,00	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00	100,00
SPT Holdings Inc	Dallas	100,00	100,00
Summers Group Inc	Dallas	100,00	100,00
Rexel of America LLC	Dallas	100,00	100,00
Branch Group Inc	Dallas	100,00	100,00
Southern Electric Supply Company Inc	Dallas	100,00	100,00
CES Bahamas Limited	Dallas	99,80	99,80
General Supply & Services Inc.	Shelton	100,00	100,00
GE Supply Logistics LLC	Irving	100,00	100,00
Gesco General Supply & Services Puerto Rico LLC	Porto Rico	100,00	100,00
General Supply & Services Malaysia LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services Macau LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services Indonesia LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services SA Holding LLC	Shelton	100,00	100,00
Caronel Inc.	Guam	99,13	100,00

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
Caronel Saipan Inc.	Saipan	99,13	100,00
<b>Canada</b>			
Rexel North America Inc	St Laurent	100,00	100,00
Rexel Canada Electrical Inc	St Laurent	100,00	100,00
Rexel Financial Corporation (BVI)	Tortola	100,00	100,00
Kesco Electric Supply Limited	Petersborough	100,00	100,00
<b>ASIE OCEANIE</b>			
<b>Chine</b>			
Rexel Hailongxing Electrical Equipment Co Ltd	Pékin	65,00	65,00
Comrex International Trading Shanghai Co Ltd	Shanghai	100,00	100,00
Rexel Hualian Electric Equipment Commercial Co Ltd	Shanghai	65,00	65,00
Comrex Hong Kong Ltd	Hong Kong	100,00	100,00
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd	Hong Kong	51,00	51,00
Zhejiang Huazhang Electric Trading Co Ltd	Huazhou	51,00	100,00
Gexpro Supply Co Ltd	Shanghai	100,00	100,00
Rexel China Management consulting Company Ltd	Shanghai	100,00	100,00
Cosa Liebermann Limited	Hong Kong	99,13	100,00
HCL Group (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong	99,13	100,00
QI-YI General Supply & Services Macau Ltd	Macau	100,00	100,00
Liebermann Waelchli & Co. Ltd	Hong Kong	99,13	100,00
<b>Corée</b>			
Cosa Liebermann Korea Co. Ltd.	Seoul	99,13	100,00
<b>Indonésie</b>			
P.T. Sutra Haelindo	Jakarta	99,13	100,00
HCL Limited	Hamilton	99,13	100,00
P.T. Hagemeyer Cosa Liebermann	Jakarta	99,13	100,00
Pt General Supply & Services Indonesia	Jakarta	100,00	100,00
<b>Malaysie</b>			
General Supply & Services (M) SND BHD	Kuala Lumpur	100,00	100,00
<b>Japon</b>			
Cosa Liebermann KK	Tokyo	99,13	100,00
<b>Singapour</b>			
Gexpro Supply Asia Pty Ltd	Singapour	100,00	100,00
<b>Thaïlande</b>			
Rexel General Supply and Services Co Ltd	Bangkok	100,00	100,00
<b>Australie</b>			
Rexel Pacific Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
Rexel Group Australia Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
Network Connect Australia Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd	Milton	100,00	100,00

		%	
	<i>Siège social</i>	<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
Page Data Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
EIW Holding Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Group Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Holding Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Investment Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Lear & Smith Electrical Wholesalers Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Wangara Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Kewdale Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Malaga Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Metro Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW O'Connor Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Osborne Park Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Bunbary Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
EIW Geraldton Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Kalgoorlie Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Hagemeyer Holdings (Australia) Pty Ltd	Kingsgrove	99,13	100,00
Hagemeyer Brands Australia	Kingsgrove	99,13	100,00
<b>Nouvelle Zélande</b>			
Hagemeyer (NZ) Ltd	Auckland	99,13	100,00
Redeal Ltd	Auckland	100,00	100,00
Redeal Pensions Ltd	Auckland	100,00	100,00



### III. Rapport des commissaires aux comptes

# Rexel

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés et vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rexel, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **II. Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à l'appréciation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte induisant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Comme indiqué dans la note 2.2 des états financiers, le groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment l'évaluation des instruments financiers (note 2.9.4), des actifs incorporels (note 2.5), des avantages au personnel (note 2.13), des paiements fondés sur les actions (note 2.14), des provisions et passifs éventuels (note 2.15) et des impôts différés (note 2.19). Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible et apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues.

La note 2 aux états financiers « Principales méthodes comptables » expose les principes et méthodes comptables appliqués et la note 3 « Regroupements d'entreprises » décrit la comptabilisation des acquisitions réalisées sous forme d'achats d'actifs ou d'activités. Nous nous sommes assurés que les acquisitions ont été comptabilisées conformément aux normes IFRS selon la méthode de l'acquisition. L'affectation provisoire du prix d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été préparée par votre société sur la base de la juste valeur estimée des actifs acquis et passifs supportés. Nous avons examiné la documentation disponible et apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 11 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit

ERNST & YOUNG Audit

Hervé Chopin

Pierre Bourgeois

Jean Bouquot